

ECOMINE

Revue d'actualité des minéraux et des métaux

ECOMINE est une revue mensuelle d'information sur l'actualité des minéraux et des métaux, diffusée sur le site internet « www.industrie.gouv.fr/energie » de la Direction Générale de l'Energie et des Matières Premières du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.

ECOMINE rassemble et analyse les informations sélectionnées dans la presse pour leur intérêt général. Les références des publications utilisées sont données à la suite de chaque article.

la rédaction de la revue ECOMINE est assurée par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM),

La revue ECOMINE comporte cinq grandes rubriques:

- **informations générales** avec trois volets : cours et tendances des métaux ; fondamentaux de l'économie mondiale ; dossiers et faits d'actualité ;
- **informations sectorielles**, relatives aux métaux de base et d'alliage, aux diamants et métaux précieux, aux minéraux industriels et matériaux de construction, y compris les eaux minérales et le recyclage ;
- **questions multilatérales**, rubrique centrée notamment sur les procédures antidumping ;
- **les Etats**, du point de vue de l'exploitation de leurs ressources ;
- **les entreprises**, en ce qui concerne leur stratégie, les actions en cours, les résultats.

Une note sur un sujet particulier d'actualité accompagne chaque mois cette revue de presse.

CONTACTS DE LA REVUE ECOMINE:

*Chargé de la coordination : gerard.pezeril@industrie.gouv.fr

*Chargé de la réalisation : jm-eberle@brgm.fr

Avertissement

Les informations contenues dans la revue de presse ECOMINE et les opinions qui y sont exprimées n'engagent pas la responsabilité du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.

SOMMAIRE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cours et tendances7

- Métaux précieux : or, argent et platine en verve, le palladium décroche
- Métaux de base : toujours en hausse, mais s'essouffent aux 2/3 du mois
- D'autres métaux ont aussi connu une embellie pendant les derniers mois

Fondamentaux7

- Les pays de l'OCDE sont en train de renouer avec la croissance
- L'économie américaine au mieux de sa forme depuis 20 ans

Dossiers et faits d'actualité 8

- Reprise de l'exploration minière mondiale après cinq années de crise
- Or, la hausse s'essouffle et butte sur le niveau des 400 \$/once
- La survie du secteur de la fonderie secondaire européenne menacée par la Chine
- Anglo American fait une offre d'achat pour l'ensemble des actions de Kumba Resources
- AngloGold désormais assuré de réussir son OPA sur Ashanti Goldfields
- Diamant : le processus de Kimberley sur la sellette

INFORMATIONS SECTORIELLES

Métaux de base13

- Aluminium : derniers bilans du marché
- Cuivre : le marché ressasse les éléments de l'équation cuivre
- Etain : la demande mondiale d'étain à 300 000t dès 2004
- Fer et acier : la production d'acier brut s'emballe : vers le milliard de tonnes en 2004 ?
- Plomb-Zinc : l'ILZSG a fait ses comptes sur la période janvier-août 2003

Métaux d'alliage18

- Antimoine : Quota chinois d'exportation 2004 fixé mais producteurs réticents
- Cobalt-Nickel : la hausse du cobalt n'est peut-être qu'éphémère ?
- Magnésium : exportations chinoises en très forte hausse

- Molybdène : le molybdène chinois bloqué, le marché occidental en léger excédent cette année

- Tungstène : remous autour du quota d'exportation chinois et des ristournes
- Vanadium : la fermeture de la fonderie de Vantech arrange le marché

Métaux spéciaux 20

- Germanium : Umicore confirme la reprise dans l'opto-électronique
- Indium : au plus haut depuis 5 ans
- Silicium : forte progression des exportations de ferro-silicium chinois
- Tantale : quand le feldspath vient secourir le tantale
- Terres Rares : l'Autrichien Treibacher absorbe sa filiale terres rares
- Titane : projets sables de plage : et toujours des outsiders
- Uranium : Rabbit Lake (Canada), renouvellement pour 5 ans du permis minier

Diamant et métaux précieux 22

- Diamant : investissements dans la filière diamant angolaise
- Argent : Tendances 2003 de la demande d'argent
- Or : Placer Dome prêt à relancer le projet chilien de Cerro Casale
- Palladium - Platine : toujours le platine

Minéraux industriels et Matériaux de construction 25

- Accès à la ressource : contacts entre les ministères de l'Industrie et de l'urbanisme
- Les sables bitumineux canadiens : un nouvel Eldorado ?
- Le secteur des matériaux se porte bien en Bourse
- Verrerie de table qui pleure, verrerie de spécialité qui rit et verrerie d'art en retard
- Investissement massif pour l'Office Chérifien des Phosphates
- Le London Metal Exchange s'ouvre aux matériaux plastiques !

Eaux minérales 26

- Nestlé Waters France : 742 suppressions d'emploi sur 4 ans

- Eaux en bonbonne : un intrus dans le duel Danone - Nestlé

Recyclage 26

- DEEE : une directive modifiée
- CFC des traffics qui affaiblissent le traité sur l'ozone
- Composites : un dispositif de recyclage avant la fin de l'année
- La sidérurgie va, mais les ferrailleurs s'inquiètent

QUESTIONS MULTILATÉRALES . 29

- Acier : condamnation de la surtaxation américaine de l'acier (mesure 201) par l'OMC en appel
- Acier : sur fond de non-unanimité nationale ...
- Acier : ... quelle peut être la parade américaine ?
- Acier : réaction partagée de la Sphère Asiatique et Nord-Pacifique ...
- Acier : ... et le Brésil ne s'associera qu'en dernière extrémité aux mesures de rétorsion contre les Américains
- Acier : Russie, une délégation tentera d'atténuer les restrictions chinoises sur l'importation
- Acier : Indonésie, maintien des taxes douanières sur plusieurs produits d'acier et possible extension à d'autres
- Métaux de base (aluminium) : Alcoa insiste sur sa procédure anti-dumping contre le sud-africain Hulett
- Métaux spéciaux : silico-manganèse, les Etats-Unis abaissent fortement les taxes anti-dumping pour les produits brésiliens
- Diamant : Union Européenne, la « position dominante » de De Beers à nouveau examinée

LES ÉTATS 33

LES ENTREPRISES 39

CARNET 43

ÉCO-NOTE 45

- Le platine, situation actuelle et perspectives de l'industrie minière sud-africaine ; par N. Stolojan (BRGM)

**TABLEAU DE BORD DES COURS ET TENDANCES
POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2003**

**Métaux précieux (US\$/once)
(London fixing price)**

	Rappel moyenne 1998	Rappel moyenne 1999	Rappel moyenne 2000	Rappel moyenne 2001	Rappel Moyenne 2002	Moyenne octobre	Moyenne novembre (au 28/11)	Tendance novembre- octobre
Argent	5,5	5,2	4,9	4,4	4,6	5,0	5,2	+ 3,5 %
Or	295	280	280	275	310	379	390	+ 2,9 %
Palladium	285	360	680	540	337	201	197	- 2,2 %
Platine	370	380	545	515	540	732	760	+ 3,8 %

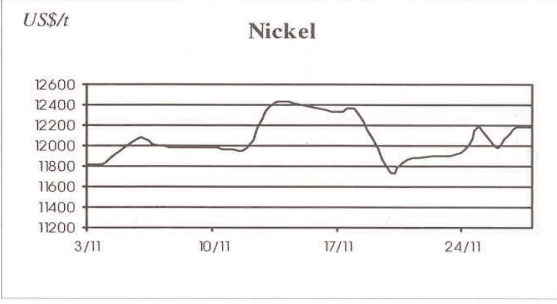
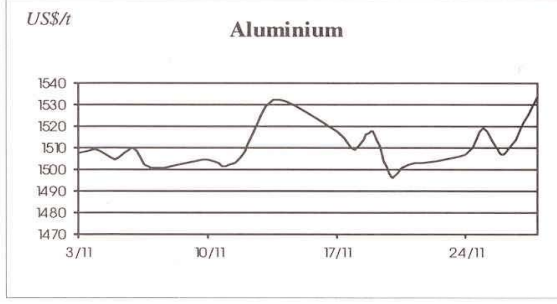
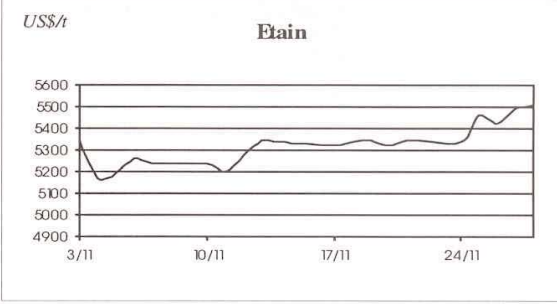
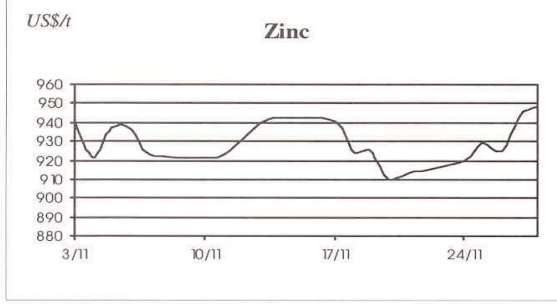
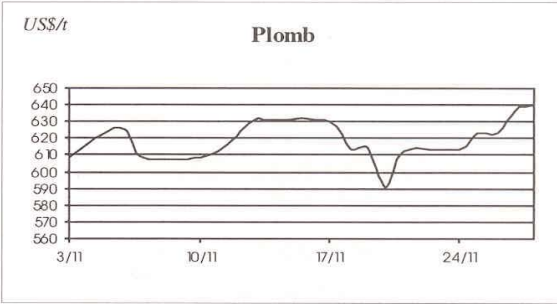
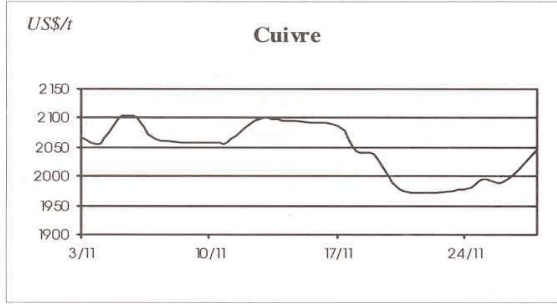
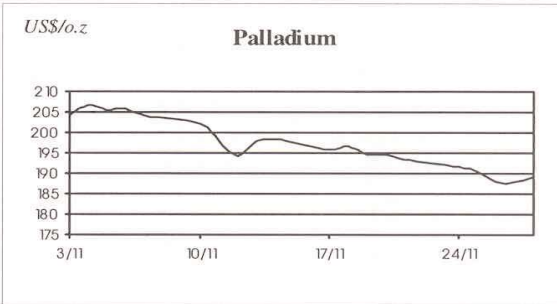
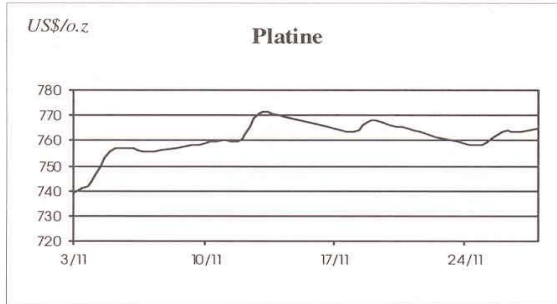
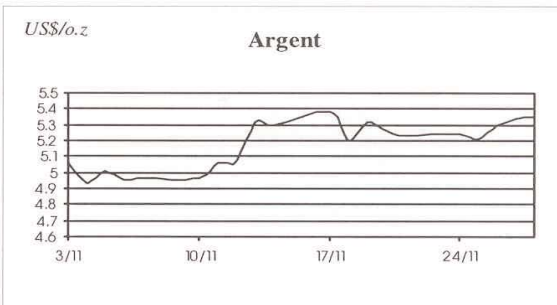
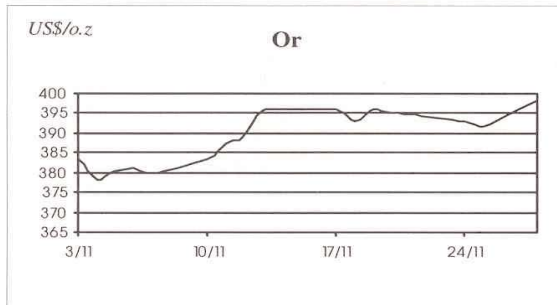
**Métaux de base et d'alliage (US\$/t)
(London LME 3 mois)**

	Rappel moyenne 1998	Rappel moyenne 1999	Rappel moyenne 2000	Rappel moyenne 2001	Rappel moyenne 2002	Moyenne octobre	Moyenne novembre (au 28/11)	Tendance novembre- octobre
Aluminium	1365	1 360	1 550	1 440	1 365	1 482	1 512	+ 2,0 %
Cuivre	1 655	1 575	1 815	1 580	1 580	1 932	2 047	+ 6,0 %
Etain	5 510	5 405	5 445	4 480	4 090	5 242	5 325	+ 1,6 %
Nickel	4 650	6 050	8 540	5 940	6 745	10 982	12 062	+ 9,8 %
Plomb	530	505	460	475	460	583	619	+ 6,2 %
Zinc	1 035	1 085	1 030	885	795	910	930	+ 2,1 %

**État des Stocks (t)
(LME)**

	Fin 2000	Fin 2001	Fin 2002	Fin septembre	Fin octobre	Fin novembre (28/11)	Evolution novembre- octobre
Aluminium	321 850	821 850	1 241 350	1 368 925	1 373 775	1 395 700	+ 1,6 %
Cuivre	357 225	799 225	855 625	577 975	516 350	466 900	- 9,6 %
Etain	12 885	30 550	25 610	14 665	13 475	14 765	+ 9,6 %
Nickel	9 680	19 190	21 970	33 460	32 052	34 602	+ 8,0 %
Plomb	130 650	97 700	183 900	153 100	150 575	133 875	- 11,1 %
Zinc	194 775	433 350	651 050	695 975	702 200	723 100	+ 2,3 %

VARIATION DES COURS SUR LA PÉRIODE DU 01 au 28 NOVEMBRE 2003



INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. COURS ET TENDANCE

Métaux précieux : or, argent et platine en verve, le palladium décroche

L'or, l'argent et le platine se sont globalement inscrits en hausse sensible pendant le mois. Toutefois, l'or et le platine qui connaissaient une hausse affirmée pendant la première quinzaine, n'ont pas pu franchir les paliers de 400 \$/once pour le premier et le pallier de 780 \$/once pour le second. Les cours records de l'or et du platine ont été de 398 \$/once (17 nov) pour le premier, et de 772 \$/once (13 nov) pour le second.

L'argent a gagné brusquement de la hauteur entre le 10 et le 15 du mois pour se stabiliser ensuite à 5,2-5,3 \$/once, un niveau record là aussi.

Le palladium est le perdant du mois, avec une glissade le faisant descendre de plus de 200 \$/once à moins de 190.

L'or continue ainsi à séduire les investisseurs et profite de la faiblesse du dollar. Le platine fait de même, mais profite surtout d'un marché déficitaire favorable (- 480 000 onces). Situation inverse pour le marché du palladium (+ 670 000 onces), dont les cours devraient rester moroses quelque temps encore.

(LME : cours journaliers ; La Tribune : 03, 10 et 17/11/2003 ; Les Échos : 12 et 19/11/2003)

Métaux de base : toujours en hausse, mais s'essouffent aux 2/3 du mois

L'ensemble des métaux de base s'inscrit toujours dans une tendance haussière, avec des valeurs moyennes mensuelles plus élevées que celles d'octobre. Toutefois, à l'exception de l'étain, ils ont connu une mauvaise période - 14 au 21/11 - qui les a amenés à un creux marqué les 20 et 21/11, avant de repartir à la hausse. Il est encore difficile de dire s'il s'agit d'un premier signal d'inversion

de cycle, ou s'il s'agit simplement, plus probablement, d'une réaction de frilosité similaire à celle des bourses après les attentats en Irak et en Turquie.

(LME : cours journaliers ; La Tribune : 10/11/2003)

D'autres métaux ont aussi connu une embellie pendant les derniers mois

Si l'actualité s'est focalisée sur la reprise des métaux précieux et des métaux de base, les métaux d'alliage et « petits » métaux ne sont, pour certains, pas restés en reste.

• Le cobalt en particulier qui, après avoir connu une descente aux enfers en 2002 jusqu'à un creux de 6,1 \$/livre (octobre), est remonté jusqu'à 13,70 \$/livre à mi-novembre 2003. Ce retour en forme du « métal bleu » est attribué à un fort regain de demande, principalement dans le secteur des superalliages utilisés dans l'aéronautique, mais aussi dans le domaine des batteries rechargeables. Cette tendance ne peut que renforcer l'attrait de deux catégories de gisement pour les compagnies minières, d'une part les gisements de cuivre-cobalt de la Copper Belt africaine (République Démocratique du Congo en particulier) et d'autre part les gisements de nickel « latéritiques » où le cobalt est présent à des teneurs suffisantes (de l'ordre de 0,1 % Co) pour être un sous-produit valorisé.

• Indium et cadmium ont vu, mais plus récemment, leurs cours grimper, soutenus par une demande accrue. Le cours du premier en particulier est passé de 180 à 225-270 \$/kg, un plus haut en 5 ans, avec une perspective possible de montée jusqu'à 300 \$/kg en fin d'année, voire avant.

(La Tribune : 14/11/2003 ; Metal Bulletin : 17 et 27/11/2003 ; Platts Metals Week : 27/10/2003)

2. FONDAMENTAUX

Les pays de l'OCDE sont en train de renouer avec la croissance

Les pays de l'OCDE sont en train de renouer avec la croissance économique, bénéficiant de la vitalité des économies américaine et japonaise, la zone euro restant pour l'heure en retrait, mais cette embellie générale reste affectée par les déséquilibres des grands pays, notamment budgétaires.

La croissance du PIB brut des 30 pays de l'OCDE, qui rassemble les principaux pays industriels, devrait atteindre 2 % cette année, puis 3 % en 2004 et 3,1 % en 2005. L'Organisation a ainsi revu en nette hausse par rapport à ses précédentes prévisions publiées en avril, ses attentes pour les États-Unis et le Japon. Elle a en revanche revu à la baisse celles pour la zone euro.

Dans son rapport, l'OCDE prévoit que les déficits publics de l'Allemagne, de la France et de l'Italie, les trois plus grands pays de la zone euro, dépasseront la limite des 3 % du PIB en 2005. Paris et Berlin promettent pourtant de retourner en 2005 en deçà de cette limite. Parmi les autres facteurs de risque pointés par l'OCDE, le rapport relève le fait que la reprise mondiale conserve une dépendance « préoccupante » vis-à-vis de l'économie américaine, alors que celle-ci reste affligée de « déficits budgétaires et d'une balance courante intenable ». Ces déficits pourraient à leur tour avoir des conséquences néfastes comme « un glissement excessivement rapide et prononcé du taux de change » du dollar ainsi qu'une « hausse sensible des taux d'intérêt à long terme, qui pourraient se répercuter sur d'autres régions du monde ».

Pour soutenir la reprise, le rapport de l'OCDE suggère aux banques centrales de maintenir une politique monétaire « accommodante jusqu'à un stade avancé de la reprise ».

(Yahoo Finance : 26/10/2003)

L'économie américaine au mieux de sa forme depuis 20 ans

L'économie américaine a connu un rythme de croissance sans précédent depuis 20 ans au troisième trimestre, grâce à la vigueur de la consommation des ménages et la nette reprise de l'investissement des entreprises. Le PIB américain a progressé de 8,2 % en rythme annuel au troisième trimestre, supérieur aux attentes de Wall Street qui tablait sur 7,8 %. Les dépenses des ménages, dopées par les réductions d'impôt de l'administration Bush, ont augmenté de 6,4 % sur un an tandis que les dépenses d'investissement des entreprises affichent un bond de 14 %, le double par rapport au deuxième trimestre 2003. Ceci pourrait enfin marquer la reprise tant attendue des investissements des entreprises qui pourraient prendre le relais de la consommation privée des ménages, comme moteur principal de la croissance. (Yahoo Finance : 26/10/2003)

3. DOSSIERS ET FAITS D'ACTUALITÉ

Reprise de l'exploration minière mondiale après cinq années de crise

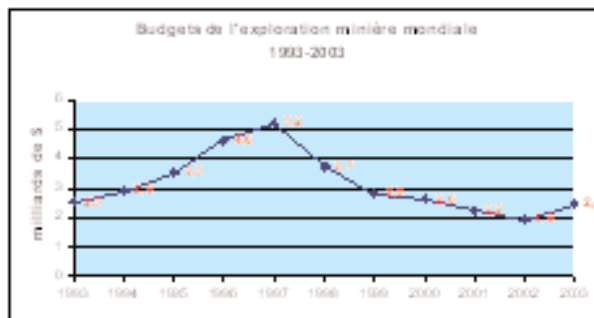
Selon l'enquête annuelle 2003 du Metals Economics Group (MEG), les dépenses d'exploration minière dans le monde ont augmenté de 26 % en 2003 par rapport à 2002. L'enquête du MEG porte exclusivement sur les dépenses d'exploration pour métaux de base, métaux précieux et diamants, excluant les métaux ferreux, les combustibles, etc. L'analyse du MEG est basée sur les budgets d'exploration de 917 (en 2003) sociétés minières, individuellement supérieurs à 100 000 \$ et représentant ensemble 90 % de l'effort d'exploration mondial pour les substances mentionnées précédemment. En 2003, ce budget est estimé à 2,19 milliards de dollars, auxquels MEG ajoute 10 % pour arriver à une estimation totale d'environ 2,4 milliards de dollars. Le graphique suivant présente l'évolution des budgets d'exploration mondiaux selon le MEG, de 1993 à 2003.

Après le budget record de 1997, les dépenses d'exploration mondiales ont chuté de façon drastique pour se retrouver

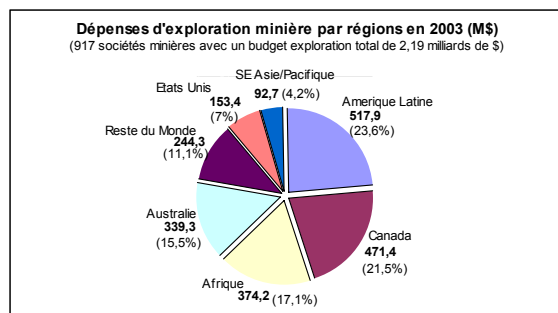
en 2003 environ au même niveau que 10 ans en arrière. Cela est dû à la fois aux réductions des budgets d'exploration des majors, aux fusions-acquisitions qui ont fait disparaître un certain nombre de sociétés minières et leurs budgets d'exploration ainsi qu'à la crise financière qui a touché les sociétés junior impliquées dans l'exploration après 1997.

Depuis un an environ, on assiste à un retournement de tendance dû, en particulier, à la bonne tenue des prix de l'or, du platine et de certains métaux de base, ainsi que du diamant. Les majors ont progressivement pris conscience du tarissement progressif des réserves en terre et de la raréfaction des grands gisements non développés. Les juniors ont vu leurs budgets d'exploration bondir de 25 % en 2003 après une modeste croissance de 3 % estimée pour 2002. Ceci est directement lié à la reprise de l'activité observée sur les bourses canadiennes, australiennes et de Londres (Alternative Investment Market : AIM) où ces sociétés sont cotées. Quant aux fusions-acquisitions, leur niveau a baissé depuis l'année record 2001, avec la baisse du nombre de cibles suffisamment attractives. Néanmoins, la consolidation du secteur minier se poursuit, en particulier en Afrique du sud, sous l'impulsion des législations liées au « black empowerment ». Celles-ci stimulent également l'exploration dans ce pays, car les sociétés minières qui contrôlent de grands domaines miniers souhaitent évaluer rapidement leur potentiel, avant de devoir transférer leur droits miniers à l'Etat sud-africain, en vertu de la nouvelle Loi minière sud-africaine.

La figure suivante présente les dépenses d'exploration par zone géographique.



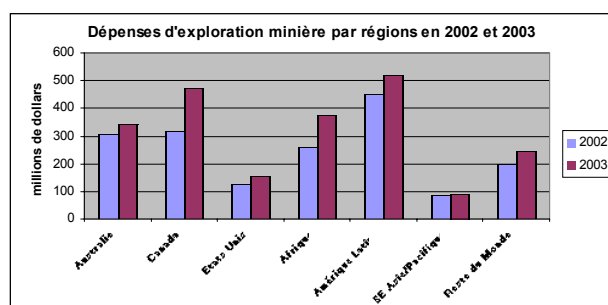
L'Amérique Latine reste le continent favori des sociétés minières mondiales avec des dépenses d'exploration cumulées de 517,9 millions de dollars. Pour la



seconde année consécutive, le Canada se retrouve au deuxième rang mondial avec 471,4 millions, suivi par l'Afrique qui a dépassé l'Australie pour la première fois avec 374,2 millions.

Le graphique suivant met en évidence la croissance des investissements d'exploration entre 2002 et 2003.

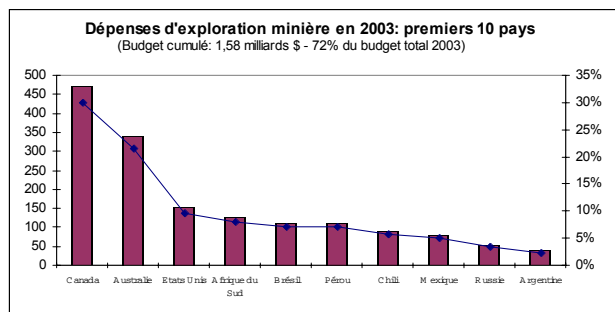
Visiblement, c'est le Canada qui connaît la situation la plus florissante : sa part dans le budget mondial passe de 18,3 % à 21,5 % grâce aux mesures fis-



cales avantageuses (« flow-through » et « super flow through shares ») pour les explorateurs. La bonne tenue des prix de l'or, des métaux de base et l'intérêt pour les diamants expliquent aussi cette reprise de l'exploration minière canadienne. La situation de l'Afrique qui dépasse pour la première fois l'Australie

s'explique en particulier par la forte activité observée en Afrique du sud (voir précédemment).

Enfin, le graphique suivant présente les dépenses d'exploration minière pour les dix premiers pays.



(Source : Metals Economics Group, 2003)

Le trio de tête (Canada, Australie, Etats Unis) reste inchangé mais le Canada accentue son avance sur l'Australie avec 132 millions de plus en 2003 contre seulement 13 millions en 2002. Pour la première fois depuis que MEG effectue son enquête annuelle, l'Afrique du sud se trouve au quatrième rang mondial, devant le Brésil et le Pérou qui recule de la quatrième place en 2002 à la sixième en 2003.

(Metals Economics Group - Strategic Report, 09-10/2003)

Or : la hausse s'essouffle et butte sur le niveau des 400 \$/oz

Après une lutte farouche entre spéculateurs, hedging desks, etc., l'échéance de décembre des options d'achat (calls) d'or vient d'expirer au Comex de New York sans que le prix de l'or ait pu franchir la barre psychologique des 400 \$/oz - pour les « goldbulls » cela est, sans doute, encore une fois dû aux agissements d'un lobby mondial (Banques Centrales, Bourses, ...) opposé à une hausse trop forte du métal jaune, qui sans cela voguerait allégrement vers les 1 000 \$/oz..

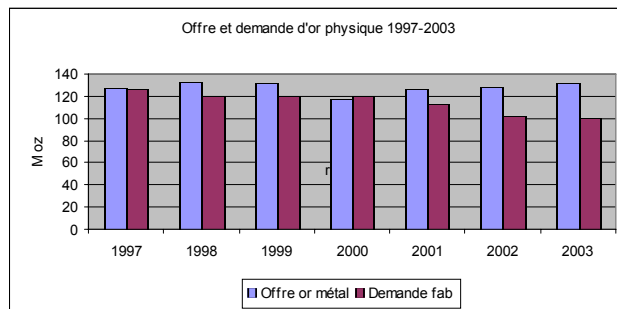
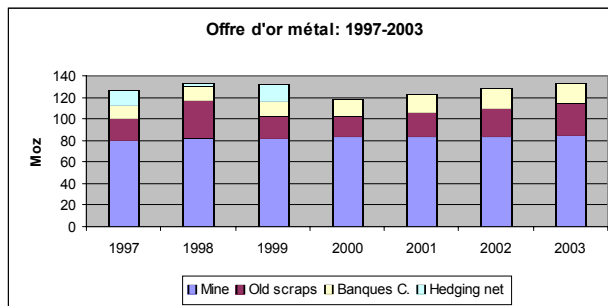
Plus sérieusement, il n'est pas inutile d'essayer d'analyser les perspectives du marché de l'or qui, après deux ans et demi de hausse, donne des signes évidents d'essoufflement. Sachant que l'or est à la fois une commodité, une quasi-monnaie et une valeur refuge, il faut entamer l'analyse à partir des éléments les plus mesurables tels que l'offre et la demande d'or physique (hors spéculation

et investissement). On peut ensuite s'interroger sur le déséquilibre offre-demande et mettre en évidence l'effet important sur

le marché de l'or des opérations de hedging-dehedging de ces dernières années. Enfin, nous ferons quelques remarques sur la situation actuelle de la spéculation sur l'or, dans l'optique de la reprise mondiale des marchés financiers (Bourses) qui semble cette fois bien réelle. Le graphique suivant présente l'offre d'or physique sur le marché de 1997 à 2003 (prévisions GFMS).

On constate que la production minière mondiale est à peu près constante, autour de 80 Moz (environ 2 400 tonnes) par an. L'arrivée de vieux scrape d'or (surtout refonte de vieux bijoux) est en augmentation depuis 1999, passant de 20 Moz (600 tonnes) à 31 Moz (930 tonnes, prévisions 2003). Les ventes institutionnelles (Banques Centrales essentiellement) ont augmenté sur la période 1997 à 2003 de 12 Moz (360 tonnes) à 18 Moz (540 tonnes). Les ventes à terme (« hedging ») qui représentaient une offre supplémentaire de 16 Moz (480 tonnes) en 1999 ont cessé depuis 2000. Globalement, l'offre d'or métallique passe de 127 Moz (3 800 tonnes, hors investissements) en 1997 à 132 Moz (3 960 tonnes) en 2003.

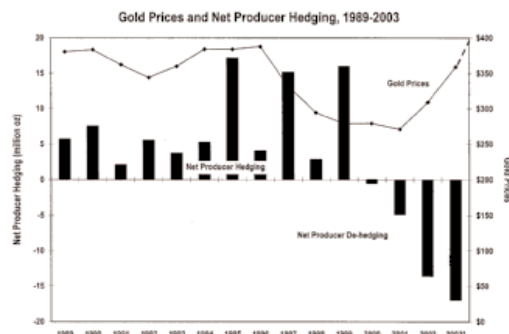
Le graphique suivant présente l'offre d'or métal mondiale et la demande d'or industriel (fabrication : essentiellement bijouterie) de 1997 à 2003 :



On constate une croissance régulière (hors 1999 - données peu fiables) de l'écart entre l'offre et la demande. En 2002 et 2003 l'excédent de l'offre d'or physique par rapport à la demande atteint environ 30 Moz (900 tonnes d'or) alors qu'en 1997 les deux étaient pratiquement à l'équilibre. La baisse de la demande mondiale d'or physique touche les trois principaux marchés consommateurs: l'Inde, l'Europe et le Moyen Orient. Elle s'est accélérée depuis 2-3 ans avec la hausse des prix de l'or.

En 2002 et 2003, l'essentiel de l'écart entre l'offre et la demande de métal a été comblé par le de-hedging (rachat de positions de vente sur les marchés à terme). Celui-ci crée une demande supplémentaire importante. Le graphique suivant présente le montant du hedging (Moz, axe de gauche) par rapport au prix de l'or (axe de droite) :

En 2002, le rachat de positions de vente (de-hedging) a créé une demande de 15 Moz (450 tonnes) remplissant plus



de la moitié du gap entre l'offre et la demande d'or physique 2002 le reste étant constitué par la demande d'or physique en tant qu'investissement financier. Cette dernière s'effectue à travers le LME de Londres (le Comex de New York étant le marché principal des dérivés de l'or - futures, options, forwards, etc.) où l'on peut d'ailleurs observer que l'intérêt des investisseurs pour l'or physique a beaucoup diminué puisqu'à la fin des années 90, les volumes mensuels traités étaient de 30-40 Moz par mois alors que l'on tourne entre 15 et 20 Moz depuis 2001.

La tendance au de-hedging se poursuit en 2003, bien que moins marquée que sur la graphique précédent (10-15 Moz estimées pour 2003), qui date de septembre. En effet, selon l'analyse du « Hedge Book » mondial faite par GFMS, le de-hedging a cessé au troisième trimestre 2003, les compagnies minières préférant repousser l'échéance de leur contrats à terme (« forwards ») pour vendre leur métal sur le marché spot où les prix sont élevés. Toujours selon l'analyse de GFMS, le troisième trimestre 2003 représente peut-être la période durant laquelle le de-hedging a cédé le pas à la spéculation comme principal « driver » du prix de l'or. Le graphique suivant présente les positions spéculatives sur le Comex/Nymex à fin septembre (axe de gauche) et le prix de l'or (axe de droite).

Depuis la mi-2002, lorsque l'or s'est durablement installé au dessus des 300 \$/oz, les positions longues (qui

Actuellement, après l'expiration de l'échéance de décembre, la spéculation s'est déplacée sur les échéances de février 2004 et se maintient à un haut niveau - preuve des incertitudes et de l'instabilité du marché de l'or aux niveaux de prix élevés actuels de l'or.

En conclusion, on peut affirmer que rien dans les fondamentaux de l'or physique ne justifie la hausse du prix de l'or. L'excédent de l'offre sur la demande s'est considérablement creusé depuis 2 ans et la baisse de la demande créée par le de-hedging en 2003 contribuera à l'augmentation de cet excédent. Toujours du côté de l'offre, il est probable que les Accords de Washington concernant les ventes des Banques Centrales seront reconduits en 2004, mais avec un seuil de ventes autorisées plus élevé (5-600 tonnes par an au lieu de 400 actuellement). Ceci contribuera également à l'augmentation de l'excédent offre-demande d'or physique.

Par ailleurs il semble bien que la reprise de l'économie, en particulier aux Etats-Unis, soit cette fois bien réelle. Ceci devrait se refléter sur la croissance des marchés financiers mondiaux ; si les Bourses repartent vraiment à la hausse, cela devrait se faire, comme par le passé au détriment de l'or, à moins que la croissance américaine ne soit perçue par les investisseurs comme étant uniquement « non-vertueuse », c.a.d. basée sur la baisse du dollar et l'accroissement des déficits, sans reprise réelle de la demande intérieure américaine.

La baisse du dollar au-delà de 1,20 par rapport à l'euro, tout comme les menaces terroristes et les interrogations sur la solidité de

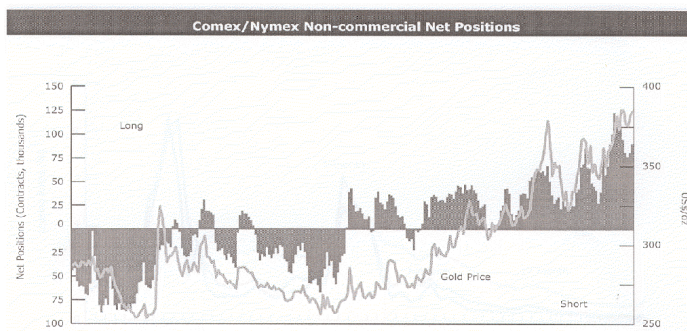
(Analyse BRGM, Kitco.com, MEG Strategic Report 09/10/2003, Global Hedge Book Analysis, Q3 2003, GFMS)

La survie du secteur de la fonderie secondaire européenne menacée par la Chine

Les annonces de fermetures ou de réductions de production dans les secteurs européens de l'aluminium et du cuivre secondaire sont devenues fréquentes ces derniers mois, particulièrement en Allemagne : fermeture de Metallwerke Bender (capacité : 17 000 t d'aluminium secondaire et de Hettstedt (groupe MKM : cuivre secondaire), réductions de production chez Huttenwerke Kayser (plus grande fonderie secondaire de cuivre du monde avec une capacité de 180 kt. métal, appartenant à Norddeutsche Affinerie). Selon une analyse récente du norvégien Hydro Aluminium, d'ici 2005, l'ensemble des petites unités (jusqu'à 5 000 t) de re-fusions d'aluminium européennes devraient disparaître et les grandes usines de 50 000 tonnes de capacité devraient dominer le marché.

Cette situation de crise, qui ne touche pas seulement la fonderie secondaire européenne mais aussi celle des Etats-Unis, du Canada et du Japon, est directement liée à la voracité des importations chinoises de scrapes de cuivre et aluminium qui se trouve stimulée par des réductions de TVA à l'importation consenties par les autorités chinoises. Cette stimulation fiscale, qui s'ajoute au faible coût de la main d'œuvre en Chine et à l'absence de réglementations environnementales contraignantes, permet aux fondeurs chinois de payer un meilleur prix à la tonne de scrapes que les fondeurs européens. Par ailleurs, les coûts du fret des scrapes vers la Chine est peu élevé car il profite du retour vers ce pays des conteneurs ayant servi à transporter les produits manufacturés chinois vers les ports européens.

La croissance des exportations de scrapes européens vers la Chine au cours de la décennie passée est étonnante : pour les déchets de cuivre, on est passé de 137 tonnes en 1990 à 225 000 tonnes en 2002 et pour l'aluminium, les chiffres respectifs sont de 168 tonnes et 149 000 tonnes. Cette fuite des déchets européens vers l'Extrême Orient pénalise très forte-



parient sur la hausse du prix) sont devenues prédominantes par rapport aux « shorts » (qui jouent la baisse). Par exemple, le 10 novembre 2003, les « calls » (options d'achat) représentaient 460 000 contrats au Comex, représentant, à 100 oz d'or par option, 1 360 tonnes d'or, soit 50 % environ de la production minière mondiale.

la reprise, restent les meilleurs « supports » (par ailleurs inquantifiables) du prix de l'or devenu de plus en plus spéculatif. De notre côté, nous sommes en accord avec l'opinion de Michael Lewis, chef du « commodity research » chez Deutsche Bank, qui considère que l'or s'approche de la fin du cycle haussier amorcé il y a trois ans.

ment la fonderie secondaire du Vieux Continent, d'autant plus que celle-ci est en même temps frappée de plein fouet par la chute des exportations de déchets de la Russie où le gouvernement a imposé une taxe à l'exportation de 50 % en 2000. Selon Eurométaux, rien que pour le cuivre, 235 000 tonnes de déchets russes ont été perdues pour le marché européen depuis l'imposition de cette taxe.

La pénurie de déchets métalliques en Europe a provoqué une flambée générale des prix et certaines qualités de scraps deviennent difficiles à trouver. Il s'agit en particulier, des lots de déchets qui nécessitent un tri manuel avant la re-fusion ; ces lots sont mieux payés par les chinois car ils disposent d'une main d'œuvre qui accepte d'effectuer à bas prix ce tri manuel.

De façon générale, si cette situation de crise sectorielle venait à perdurer, c'est l'ensemble de la filière secondaire de production de semi-produits et produits métallurgiques européens qui serait menacé ; les fonderies pourraient suivre la même direction que les flux de scraps c'est à dire fermer en Europe (et dans les autres pays occidentaux) pour se délocaliser à l'Est, en Russie, voir même en Chine.

L'organisation professionnelle des affineurs européens et Eurométaux a lancé une campagne intense auprès des autorités politiques européennes en vue d'inclure le problème de la détaxation des importations chinoises de scraps dans l'agenda des discussions bilatérales UE-Chine organisées par l'OMC. D'autre part, selon Eurométaux, ce même problème mériterait d'être discuté dans le cadre général de l'OMC, dans la mesure où ce ne sont pas seulement les pays européens qui sont touchés par la pénurie de scraps mais aussi les Etats Unis (de loin le principal fournisseur de la Chine en déchets métalliques), le Canada et le Japon.

(Metal Bulletin : 27/10, 17/11/2003, Analyse BRGM)

Anglo American fait une offre d'achat pour l'ensemble des actions de Kumba Resources

Comme on pouvait s'y attendre, après avoir obtenu l'autorisation des autorités sud-africaines pour la prise de

contrôle de Kumba (voir Ecomine de septembre), Anglo a fait une offre de 37 rands l'action pour l'ensemble des 65 % des actions du mineur de fer sud-africain qu'il ne détient pas encore. Cependant, Anglo s'était engagé auprès des autorités, d'une part à ne pas être le seul actionnaire de Kumba et d'autre part à ne pas contrôler dans un premier temps plus de 49 % des actions de la société. Selon le porte-parole d'Anglo, si grâce à l'offre d'achat, la part d'Anglo dans Kumba dépassait les 49 %, le groupe essaierait d'obtenir l'autorisation du gouvernement pour garder l'ensemble des actions Kumba acquises ; si cette autorisation est refusée, Anglo revendrait sur le marché la tranche de capital de Kumba dépassant les 49 %.

(Mining Journal : 07/11/2003)

AngloGold désormais assuré de réussir son OPA sur Ashanti Goldfields

Avec la décision du gouvernement du Ghana d'appuyer son offre au détriment de celle de Randgold (voir Ecomine d'octobre), AngloGold est désormais assuré de l'emporter dans la bataille pour le contrôle d'Ashanti Goldfields.

Pour expliquer leur décision, les autorités ghanéennes invoquent trois facteurs : l'expertise technique d'Anglo dans le domaine des exploitations minières souterraines profondes, la puissance financière du géant sud-africain et sa réputation de distribuer des dividendes supérieurs à la moyenne de l'industrie aurifère. Les autorités gouvernementales du pays ont été également séduites par la promesse d'Anglo d'accélérer le développement de la grande mine souterraine d'Obuasi. Enfin, Anglo a prévu l'émission en leur faveur de 2,7 millions d'actions AngloGold supplémentaires qui viendront s'ajouter aux 6,2 millions d'actions auxquelles l'Etat ghanéen a automatiquement le droit en vertu de sa participation de 16,9 % dans le capital d'Ashanti (Golden Share).

En contrepartie, Anglo Gold obtiendrait du gouvernement une extension de 30 ans du permis d'exploitation d'Obuasi (de 2024 à 2054), un taux de royalties de 3 % pour l'ensemble de ses opérations au Ghana et un taux d'impôt sur le bénéfice (corporate) de 30 % contre 32,5 % (selon le Code Minier du pays). Pour permettre la signature d'ac-

cords sur l'ensemble de ces points, Anglo s'est fixé comme date limite de son OPA le 14 novembre.

Quant à Randgold, la défaite de son OPA ne constitue par forcément un échec. La société a bénéficié pendant deux mois d'une forte publicité qui l'a fait connaître aux investisseurs du monde entier qui ont apprécié son rôle de « David » contre le « Goliath » sud-africain, ce dernier l'ayant finalement emporté après avoir été obligé de surenchérir de 12 % par rapport à sa première offre et aussi, évidemment, grâce à sa puissance financière incomparablement plus élevée que celle de Randgold.

(Mining Journal : 31/10/2003)

Diamant : le processus de Kimberley sur la sellette

Les représentants des 54 pays du processus de Kimberley se sont réunis à Sun City en Afrique du sud, pour faire un premier bilan de l'application du processus de Kimberley qui prévoit la certification des diamants commercialisés, en particulier, par des pays africains où, dans un passé récent, se sont déroulées des guerres civiles meurtrières financées en grande partie par le trafic illégal de diamants. Beaucoup souhaitent un renforcement du contrôle des flux de diamants et des transferts financiers mis en place pour le paiement des pierres mais d'autres (en particulier la Russie et des états africains) s'opposent à ce renforcement du processus de Kimberley. Ainsi, après quelques succès initiaux, celui-ci risque d'être vidé de sa substance par les trafics illicites encore florissants en particulier, en Afrique.

L'un des pays les plus atteints par ces problèmes est la RD du Congo. Selon les autorités, environ 450 millions de dollars, soit environ 50 % de la valeur annuelle de la production du pays échappe au contrôle de gouvernement pour faire l'objet d'exportations illicites vers les pays voisins tels que le Rwanda, l'Ouganda et surtout le Congo Brazzaville, véritable plaque tournante de la contrebande de diamants, qui concerne en particulier les plus belles pierres (gemmes) originaires de la RD du Congo. Ces pays, qui ne sont pas producteurs de diamants, font néanmoins partie du processus de Kimberley, ce qui paradoxalement, leur permet de profiter des trafics illégaux tout

en sabotant le processus par les certifications abusives accordées aux diamants arrivés illégalement dans le pays. Certaines ONG impliquées dans le processus dénoncent en particulier le rôle du Congo Brazzaville et demandent que ce pays soit exclu de la liste des pays du processus de Kimberley.

Mais ce ne sont pas seulement les pays voisins du Congo qui sont responsables de cette situation. C'est à l'intérieur même de la RD du Congo qu'il faut, en bonne partie, chercher les causes réelles des trafics illégaux et des pertes de revenus occasionnées par ceux-ci. Pour preuve, il suffit de regarder le contrat signé secrètement par la principale société diamantifère congolaise, la MIBA (80 % gouvernement, 20 % Sibeka) avec une obscure société de droit canadien (liée à des intérêts israéliens), dénommée Emaxon. Sur la base de ce contrat, Emaxon reçoit le droit d'exporter 88 % de la production de la MIBA pendant 4 ans en échange d'un prêt de 15 millions de dollars. Selon un audit récent, non seulement ce contrat semble illégal vis-à-vis des créditeurs de la MIBA mais il a permis surtout, grâce à une sous évaluation systématique de la production de la société, de frauder celle-ci de plusieurs dizaines de millions de dollars par an. Ainsi, alors que le revenu annuel potentiel de la MIBA est estimé par les spécialistes à 170 millions de dollars (en 2000), la fraude systématique mise en place par un syndicat criminel au sein même de la société, a privé celle-ci et le gouvernement d'environ 30-50 % de ses revenus.

La mise en danger du processus de Kimberley aurait des conséquences néfastes pour la RD du Congo qui a déjà vu s'effondrer sa production de cuivre et d'or car, actuellement, les diamants représentent environ 60 % des revenus à l'exportation du pays.

(Financial Times : 29/10/2003)

INFORMATIONS SECTORIELLES

1. MÉTAUX DE BASE

ALUMINIUM

Derniers bilans du marché de l'aluminium primaire

Les analystes de Standard Bank et de BB&T ont réexaminé l'évolution court terme du marché de l'aluminium (tabl. ci-dessous). Le rythme de hausse de la demande semble conserver une petite avance sur celui de la production, malgré une nouvelle accélération de la production chinoise cet été (cf article Chine), d'où une baisse des stocks mondiaux de métal brut (1,55 Mt en septembre) et un cours LME entraîné à la hausse comme la plupart des métaux de base : le cours à trois mois survole la barre des 1 500 \$/t. Les facteurs positifs sont la perspective d'une reprise des économies occidentales (frémissements aux Etats-Unis), la certitude d'une forte progression de la « demande domestique » chinoise, voire la hausse attendue en début 2004 de la demande en Inde, permettant aux analystes d'envisager une diminution progressive de l'excédent sur la période et ce, dès cette année.

Monde :		évol.%		évol.%		évol.%		évol.%
Standard Bank	2 002	01-02	2 003	02-03	2 004	03-04	2 005	04-05
production	25 950		27 725	6.8	29 691	7.1	31 508	6.1
demande	25 370		27 200	7.2	29 485	8.4	31 342	6.3
balance	580		525		206		166	
Monde - BB&T								
production	25 466	6.3	27 019	6.1	27 316	4.1	28 627	4.8
demande	25 370		27 019	6.5	28 883	6.9	30 385	5.2
balance	580		0		-267		-390	

Tabl.- Bilan court terme du marché de l'aluminium d'après Standard Bank et BB&T (en kt).

Suivant les analyses, l'offre resterait excédentaire cette année (SB) ou équilibrerait la demande (BB&T). A partir de ces constats 2003 divergents, on a unanimité sur la progression supérieure de la demande par rapport à la production en 2004-2005, d'où la réduction du surplus côté SB et le creusement d'un déficit côté BB&T.

Chez Alcan qui a dévoilé son bilan du marché occidental, on prévoit une hausse de la demande de 4,7 % cette année (à 20 490 kt), contre une hausse de la production de 4,7 % (à 20 880 kt). Soit également une résorption de l'excédent, de 410 kt en 2002 à 390 kt cette année.

(La Tribune : 29/10/2003 ; Les Echos : 22/10/2003 ; Platt's Metals Week : 20-27/10/2003, 03/11/2003)

Inflexion possible de la montée en puissance chinoise ?

La production chinoise d'aluminium primaire s'acheminerait vers les 5,7 Mt en 2003, tandis que sa capacité devrait passer à 6,5 Mt/an en fin d'année. Malgré une forte demande domestique (4,7-4,8 Mt), cela signifie une très forte hausse de ses exportations estimées atteindre 0,9-1,0 Mt (+ 45-61 %). Mais l'outil de production chinois a aussi ses faiblesses, dont les principales sont la nécessité d'importer la moitié des besoins d'alumine (cf Chalco, qui devrait produire 5,8 Mt cette année et vise 7,3 Mt en 2005) et la disponibilité et le coût de l'électricité. Or, le prix spot de l'alumine continue de flamber : 350 \$/t cif Australie, entraînant le prix de l'alumine chinoise sur le marché intérieur à

400-450 \$/t (prix Chalco en hausse de 12 %) tandis que l'impact d'une sécheresse sur la capacité de production

électrique déjà limitée a conduit à des restrictions énergétiques dans 18 des 29 provinces chinoises.

En interne, l'évolution de l'outil de production a enregistré l'arrivée massive des producteurs d'énergie, seuls (Yichuan Power Group, Datun Gas & Power Corp, Qinghai Qiaotou Aluminium and Electricity Co, etc...) ou associés

(Wulong Power Co avec Longxiang, Shanxi Zhangze Electric Power avec Chalco, Yangtze River Three Gorges EDHC également avec Chalco, etc...). Des regroupements ont aussi eu lieu, soit à l'échelle des sociétés, à l'exemple de la fusion Shijiazhuang-Baiding-Matou au Hebei, soit à plus vaste échelle comme la création de China Aluminium Group (une soixantaine de producteurs) qui doit permettre de mieux négocier les achats d'alumine et d'électricité.

En externe, les producteurs chinois (et l'Etat) ont sécurisé leur approvisionnement d'alumine par la généralisation de contrats moyen-long terme ou l'entrée au capital de compagnies productrices (minerai et/ou alumine). Le développement de la coopération industrielle sino-australienne est un exemple. Ainsi, Comalco (filiale de Rio Tinto) va revoir l'extension de la capacité de la raffinerie de Gladstone (objectif actuel : 1,4 Mt/an) pour mieux satisfaire la demande chinoise, tandis que China Non-Ferrous Engineering and Construction Co (NFC) va s'associer avec le producteur australien Aldoga (520 kt/an, 59,25 % Comalco, filiale de Rio Tinto) pour construire une fonderie et une raffinerie dans le Queensland. La construction de la fonderie (560 kt/an) devrait démarrer en juin 2004 tandis que celle de la raffinerie d'alumine (4 Mt/an) n'est pas encore programmée. La Chine, via NFC, a d'autres projets en cours au Vietnam et aux Philippines. Par ailleurs, notons la récente décision du groupe anglo-australien BHP-Billiton de donner priorité au développement de son secteur alumine au motif des énormes besoins chinois à pourvoir.

Cependant, des grincements dans l'outil de production chinois se font entendre, dont les raisons immédiates sont le prix élevé de l'alumine et la plus forte emprise régulatrice (?) de l'Etat sur les nouveaux projets. Ainsi, Shanxi-Guanlu a retardé le démar-

rage de son projet de fonderie de 200 kt/an... malgré son engagement auprès de Glencore pour lui fournir 90 kt/an de métal, comme Datun Gas & Power avec sa fonderie de capacité 50 kt/an (phase 1). Mais la récente opposition de l'Etat sur le projet du groupe privé East Hope de construire une raffinerie d'alumine dans le Henan (capacité finale 1,05 Mt/an) reste inexpliquée : conflit avec des intérêts locaux (présence de Chalco dans cette région qui renferme 90 % des réserves chinoises de bauxite et, récemment, de Huanghe et de Yimeil), ou volonté de garder la technologie spécialement développée pour les bauxites locales ? Car, dans le même temps, des autorités locales - cas de la ville de Bose dans le Guangxi - peuvent appeler des investisseurs étrangers à co-développer un complexe gisements de bauxite + raffinerie, tandis que Lhanzou accélère encore une fois sa hausse de capacité de fonderie en programmant pour mars 2004 le remplacement de 86 kt/an « self- bake » en 100 kt/an « pre-bake ».

(L'Usine Nouvelle : 06-13/11/2003 ; Metal Bulletin : 27/10/2003, 10-17/11/2003 ; MB News : 20/11/2003 ; Mining Journal : 24/10/2003 ; Platt's Metals Week : 20-27/10/2003, 03-10-17/11/2003 ; Reuters : 28/10/2003, 05-13/11/2003)

En attendant le 24 novembre ...

En attendant le 24 novembre, date officielle de clôture de l'OPA d'Alcan sur Péchiney, les deux groupes continuent leurs affaires.

Comme convenu depuis juin 2002, Alcan est entré en JV avec le producteur chinois Qingtongxia Aluminium Co. D'une part cela concerne l'entrée immédiate à 50-50 du capital, soit 150 M\$, dans une fonderie existante (pre-bake) de capacité 150 kt/an située à Qingtongxia (Ningxia). D'autre part, l'accord prévoit qu'Alcan puisse grimper à 80 % du capital dans une nouvelle ligne de 260 kt/an... qui serait déjà en construction. Il y a un an, la fonderie de capacité 150 kt/an semblait être un projet délivrable... en 2005 ! Par ailleurs, Alcan aurait entamé des pourparlers pour construire une fonderie de capacité 630 kt/an en Oman.

Côté Péchiney, la direction a confirmé sa volonté de lancer le projet sud-africain Coega, mais la direction d'Alcan n'a toujours pas fait connaître son opinion. La présidence sud-africaine devrait bientôt s'adresser directement au groupe canadien pour promouvoir le projet. En Chine, Péchiney (via sa filiale Rhenalu) va former une JV avec le groupe Nela Harbin (Heilongjiang) pour construire une usine de fabrication de produits plats, plaques et tôles, à la capacité de 50 kt/an. La JV (51 % Péchiney, 49 % NH) pourrait être étendue à la modernisation et la hausse de capacité de l'outil actuel de Nela Harbin.

(Africa Mining Intelligence : 05/11/2003 ; American Metal Market : 27/10/2003 ; Les Echos : 28/10/2003 ; L'Usine Nouvelle, site web Actualité : 24-28/10/2003, 17/11/2003 ; Metal Bulletin : 27/10/2003, 10/11/2003 ; Mining Journal : 31/10/2003)

Aux Etats-Unis, c'est fini pour Longview dont la dépouille est disputée

La liquidation de la fonderie américaine de Longview (204 kt/an, Washington) a été décidée le 4 novembre. Aussitôt, sa dépouille a été mise en vente par le mandataire de faillite. C'est le négociant Marco International qui récupérera l'outil de production (10,5 M\$) tandis que la reprise du contrat d'approvisionnement en alumine (120 kt, Alcoa fournisseur) fait l'objet de beaucoup de convoitises malgré son obscure légitimité. Le contrat porte sur 120 kt d'alumine à 205 \$/t fob Australie. Glencore a proposé 4,9 M\$ (contrat + atelier de moulage), mais il a rapidement rencontré l'opposition de Reynolds (signataire du contrat avant son absorption par Alcoa) et celle des créanciers de Longview qui espèrent une montée des enchères. En dernière date (13 nov.), un juge vient de décider que le contrat est arrivé à échéance le 31 décembre 2002... et ne peut donc être revendu.

A peu près dans le même temps, la Bonneville Power Administration a proposé de... ramener l'augmentation du prix de l'électricité à 7,4 %, avec effet rétroactif au 1^{er} octobre si tous les clients impliqués, dont les alumi-

niers, signent le nouveau contrat. Pour Alcoa, cela ne remet pas en cause la limitation de production de Ferndale (Washington) à 90 kt/an.

(Lettre Infos Métaux : 01/10/2003 ; Metal Bulletin : 10-17/11/2003 ; Platt's Metals Week : 27/10/2003, 03-10-17/11/2003)

C'est également la fin pour Kaiser Aluminium

Kaiser Aluminium Corp a mis en vente la plupart de ses derniers actifs :

- 100 % de la raffinerie d'alumine de Gramercy, en Louisiane, de capacité 1,27 Mt/an ;
- une participation de 65 % dans Alumina Partners of Jamaica (Alpart, 35 % Norsk Hydro) qui a une capacité de 1,45 Mt/an ;
- une participation de 49 % dans Kaiser Jamaica Bauxite Co (KJBC, 51 % Etat), qui produit 4 Mt/an de bauxite dont 60 % traités par Gramercy ;
- une participation de 49 % dans la fonderie d'Anglesey, au Royaume Uni, de capacité 142 kt/an de métal primaire.

Bien sûr, les partenaires ont des droits de préemption. Il reste encore une participation de 20 % dans Queensland Alumina Ltd qui opère la raffinerie d'alumine de Gladstone (capacité 3,7 Mt/an), dont la presse australienne est déjà convaincue de sa mise en vente prochaine.

(Mining Journal : 24/10/2003)

CUIVRE

Le marché ressasse les éléments de l'équation cuivre

Le cours du cuivre continue de grimper, atteignant 2 120 \$/t le 5 novembre sur le LME, plus haut en six ans. De fait, sur un trend positif de la demande globale de cuivre raffiné de 2,5 % cette année et de 5,4 % l'an prochain, les derniers bilans de l'International Study Group prévoient un déficit de la balance offre-demande de 362 kt cette année en raison d'une baisse de 1,3 % de la production due à la tension sur l'offre de concentrés et de scraps, et un autre déficit de 386 kt en 2004 malgré une hausse de la production de 5,4 % (cf. tabl. ci-dessous).

Monde : chiffres en Mt	2002	2003	évol.%	2004	évol.%
production minière concentrés	13.57	13.69	0.9	14.68	7.2
production cuivre raffiné	15.36	15.15	-1.3	15.97	5.4
demande cuivre raffiné	15.13	15.51	2.5	16.36	5.4
balance	0.222	-0.362	ns	-0.386	ns

Tabl. - Prévisions de l'ISCG pour le marché mondial du cuivre 2003-2004.

Dans la foulée, Codelco prévoit un prix de 95 cents/lb en 2004 alors que la prévision de l'agence d'état chilienne Cochilco, à 84-88 cents/lb, tenait plus clairement compte des 200 kt libérables du stock Codelco et des 200 kt de hausse attendue à la mine Escondida (cf. article suivant).

En faveur de ce scénario, le marché s'est rassuré avec les derniers chiffres chinois à l'importation, plus forts que prévus avec 1,99 Mt (métal contenu, tous produits confondus) pour la période janvier-septembre, soit une hausse de + 37 % par rapport à la période équivalente 2002, malgré un début de mise en vente par l'état chinois de son stock estimé à 300 kt. De plus, les stocks mondiaux de cuivre sont passés de 1,5 Mt en avril 2002 à 0,8 Mt actuellement.

À l'encontre du scénario, on notera que les producteurs chiliens ont rapidement monté en puissance dans ce nouveau contexte de pénurie organisée. Le dernier bilan chilien sur neuf mois mentionne une hausse de production de 7,7 % par rapport à la période équivalente 2002 : 3,615 Mt dont 1,12 Mt pour le n° 1 Codelco. L'augmentation est surtout le fait des mines non-Codelco (Escondida, El Abra, Candelaria, Cerro Colorado, El Tesoro, Quebrada Blanca). De leur côté, BHP-Billiton (30 % de sa production de concentrés vendus à des fonderies clientes) vient de déclarer vouloir augmenter son offre sur le marché spot afin de répondre à la demande, tandis que Phelps Dodge ne va pas pouvoir freiner plus longtemps sa production (250-300 kt en sommeil) et perdre des parts de marché. Il est question que PD redémarre 85 kt/an de capacité sur les sites de Bagdad et de Sierrita (Arizona). Enfin, ce contexte ne va-t-il pas également provoquer la relance de la production de métal secondaire ?

(Financial Times : 25/10/2003 ; Metal Bulletin : 27-31/10/2003, 17/11/2003 ; Mining Journal : 07-14/11/2003 ; Platt's Metals Week : 27/10/2003, 03-17/11/2003)

Escondida 2004, le retour

La direction de BHP-Billiton a décidé de mettre un terme à la limitation de production sur la

mine de cuivre géante chilienne d'Escondida et annoncé un objectif 2004 correspondant à sa pleine capacité : 1,25 Mt/an. Opérée par BHP-Billiton (57,5 %), Escondida est un pion d'autant plus important des prévisions du marché du cuivre que sa montée en puissance n'a pas été normale. La production a été volontairement bridée à partir de novembre 2001 pour faire face à la faiblesse du cours alors que se réalisait une expansion de sa capacité (phase IV), portée à 1,25 Mt/an en octobre 2002. L'objectif 2003 a ensuite été limité à 1,05 Mt (métal et concentrés). Effectivement, la production au bout de dix mois s'est établie à 848 723 t, en notant que ce résultat marque une hausse de 42 % par rapport à la période équivalente 2002. Aujourd'hui, les livraisons auraient accumulées un retard de 2-3 mois, représentant entre 0,50 et 0,75 Mt. Ce retard ne devrait pas se résorber avant fin 2004, voire début 2005. L'annonce de ce retour n'a pas été sans impact négatif sur la cotation LME.

(Metal Bulletin : 27/10/2003, 10/11/2003 ; Mining Journal : 24/10/2003 ; Platt's Metals Week : 20-27/10/2003, 17/11/2003)

Producteurs chinois en off shore

Alors que la pénurie de concentrés sur le marché chinois (et des charges de traitement défavorables) pousse certains grands producteurs (Tongling Non Ferrous Metals et Daye Non Ferrous Metals) à poursuivre leur limitation de production, les investissements chinois à l'étranger progressent à petits pas.

Au Pakistan, MCC Resources Development va augmenter la capacité de production de la mine de cuivre (et or) de Saindakes. Cette phase 2 d'expansion portera sa capacité de 15 500 à 20 000 t/an de métal contenu.

Au Pérou, Shougang Hierro devrait récupérer de son partenaire de JV Rio Tinto ses 57,5 % du projet cuivre de Mina Justa situé près de San Juan de Marcona. Rio Tinto mettrait en vente sa part dans Mina Justa et d'autres actifs régionaux détenus à 100 %. Les ressources de Mina Justa

avoisinent les 2 Mt de cuivre (tabl. ci-dessous), plus 4,4 t d'or et 1 200 t d'argent dans le minerai sulfuré.

Mina Justa	minerai Mt	teneur Cu %	métal Cu Mt
ressources inférées	209.1	0.86	1.80
dont oxydés	143.0	0.58	0.83
dont sulfuré	63.2	1.50	0.95
dont mixtes	2.9	1.15	0.03

Tabl. - Ressources cuivre de la mine péruvienne de Mina Justa

(Metal Bulletin : 10-17-20/11/2003 ; Mining Journal : 31/10/2003)

Les affaires reprennent en RDC

La Compagnie Anvil Mining NL continue sur sa lancée en RDC, aidée par la remontée du cours du cuivre et par le bilan récemment effectué sur sa mine de cuivre en exploitation de Dikulushi (cf. Ecomine d'octobre). Anvil envisage d'étendre ses ressources au projet Kapulo, distant de 120 km. Reprenant les résultats des travaux de sondages effectués par le BRGM et Falconbridge avant les troubles politiques, Anvil pense pouvoir délimiter des cibles à 6 % Cu en moyenne. Affaire à suivre.

Le producteur américain Phelps Dodge (via sa filiale PD Exploration) vient de signer un accord avec Tenke Mining pour développer conjointement le gisement de cuivre de Tenke Fungurume. Cet accord met fin, en fait, à son indécision suite au retrait de BHP en 2001, avec lequel il avait pris option sur une partie du projet. PDE devrait obtenir 38,5 % de l'actif via l'acquisition de 70 % de Lundin Holdings qui détient lui même 55 % du projet, le solde étant la propriété de Gécamines. Le gisement de Tenke Fungurume, situé dans l'extrême sud du pays, a des ressources de près de 7 Mt de cuivre et 700 000 t de cobalt (tabl. ci-dessous).

T-Fungurume	minerai Mt	teneur Cu %	métal Cu Mt	teneur Co %	métal Co Mt
ressources mesurées et indiquées	233.0	2.90	6.76	0.30	0.7

Tabl. - Ressources du gisement de cuivre-cobalt de Tenge Fungurume.

(Africa Mining Intelligence : 05/11/2003 ; Metal Bulletin : 10/11/2003 ; Mining Journal : 07/10/2003)

Du nouveau du côté du gisement mongolien de Turquoise Hill

Ce gisement (localement appelé Oyu Tolgoi) a le potentiel pour devenir le gisement de cuivre n° 3 mondial après Grasberg et Chuquicamata. L'opérateur Ivanhoe Mines a reçu de son prestataire une nouvelle évaluation des ressources (2, à teneur de coupure 0,4 % Cu-équivalent identique à celle de la 1) de la partie dite Hugo Dummett (HD, ex-Far North). Cela porte les ressources inférées de HD à plus de 14 Mt de cuivre et plus de 200 t d'or, et permet de cerner un volume plus important à fortes teneurs (tabl. ci-dessous). La dernière ligne rappelle les ressources globales des quatre cibles délimitées dont le calcul a été fait avec une teneur de coupure supérieure : 0,6 % Cu-équivalent.

Turquoise Hill	minerai Mt	teneur Cu %	métal Cu Mt	teneur Au g/t	métal Au t
HD ressources inférées (1)	1196.0	0.90	10.76	0.09	108
HD ressources inférées (2)	1358.0	1.04	14.12	0.15	204
dont partie riche	149.0	2.88	4.29	0.53	79
TH : rappel ressources globales	1284.0	1.13	14.51	0.24	308

Tabl. - Révision des ressources du gisement Hugo Dummett (concession Turquoise Hill).

Ivanhoe a racheté à BHP-Billiton son droit à perception d'une royauté de 2 % sur la valeur sortie fonderie de la production pour un montant de 57 M\$. Par ailleurs, Ivanhoe serait en pourparlers pour céder une part de 8 à 18 % du projet. Les compagnies les plus en vue sur cette offre viennent d'Asie : Japon, Corée du sud et Chine (CITIC : China International Trust & Investment Corp). D'ailleurs, Ivanhoe avait signé avec CITIC une alliance stratégique en début d'année.

(Metal Bulletin : 10/11/2003 ; Mining Journal : 07-14/11/2003)

ÉTAIN

La demande mondiale d'étain à 300 000t dès 2004

Le consultant CRU prévoit sur 2003-2004 une offre d'étain raffiné inférieure à la demande (tabl. ci-dessous). Au 1^{er} semestre, la demande était en hausse de 5,7 % par rapport au 1^{er} semestre 2002, tirée par la demande asiatique (+

9,5 %) : celle-ci compte pour la moitié de la demande mondiale grâce au moteur chinois. Notons que le cap des 300 kt de la demande mondiale devrait être franchi en 2004 tandis qu'après consultation d'experts par le LME, un consensus sur le cours moyen 2004 a été établi autour de 5 600 \$/t. Ces derniers jours, le cours a franchi la barre des 5 400 \$/t.

Etain métal raffiné (kilotonnes)	2003	2004
offre mondiale	275.0	284.0
dont Chine	65.0	?
demande mondiale	293.0	300.0
dont Chine	64.0	69.0
dont Europe	71.0	72.5
dont Etats-Unis	50.0	51.0
dont Japon	30.0	29.0
Balance mondiale	-18.0	-16.0

Tabl. - Prévisions offre - demande d'étain métal raffiné pour 2003-2004 cf CRU.

Concernant la Chine, les chiffres diffusés dans la presse laissent le lecteur circonspect. Sa production 2003 (métal ou métal contenu) est donnée pour 65 kt, et sa demande pour 64 kt et, dans le même temps, ses exportations pour 30 kt... tandis que son quota 2004 aurait été fixé à 63,7 kt ! Erreurs ou mouvements de stocks, ou effet contrebande, ou encore imbrications avec scraps et 2^{ème} fusion ? À noter au passage la remise en production par Liuzhou China Tin Group d'une des cinq mines fermées après la catastrophe du Nandan.

(Mining Journal : 07/11/2003 ; Platt's Metals Week : 27/10/2003, 10/11/2003)

Les remous politiques en Bolivie ont affecté la production à Huanuni

Mineurs et employés de la mine d'étain de Huanuni ont intensément participé au soulèvement populaire demandant la destitution du président de Bolivie, déclenchant un vaste mouvement de grève sur le site minier du 1^{er} au 21 octobre et obligeant l'opérateur provisoire Comibol à décréter l'état de « force majeure ». Puis la grève a repris au début novembre pour d'autres motifs, des griefs contre les non-grévistes.

Rappelons qu'après la liquidation de l'opérateur britannique RBG Resources en juin dernier, suite à l'en-

quête déclenchée par le département de justice du Royaume Uni, la mine a été mise sous gestion de la compagnie d'Etat Comibol devant le refus des mineurs de passer sous la coupe des actionnaires de la fonderie de Vento. Au 10 novembre, la mine avait subi une perte de production équivalent à un mois plein, c'est à dire 300-350 t/mois d'étain métal contenu d'après les chiffres avancés. Donc la prévision de production 2003 annoncée à 8 000-10 000 t refléterait le bilan des périodes avant et après l'affaire RBG et de la grève.

(Mining Journal : 24/10/2003, 07/11/2003 ; Platt's Metals Week : 20-27/10/2003, 10/11/2003)

FER ET ACIER

La production d'acier brut s'emballer : vers le milliard de tonnes en 2004 ?

Le dernier bilan sur la production d'acier brut émane du consultant britannique Meps qui a dû relever les prévisions. Actuellement, la Chine s'achemine vers une production de 215,1 Mt contre 179,7 Mt l'an dernier, soit + 19,7 %. En parallèle, la production mondiale passerait à 952 Mt contre 899 Mt (+ 5,95 %). Cela donne un taux de croissance mondial six fois plus élevé que le trend moyen des années 80 et 90 tandis que la part de production chinoise grimpe de 20 % à 22,6 %. Remarquons que cela ne suffit pas à la demande chinoise qui a besoin d'importer des demi-produits et des produits tels des tubes en tous diamètres : sur les neuf premiers mois de l'année, ces importations ont atteint 28,2 Mt, soit + 48 % par rapport à la même période 2002 et + 61 % en valeur. A ce rythme, la production mondiale d'acier brut s'achemine vers le milliard de tonnes en 2004.

Concernant les comptes de l'Amérique latine, l'Ilafa (Instituto Latino-americano del Fierro y del Acero) prévoit une production d'acier brut de 61,46 Mt contre 56,27 Mt l'an dernier, soit + 9,2 %, grâce aux hausses dans les principaux pays producteurs, Brésil, Mexique et aussi Argentine qui revient de loin (tabl. ci-après).

Acier brut :	2002	2003	évol. %
Ilafa	29.60	31.56	6.6
Brésil	14.05	15.90	13.2
Mexique	4.36	5.10	17.0
Autres pays	8.26	8.90	7.7
total	56.27	61.46	9.2

Tabl. : Prévision de production d'acier brut en Amérique latine (en Mt).

L'expansion du secteur au Brésil est à nouveau illustrée par une déclaration du producteur Açominas qui veut doubler sa production actuelle (3 Mt/an) d'ici 18-24 mois. L'étude de faisabilité a été lancée pour ce projet évalué à 1,2 Md\$ qui prévoit la construction d'un 2^{ème} haut fourneau. Il faut aussi noter dans le cas du marché international des fontes que la disparition des produits de Chine, Inde et Turquie, pays qui absorbent entièrement leur production, a mis la pression sur certains autres pays dont le Brésil. Alors qu'actuellement le Brésil exporte 5 des 8 Mt produites (62,5 %), le ratio devrait passer à 6,2 sur 9,2 Mt à partir de mi-2005 (67,4 %).

(Metal Bulletin : 27/10/2003, 10/11/2003 ; Platt's Metals Week : 03/11/2003)

Tension sur le seamarket jusqu'en 2006 et place du Brésil

D'après AME (Australian Minerals Economics), l'accroissement planétaire des besoins en minerais de fer va continuer de peser sur l'équilibre offre - demande et faire perdurer la tension existante sur le marché intercontinental des minerais de fer (seamarket) jusqu'en 2006. AME prévoit une augmentation d'au moins 4,5 % l'an pendant les cinq prochaines années. En notant au passage que la demande chinoise qui accapare le devant de la scène, peut fléchir, et rappeler bien à propos que 40 % de la croissance attendue est le fait des aciéristes sud-américains, des pays de la CIS, du Moyen Orient et de l'Inde.

Un autre point de l'évolution du seamarket jugé positif par AME est la constatation que trois mineurs « poids lourds » (CVRD, Rio Tinto, BHP-Billiton) se partagent 70-75 % du tonnage (480 Mt en 2002), donc une plus grande flexibilité en cas de brusques changements de cap. Au plan technique, AME précise que les hauts fourneaux classiques, plus économiques, devraient continuer d'assumer 60 % de la produc-

tion d'acier pour encore 10 ans tandis que le développement de la production de DRI semble reparti (Direct Reduced Iron, dont l'élaboration absorbe 80 % du marché de la pelletisation) et devrait ajouter une capacité de 10 Mt d'ici 2008.

Le Brésil étant un des deux « eldorado » du minerai de fer, le développement des capacités y est vigoureux. Le n° 1 mondial des minerais Companhia Vale do Rio Doce a créé avec le sidérurgiste n° 2 japonais JFE Holdings une JV à 50-50 pour développer le gisement de fer de Minas da Serra Geral (Minas Gerais). Sur ce gisement de 450 Mt, l'investissement sera de 47 M\$ pour produire 10 Mt/an (2 Mt pour JF Steel) puis 15 Mt/an ultérieurement. CVRD a aussi pour projet d'augmenter la capacité de production à sa mine de Carajás, pour la porter de 70 à 85 Mt/an. Enfin, Companhia Siderúrgica Nacional projette d'augmenter la production de sa mine de Casa de Pedra (Minas Gerais) en la portant à 40 Mt/an (dont 28 Mt prévues à l'exportation), et construire une usine de pelletisation de capacité 6 Mt/an.

(Metal Bulletin : 17/11/2003 ; Mines et Carrières - Industrie Minière : Octobre 2003 ; Mining Journal : 24/10/2003)

Évolution dans la sidérurgie polonaise

La privatisation du groupe sidérurgique polonais n° 1, Polskie Huty Stali, est effective avec la signature fin octobre entre l'acquéreur, le groupe anglo-indien LNM et l'état polonais. L'UE avait laissé le choix à la Pologne entre l'arrêt des subventions (638 Ms sur la période 1997-2003) et la privatisation. La facture globale de LNM devrait atteindre 1 210 Ms environ. Malgré des imprécisions sur les chiffres, cette somme se subdiviserait en 190 Ms pour le rachat des 25 % de l'Etat, 340 Ms de reprises de dettes (sur un total triple), 170 Ms de recapitalisation, 510 Ms d'investissement sur l'outil de production.

L'espagnol Celsa, qui vient de racheter la compagnie Huta Ostrowiec mise en faillite en 2002 pour un montant équivalent à 12,5 Ms, prépare un plan de développement qui portera sa production de barres d'acier de 0,3 à 0,4 Mt/an en 2004 et à 0,6 Mt/an. Parmi les urgences, à l'exemple de la réduc-

tion des émissions de gaz de la fonderie de l'usine, la direction de Celsa voudrait rapidement constituer une gamme de demi-produits en plus des barres.

(L'Usine Nouvelle : 28/10/2003 ; Metal Bulletin : 27/10/2003, 10/11/2003)

Nouveau sidérurgiste n°3 en Inde

La fusion de Jindal Vijayanagar Steel Ltd (JVSL, filiale 100 % d'OP Jindal Group) et de Jindal Iron & Steel (Jisco) a créé le sidérurgiste indien n° 3. JVSL était un aciériste intégré produisant des bobines laminées à chaud tandis que Jisco était n° 1 en Inde dans le laminage à froid et les aciers galvanisés. Le chiffre d'affaires du nouveau groupe atteindrait l'équivalent de 1,1 Md\$, soit un classement dans le Top 20 des compagnies du pays.

(Metal Bulletin : 20/11/2003)

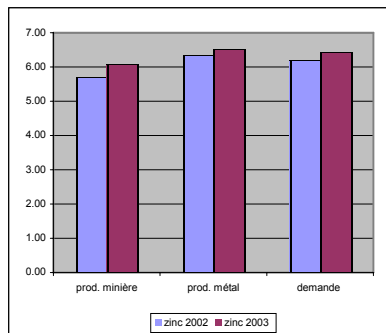
PLOMB - ZINC

L'ILZSG a fait ses comptes sur la période janvier - août 2003

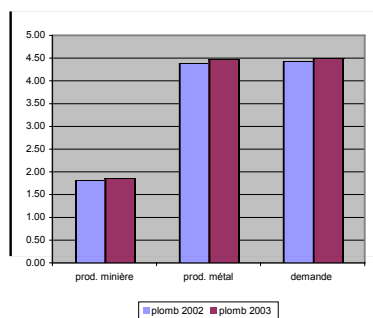
L'International Lead and Zinc Study Group a fait le bilan mondial sur les huit premiers mois de l'année des productions (mines et fonderies) et de la demande (tabl. ci-dessous).

En règle générale, c'est l'Asie qui tire toutes les hausses tandis que l'Europe voit ses productions de métal baisser suite aux nombreuses fermetures de sites. Concernant le zinc on peut noter la nette reprise de la production minière dont le gain vient en particulier d'Asie et d'Europe grâce à la reprise de la mine irlandaise de Tara.

Zn : 8 mois 2003 (Mt)	2002	2003	évol. %
prod. minière	5.70	6.07	6.49
prod. métal	6.34	6.52	2.84
demande	6.20	6.43	3.71



Pb : 8 mois 2003 (Mt)	2002	2003	évol. %
prod. minière	1.80	1.85	2.78
prod. métal	4.39	4.47	1.82
demande	4.42	4.49	1.58



(Platt's Metals Week : 03/11/2003)

Tendances de la production chinoise 2004 (zinc et plomb)

Les exportations chinoises de zinc et de plomb semblaient devoir uniformément souffrir de la révision à la baisse des primes incitatives, d'autant que le niveau de production avait été diminué par l'arrêt d'un certain nombre de lignes de production, cas en particulier du zinc. La tendance lourde semblait donc à la baisse du niveau des exportations cette année (vérifiée pour le zinc lingot et allié avec - 12 % sur les neuf premiers mois) et pour l'an prochain. En fait, les tendances entre zinc et plomb semblent diverger.

Concernant le zinc, la prime va chuter de 17 à 11 % en 2004. L'approche de la barre des 1 000 \$/t a incité certains producteurs à relancer des capacités mises en sommeil tandis que d'autres attendent encore. Ainsi de Baiyin Non Ferrous (Gansu) qui redémarre une unité en sommeil de 100 kt/an tandis qu'Huludao (Liaoning) attendrait mi-2004 pour redémarrer une unité de 130 kt/an (arrêtée depuis juillet 2001 !). Huludao a baissé ses exportations cette année, à 45-50 kt (prévision 2004 inconnue), Baoji Dongling (Shaanxi) n'a pratiquement pas exporté (0,5 kt) et Zhuye Torch (Hunan) devrait baisser ses exportations de 50 kt à 35 kt l'an prochain. Donc des productions en hausse et de nouvelles capacités malgré le contexte, à l'exemple de Hongda (Sichuan, + 100 kt/an).

Concernant le plomb, la prime va baisser de 2 points seulement, de 15 à 13 %. Cette année, malgré le développe-

ment de la demande intérieure (+ 5,5 %) et l'affermissement du prix, les producteurs chinois ont déjà profité d'un rebond des exportations dû à la défection d'un certain nombre de producteurs dans le monde et à la remontée du cours qui a suivi. Ainsi, les exportations 2003, d'abord envisagées à - 10 % par rapport au niveau 2002 (420-430 kt) devraient atteindre + 10 %. Sur ce constat, les prévisions 2004 à la baisse d'exportateurs comme Yuguang Group (Henan, de 100 à 60-70 kt) et de Jiyuan (Henan, de 80 kt à non dévoilé) ne semble pas devoir être prise au pied de la lettre, d'autant que la perte de deux points de prime a été jugée supportable. La production chinoise de plomb devrait augmenter de 9,80 % cette année, à 1,4-1,5 Mt et elle est estimée augmenter de 10 % l'an prochain.

(Metal Bulletin : 17/11/2003 ; Mining Journal : 07/11/2003 ; Platt's Metals Week : 27/10/2003, 10-17/11/2003)

La hausse de la demande intérieure pousse Hindustan Zinc à se développer

Le principal producteur indien Hindustan Zinc, privatisé en 2002 (acheté par la filiale du Groupe Sterlite Industries), a pu lever 125 M\$ sur les marchés internationaux afin de développer sa production de Rampura. Il va donc augmenter ses capacités de production de minerai de zinc, de 2,20 à 3,75 Mt/an, et de fonderie, de 165 à 300 kt/an, afin d'être en phase avec le développement de la demande intérieure qui est estimé croître de 5 % l'an ces prochaines années.

(Platt's Metals Week : 10/11/2003)

2. MÉTAUX D'ALLIAGE

ANTIMOINE

Quota chinois d'exportation 2004 fixé mais producteurs réticents

Le quota d'exportation chinois d'antimoine (métal contenu, tous produits confondus) pour 2004 a été fixé à 65 700 t. Mais la faiblesse du cours dissuade les producteurs d'exporter, à l'exemple de Longlin Antimony Works. LAW a déclaré maintenir l'arrêt de ses exportations de lingots, intervenu en

début d'année, tant que le cours sera au niveau actuel. Récemment, le prix de l'antimoine se négociait vers 2 100-2 200 \$/t cif Europe, contre 3 100-3 200 \$/t fin 2002. Dans la situation du marché, LAW, dont les clients sont aux Etats-Unis, Corée du sud et Japon, ne compte pas sur une reprise possible d'ici la fin 2003, voire de tout 2004.

(Platt's Metals Week : 27/10/2003, 10/11/2003)

COBALT - NICKEL

La hausse du cobalt n'est peut-être qu'éphémère ?

Depuis octobre 2002, le cours du cobalt a plus que doublé, caracolant à 13,70 \$/lb le 12 novembre (qualité 99,8 %), un niveau oublié depuis deux ans et demi. Les raisons en seraient la reprise de la demande dans les superalliages notamment employés dans les turbines à gaz en aéronautique (renouvellement du parc aérien oblige) et le développement du marché des batteries rechargeables. Dans la foulée, certains traders espèrent que le cours atteindra 18 \$/lb d'ici la fin de l'année. Mais... souligne un autre trader, cela ne relève-t-il pas de l'excellente disponibilité du métal quand le prix était faible alors qu'un prix élevé fait toujours basculer les industriels vers des substitutions d'alliages ou de techniques ? Sans oublier la présence sur ce marché de fonds spéculatifs prompts à changer de navire.

(La Tribune : 14/11/2003 ; Metal Bulletin : 27/10/2003, 17/11/2003)

Projet de traitement des tailings à Co-Cu de Kolwezi en bonne voie

Suite de cette affaire abordée le mois dernier, le canadien American Mineral Fieds a pu finaliser avec les autorités de Kinshasa (RDC) un accord qui ouvre la voie à la relance du projet d'exploitation des tailings à Co-Cu de Kolwezi. La société propriétaire de la concession et développeur du projet spécialement créée est Kingamyambo Musonoi SARL, dont AMF prendra 82,5 % du capital - via sa filiale Congo Mineral Development - en versant un total de 15 M\$ à Gécamines, la compagnie d'Etat. Gécamines gardera 12,5 % et le solde de 5 % ira à l'Etat.

(Africa Mining Intelligence : 19/11/2003)

Le niveau du cours du nickel porte les nouveaux projets et en réveille d'anciens

Au Canada, Falconbridge a reçu le feu vert des autorités pour développer le gisement de nickel de Montcalm (Ontario) qui devrait produire 8 000 t/an métal. Le « flow sheet » de l'opération étant régionalisé dans les installations existantes du mineur, traitement du minerai à Kidd Creek et fonderie à Sudbury, le démarrage a pu être programmé dès le 1^{er} trimestre 2005 et l'investissement contenu à l'équivalent de 75 M d'US\$.

Aux Philippines, la filiale QNI du groupe BHP-Billiton va développer le gisement de Surigao. QNI attend le feu vert des autorités pour commencer aussitôt la construction des installations. Le minerai de Surigao (chiffres non fournis) devrait alimenter la raffinerie de Yabulu située dans le Queensland.

En Australie occidentale, Australian Mines Ltd va redémarrer la production de la mine souterraine de nickel de Blair, rachetée à Western Mining Corp en début d'année. AML va sous-traiter la production tandis que le traitement du minerai devrait être confié à l'unité de traitement voisine de... WMC.

(Metal Bulletin : 10/11/2003 ; Mining Journal : 14/11/2003)

Troisième four à ferronickel pour le producteur indonésien Antam

Grâce à la construction d'un 3^e four de production de ferronickel (projet FeNi III), PT Aneka Tambang (Antam) devrait relever sa production de 11 000 à 26 000 t à l'horizon 2005-2006. Antam a sa production de ferronickel concentrée à Pomaala, dans la partie sud-est de l'île de Sulawesi. Le financement bouclé et les prestataires choisis, la construction commencera début 2004. Dans le même temps, Antam a décidé de s'affranchir des problèmes d'énergie en construisant également sa propre centrale électrique dont l'investissement coûtera près de 65 M\$. Cette opération se fera en deux étapes, alimentation des unités de production FeNi I et II d'abord (février 2005), FeNi III ensuite. Par ailleurs, Antam est obligé d'arrêter 20 % de sa capacité actuelle pendant

quatre mois pour raison de grosse maintenance.

(Metal Bulletin : 20/11/2003 ; Mining Journal : 24/10/2003)

MAGNÉSIUM

Exportations chinoises de magnésium en très forte hausse

Selon les chiffres délivrés par l'association chinoise des producteurs de magnésium (CMA), les exportations chinoises devraient passer de 219 kt en 2002 à 300 kt en 2004, soit une progression de 37 % en seulement deux ans. En 2002, le flux de ces exportations était principalement réparti à raison de 35 % vers l'Europe, 20 % vers le continent nord-américain et 16 % vers le Japon.

La CMA a accueilli favorablement le maintien par l'état d'un rabais de 15 % à l'exportation, les autorités gouvernementales s'attachant par ailleurs à consolider la production en supprimant les installations non rentables. Dans le Shanxi, principale province productrice, certains producteurs affichent des velléités de développement en Malaisie ou au Vietnam. Car au même titre que les producteurs européens auparavant, les industriels locaux sont confrontés au défi énergétique chinois. Non seulement des pénuries d'énergie hydroélectrique voire de charbon peuvent affecter leur production, mais le haut niveau du prix de l'électricité tient une place excessive dans les prix de revient, jusqu'à 30-40 % dans certains cas.

(Platt's Metals Week : 27/11/2003)

MOLYBDÈNE

Le molybdène chinois bloqué, le marché occidental en léger excédent cette année

Avec la remontée vers la pleine capacité de production des mines de cuivre dont il est un sous-produit, le molybdène devrait passer en faible excédent cette année sur le marché du monde occidental malgré une hausse de 0,9 % de la demande. Ce bilan a été réalisé par Terry Adams, consultant et principal mandataire de vente du producteur chilien MolyMet (tabl. ci-dessous excluant les productions de la Chine et des pays de l'ex-URSS.

Molybdène : tonnes	2002	2003	évol.%
offre occidentale	129 900	138 350	6.5
dont Chili (exports)	34 000	38 000	11.8
demande occid.	134 900	136 080	0.9
dont Europe	53 525	?	
dont Etats-Unis	29 938	?	
balance	-5 000	2 270	ns
export Chine	39 700	39 700	0.0
export pays ex-URSS	1 680	1 540	-8.3

Tabl . - Bilan chiffré 2002-2003 du marché occidental du molybdène cf Adams Metals.

Ce presque équilibre de l'offre - demande du marché occidental étant obtenu grâce au blocage par l'UE du matériel chinois (taxes anti-dumping depuis août 2001), il faut noter que la prochaine entrée (avril 2004) de dix nouveaux pays devrait étendre la limitation d'importation à ces derniers, dont la République tchèque, la Hongrie et la Pologne. On peut aussi noter la part de la demande européenne (39,7 %) et celle des Etats-Unis (22,2 %) en 2002. A part sont chiffrés les tonnages exportés par la Chine, où une consolidation du secteur est en cours, et par les pays de l'ex-URSS.

(*Metal Bulletin* : 10/11/2003 ; *Platt's Metals Week* : 27/10/2003 ; 10/11/2003)

TUNGSTÈNE

Remous autour du quota d'exportation chinois et des ristournes

La hausse prévue des exportations chinoises de tungstène et produits de tungstène au dernier trimestre n'a pas eu lieu, faute de munitions. Rappelons que c'est l'anticipation de la baisse des primes incitatives l'an prochain (de 15 % à 5 % de la valeur) qui devait en être le moteur. Mais trois bonnes raisons s'y sont opposées : quota 2003 arrivé à quasi-épuisement et flux exportateur à base de contrats long terme, prix sur le marché intérieur de l'APT supérieur de 3-4 \$/mtu au prix à l'exportation de 61-64 \$/mtu fob !

Le nouveau quota global 2004 d'exportation de tungstène et produits de tungstène a été fixé à 16 000 t, soit un peu moins que les 16 300 t de cette année (- 1,8 %).

(*Metal Bulletin* : 20/11/2003 ; *Platt's Metals Week* : 10/11/2003)

VANADIUM

La fermeture de la fonderie de Vantech arrange le marché du vanadium

Malgré le relèvement de sa consommation, poussée par la demande des aciéristes chinois (la Chine est passée nette importatrice de vanadium en septembre), le marché du vanadium reste foncièrement déprimé en raison de l'existence d'un énorme stock mondial constitué dans la période 1999-2002 et du flot de matériel habituellement délivré par le producteur russe Tulachermet. D'après Robert Bunting, responsable commercial chez le producteur US Strategic Minerals, la seule considération durant la période 1999-2002 du différentiel entre production et exportation de pentoxyde de l'Afrique du sud, entre 20 000 et 30 000 t/an, est significative. En février dernier, Xstrata (environ 20 000 t de pentoxyde en 2002) avait réglé un problème de fond en suspendant la production de la mine géante australienne de Windimurra, également donnée pour grande responsable du niveau du stock actuel. Le retrait du marché de sa dernière capacité (limitée à 4 500 t/an de pentoxyde), s'il avait rassuré sur le fond, n'avait même pas suffi à redresser le cours (cf. Ecomine février 2003).

Actuellement, d'après R. Bunting, la situation s'est améliorée du fait d'une balance production - demande de V2O5 légèrement négative, 74 390 t contre 78 470 t, grâce à la fermeture de Windimurra et à la rupture de production intervenue chez Tulachermet de novembre 2002 à avril 2003 : la production y a repris à seulement 70 % de la capacité en place avant la rupture. Néanmoins, le cours sur le marché américain du ferrovanadium est encore descendu récemment, traité dans la fourchette 5,30-5,65 \$/lb alors que le pentoxyde est traité dans la fourchette 2,00-2,10 \$/lb.

Dans ce contexte, Xstrata vient de prendre la décision d'arrêter le complexe sud-africain de Vantech (capacité 6 100 t/an de pentoxyde), situé dans la province de Mpumalanga, en raison de l'épuisement des réserves du gisement en activité, mais aussi en différant la mise en production du gisement de Steelpoortdrift qui était prêt à prendre le relais. Raisons invoquées, la faiblesse

des cours et la robustesse du Rand. Les cours en Europe ont quand même réagi positivement sitôt connue la décision d'Xstrata.

(*L'Usine Nouvelle* : 20/11/2003 ; *Metal Bulletin* : 10-17/11/2003 ; *Mining Journal* : 14/11/2003 ; *Platt's Metals Week* : 10-17/11/2003)

3 - MÉTAUX SPÉCIAUX

GERMANIUM

Germanium : Umicore confirme la reprise dans l'opto-électronique

À l'occasion de la présentation de ses résultats du 3^{ème} trimestre, la société Umicore a confirmé la reprise d'activité constatée lors du trimestre précédent pour sa division électro-optique. Celle-ci regroupe la fabrication de substrats en germanium destinés à l'industrie électronique ainsi que celle de produits chimiques ultra-purs (tétrachlorure et bioxyde de germanium) destinés notamment aux fabricants de fibre optique. L'industriel belge confirme, de plus, l'effet positif sur ses résultats du rachat, en juillet 2003, pour 15 Ms d'activités américaines appartenant à EaglePicher Technologies. Celles-ci concernent la production de produits chimiques à base de germanium.

(*Communiqué de presse Umicore* : 07/11/2003)

INDIUM

Indium : au plus haut depuis 5 ans

L'indium a atteint, début novembre, un plus haut de 5 ans à 240 \$ le kg après avoir atteint un plus bas de 65 \$ le kg en octobre 2002. Cette envolée résulte d'un effet de ciseau lié d'une part à une demande soutenue et d'autre part à une tension sur l'offre liée à l'arrêt de nombreux sites de production de zinc dont il est un sous produit.

C'est son utilisation dans les verres spéciaux destinés aux écrans plats qui tire la demande, il y est utilisé associé sous forme d'oxyde à l'étain (ITO, Indium Tin Oxyde) pour constituer un film conducteur transparent, base de tous les

systèmes d'affichage. Du côté de l'offre, l'arrêt de l'activité raffinage de zinc de Metaleurop à Noyelles Godault ainsi que la baisse de production de Teck Cominco aux Etats-Unis sont à l'origine des tensions, même si les premiers producteurs restent les Chinois. De telles envolées de cours s'expliquent également par l'étroitesse du marché qui n'aurait pas dépassé 509 t en 2002 dont 170 t de métal secondaire d'après la Mining Annual Review. Les acteurs du marché anticipent une poursuite de l'envolée des cours, prochain objectif : 300 \$ le kg

(Mining Journal : 07/11/2003)

SILICIUM

Baisse des taxes américaines sur le silico-manganèse brésilien

Suite à une étude détaillée couvrant la période allant du 1^{er} décembre 2001 au 30 novembre 2002, le département du commerce américain a décidé de réviser à la baisse les taxes anti-dumpings affectant trois producteurs brésiliens de silico-manganèse. Ces taxes atteignaient 88,87 % et ne devraient plus être que de 2,12 %. Une telle révision devrait permettre à ces trois compagnies de reprendre leurs flux d'exportations vers les U.S.A. Il faudra néanmoins attendre la fin de la procédure : le département du commerce a 120 jours pour publier ses conclusions et la levée des taxes est subordonnée à la publication d'une décision définitive.

Les trois producteurs concernés sont : Sibra Electro-Siderurgica Brasileira SA, Companhia Paulista de Ferroligas (CPFL) et Urucum Mineracao (Urucum). Il convient de noter en comparaison, qu'en Europe, les taxes anti-dumping sur le silico-manganèse sont levées depuis mars 2003.

(Platt's Metals Week : 03/11/2003)

Forte progression des exportations de ferro-silicium chinois

Les exportations de ferro-silicium chinois ont progressé de 57 % sur les 9 premiers de l'année 2003 comparativement à la même période de 2002 selon les statistiques des douanes chinoises. En valeur la progression ressort à 75 % à 283 M\$. Cette percée est à mettre en

relation avec les difficultés rencontrées par les producteurs occidentaux.

(Platt's Metals Week : 03/11/2003)

Silicium : raffermissement des prix aux USA

Mises en place pour la première fois en septembre 2002, les mesures anti-dumping américaines à l'encontre du matériel russe ont été confirmées en début 2003. Treize mois après leur mise en place, on peut observer une légère progression des prix d'environ 15 cents la livre sur le marché US. Les prix du silicium à moins de 0,5 % en Fe se négocient entre 62 et 64 cents la livre, soit près de 1 366 dollars la tonne. Alors que les contrats d'approvisionnement pour le premier semestre 2004 sont en cours de négociation, les opérateurs anticipent encore une légère progression de quelques cents. Les approvisionnements du marché américain s'effectuent maintenant essentiellement en provenance d'Afrique du Sud, des U.S.A, de Norvège d'Australie et du Brésil. Après avoir elle aussi imposé des taxes pour endiguer l'afflux de matériel russe, l'Europe voit les prix évoluer autour de 1 300 \$ la tonne.

(Platt's Metals Week : 27/11/2003)

TANTALE

Quand le feldspath vient secourir le tantale

Le projet tantale d'Abu Dabbab en Egypte fait l'objet d'une étude de faisabilité qui devrait être terminée en fin d'année. Selon les prévisions du promoteur du sujet, la société australienne Gippsland Ltd, la pegmatite exploitée pourrait permettre la production annuelle de 180 000 t de pentoxyde de tantale et de 1 000 000 t de feldspath pour céramique. Gippsland annonce d'ores et déjà la conclusion d'accords de commercialisation pour la livraison de 250 000 t de feldspath, à partir de 2005, sur le marché italien des carreaux céramiques; les enlèvements pourraient atteindre 900 000 t dès 2009. Compte tenu des conditions du marché prévalant dans le domaine du tantale, la commercialisation du feldspath pourrait conditionner la viabilité économique du projet.

Le projet est détenu à 50 % par Gippsland et le reliquat par le service

géologique égyptien et l'agence minière gouvernementale.

(Industrial Minerals : octobre 2003)

TERRES RARES

L'autrichien Treibacher absorbe sa filiale terres rares

Le groupe autrichien Treibacher Industrie AG a absorbé sa filiale dédiée aux terres rares Treibacher Auemet Produktions GmbH.

Né en 1898 le groupe autrichien initialement appelé Treibacher Chemische Werk Ag a fait l'objet d'une prise de contrôle par le groupe Wienerberger¹ en 1991. En 2000, son activité minéraux abrasifs artificiels (alumine électro-fondue) regroupée dans sa filiale treibacher schleifmittel a été cédée au groupe Imerys.

(Industrial Minerals : novembre 2003; communiqué de presse Imerys et Treibacher Industry)

Mt Weld (Australie) : partenariat chinois en vue

Déjà leader mondial de la production minière de terres rares avec plus de 80 % des approvisionnements mondiaux, la Chine prend pied en Australie avec la prise de contrôle à hauteur de 42,5 % de Lynas corp Ltd par le groupe CSG (China Iron and Steel Industry Trade Group Corp). La société australienne détient les droits sur le gisement de Mt Weld et prévoit de commercialiser des concentrés à partir du 2nd semestre 2004.

(Industrial Minerals : novembre 2003)

TITANE

Projets sables de plage : et toujours des outsiders

Alors que l'Afrique australe et orientale offre avec l'Australie les plus vastes perspectives d'approvisionnement en minerai de titane et zirconium (voir économie octobre 2003), les perspectives du marché, aussi bien que les besoins de renouvellement des réserves, suscitent la promotion de nombreux projets. Zone d'intérêt cette fois, la côte ouest africaine. En Gambie, la société junior australienne Carnegie Corp Ltd effectue un premier

¹ Le groupe Wienerberger est le leader mondial des briques terre cuites.

test sur un concentré de zircon obtenu à partir des tailings d'une ancienne exploitation anglaise, alors qu'au Senegal une autre société australienne Mineral Deposits Ltd annonce l'obtention d'un permis d'exploration sur près de 100 km de côte au nord de la capitale Dakar.

(*Industrial Minerals* : novembre 2003 ; *Mining Journal* : 31/120/2003)

Titane métal : timide amélioration en vue pour 2004 ?

À l'occasion de la conférence annuelle réunie à l'initiative de l'association internationale du titane, les acteurs de la filière métallurgique montrent un optimisme prudent après deux années terribles succédant aux attentats du 11 septembre 2001. Leurs espoirs reposent sur la progression attendue du trafic aérien qui devrait être de 4,4 % en 2004 et de 6,3 % en 2005. L'aéronautique civile qui représentait à elle seule 40 % des ventes en 2000 a en effet longtemps constitué le principal moteur de l'activité métallurgique du titane et sur elle se fondent encore tous les espoirs de la profession. Il est vrai qu'avec seulement 26 % du marché actuellement il est permis de penser qu'un point bas a été atteint. La profession fonde encore de grands espoirs sur les deux autres piliers de l'activité : l'industrie et les biens de consommation d'une part et l'aéronautique militaire et l'armement en pleine expansion depuis l'accroissement des budgets américains de la défense, d'autre part. Hors Russie, le marché du titane était évalué en 2002 à environ 37 000 t et les industriels parient toujours sur des nouvelles techniques métallurgiques qui permettraient d'abaisser les prix du métal. Il est souvent fait mention du procédé Fray qui permettrait de convertir une cathode de dioxyde de titane en titane métal. Ce procédé n'a cependant jamais dépassé le stade du laboratoire.

(*Platt's Metals Week* : 20/11/2003)

URANIUM

Rabbit Lake (Canada) : renouvellement pour 5 ans du permis minier

Détenue par le groupe Cameco, l'exploitation d'uranium de Rabbit lake dans l'état du Saskatchewan au Canada a vu le renouvellement pour 5 ans de son permis d'exploitation. Ce renouvellement a été octroyé par l'autorité canadienne de sûreté nucléaire qui veille particulièrement au respect de l'environnement. Rabbit lake regroupe la deuxième plus grosse unité de traitement de minerai d'uranium au monde avec une capacité de 12 millions d'onces U3O8, ainsi que le gisement souterrain de Eagle Point dont les réserves sont évaluées à 18 millions d'onces U3O8.

(*Mining Journal* : 31/10/2003)

4. DIAMANT et MÉTAUX PRÉCIEUX

DIAMANT

Investissements dans la filière diamant angolaise

Le groupe russe Alrosa poursuit en Angola son plan d'expansion : son président est allé inaugurer la centrale électrique captive (16 MW, 45 M\$) construite sur la rivière Chipaca. L'énergie doit servir au développement des gisements de Catioca (32,8 % Alrosa) dont l'objectif de production est de 350 M\$/an en valeur et de Luo, encore en projet. A cette occasion, le président d'Alrosa s'est déclaré intéressé par les diamants alluviaux.

C'est dans ce domaine des diamants alluviaux que la compagnie nationale Endiama a conclu un accord avec trois autres sociétés de droit angolais (Gelton, Prodminas et Saccir) et Makitara, filiale de la compagnie sud-africaine Trans Hex Group, pour rechercher des diamants alluviaux dans la région de Cacolo. La place accordée à THG

(30 % contre 31 % pour Endiama) résulterait des liens noués pendant la période de l'Apartheid sud-africain entre un de ses actionnaires, Tokyo Sexwale (directeur de Mvelaphanda Holdings, compagnie du Black Empowerment), et des dirigeants angolais actuels.

(*Africa Mining Intelligence* : 05-19/11/2003)

Résultat exceptionnel de la JV Debswana

La JV entre l'Etat du Botswana et le groupe De Beers devrait surpasser de 20 % son objectif de production 2003. Debswana prévoit de produire cette année plus de 30 millions de carats, soit un bonus de 5,4 Mct par rapport au plan et... sans dépassement de budget. Ce résultat est en partie dû à la montée en production de sa 4^e mine, Damtshaa.

(*Africa Mining Intelligence* : 05/11/2003)

Southern Era envisage la fermeture de la mine sud-africaine de Klipspringer

Le ratio Rand/Dollar défavorable aux mineurs en Afrique du sud est brandi par la compagnie australienne Southern Era Resources pour justifier l'arrêt possible de production à la mine de diamants Klipspringer (120 000 ct/an). Pour le moment, la direction de SER (50 % de l'actif) reste indécise entre les options possibles : restructuration de l'exploitation, baisse de rythme ou abandon.

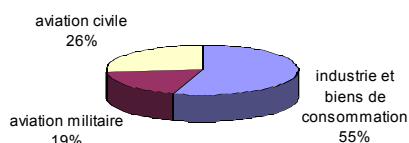
(*Mining Journal* : 14/11/2003)

ARGENT

Tendances 2003 de la demande d'argent

En avant première du bilan annuel de Gold Fields Mineral Services (parution au printemps 2004), Philip Klapwijk, consultant chez GFMS, a donné les grandes tendances de la consommation d'argent marquée depuis quelques années par la récession de la photographie argentique. En 2003, c'est logiquement la demande industrielle qui augmenterait sa part de marché de 2 %, vers 45 %, face aux reculs de la photographie argentique de 5 % et de la joaillerie de 3 %. Marginalement, on notera une augmentation de 13 % dans la fabrication de monnaie, qui ne représente qu'une faible

principaux secteurs de consommation du titane en 2002



fraction de la demande, et une résistance de l'usage du métal dans le domaine photo-vidéo grâce à sa présence (en faible quantité) dans les supports imprimés des images numériques, les bandes de films et l'imagerie RX.

(*Metal Bulletin* : 17/11/2003)

Quota d'exportation d'argent chinois 2004 en hausse de 39 % !

Concernant le métal argent chinois, l'inadéquation « quota officiel d'exportation/production estimée par spécialistes » continue. Un représentant du Ministère du Commerce chinois a révélé que le quota 2004 d'exportation serait de 3 050 t, soit 39 % de plus que le quota actuel de 2 200 t qui devrait être atteint. Cette augmentation est expliquée par la conjonction d'une bonne orientation de la demande internationale et d'une capacité de production minière en hausse. La production chinoise est estimée à 1 800-2 000 t (chiffres 2001), soit 10 % de la production minière mondiale. Sur l'hypothèse d'une consommation locale de seulement 1 000 t, le ratio « autres sources d'approvisionnements/production minière » serait de 100 %.

(*Platt's Metals Week* : 10/11/2003)

La mine russe de Khakandzhe est entrée en production

Située en Sibérie, dans la région de Khabarovsk voisine de la côte Pacifique et proche de la frontière chinoise, la mine d'argent et d'or de Khakandzhe vient d'entrer en production : elle devrait fournir 2,7 Moz/an d'argent (84 t) et 129 000 z/an d'or (4 t). C'est la compagnie russe Polymetall qui opère ce gisement après y avoir investi l'équivalent de 100 M\$. Les réserves y sont estimées à 2 668 t d'argent et 60 t d'or.

(*Mining Journal* : 31/10/2003)

OR

Placer Dome prêt à relancer le projet chilien de Cerro Casale

Avec la remontée des cours de l'or et du cuivre, le producteur canadien Placer Dome peut espérer trouver bientôt des conditions économiques permettant la relance de son projet à cuivre - or chilien de Cerro Casale mis en veille en 1999.

Le projet (51 % Placer Dome, 25 % Arizona Star Resource et 24 % Bema Gold) nécessiterait un investissement de 1,3 Md\$. Pour des ressources estimées à 400 t d'or et 1,5 Mt de cuivre, l'étude de faisabilité avait proposé une exploitation basée sur une production annuelle de 28 t d'or et 128 000 t de cuivre.

(*Metal Bulletin* : 10/11/2003)

Fermeture au Brésil de Mina Velha, mine d'or exploitée depuis 1725

AngloGold, l'actuel opérateur, a décidé de mettre un terme à l'exploitation de Mina Velha, dans l'état du Minas Gerais, exploitée depuis près de trois siècles et dont la production depuis 1834 s'établit à 534 tonnes. Les ressources étant arrivées à épuisement (production de 500 kg cette année), AngloGold préfère concentrer ses investissements sur d'autres mines en développement du Minas Gerais. Pour le moment, la production d'AngloGold dans le Minas Gerais atteint 6,5 t.

(*Platt's Metals Week* : 03/11/2003)

Wheaton va développer le gisement d'or brésilien d'Amapari

La fringale d'investissements de la compagnie canadienne Wheaton River Minerals reste d'actualité. Après les acquisitions au Mexique, en septembre, de 100 % du projet Los Frailes et de 21,2 % du projet El Limon, aussitôt suivies d'un élargissement du capital, WRM prend le contrôle total d'EBX Gold qui détient le projet brésilien Amapari. WRM devra déboursier 105 M\$ en cash, échange d'actions et émission de warrants.

Le gisement, situé dans l'état d'Amapa, est en partie en oxydés superficiels et en partie en sulfures sous-jacents. Ses ressources mesurées et indiquées seraient de 53 t, dont 43 t environ en prouvées et probables, réparties en 21 t dans l'oxydés (9,8 Mt à 2,13 g/t Au) et en 22 t dans le sulfuré (4,9 Mt à 4,51 g/t Au). L'étude de faisabilité prévoyait une production sur cinq ans de 5 t/an à un coût opératoire de 136 \$/oz pour les oxydés (carrière, lixiviation en tas), et de 4,2 t/an à un coût opératoire de 190 \$/oz pour le sulfuré.

(*Mining Journal* : 14/11/2003 ; *Platt's Metals Week* : 10/11/2003)

Projets maliens

Rebond nécessaire après l'échec de sa contre OPA sur Ashanti Goldfields et/ou arrivée de Newmont dans le secteur (cf Ecomine d'octobre), Randgold Resources a déclaré proche sa décision définitive concernant le projet de développement du gisement de Loulo. Randgold attend encore un audit de contrôle de l'estimation des ressources faite avec l'étude de faisabilité. Mais en principe, le début de construction des infrastructures est déjà programmé pour l'an prochain et sa fin prévue au 3^e trimestre 2005. En attendant, les résultats du britannique ont baissé car le gisement malien de Morila, son unique opération en activité (40 % du capital), a nettement moins produit et rapporté que l'an dernier en raison, principalement, de l'assèchement des minerais à teneurs exceptionnelles. Sur la lancée de sa tentative d'OPA, Randgold est aussi en position d'acquiescer en Afrique des actifs or de plus faible volume qu'Ashanti.

Quelques mois après s'être engagé à examiner le rachat partiel de la mine d'or de Syama (Randgold) et à cinq mois de l'échéance de l'étude de due diligence, l'Australien Resolute Mining déplace le problème en portant son intérêt sur le prospect de Finkolo qui correspond à la terminaison méridionale de la structure portant Syama. Resolute va donc entrer en JV à 50-50 avec Etruscan Resources sur son projet Finkolo. L'objectif est d'accélérer le programme d'exploration par sondages qui est en cours (0,3 M\$) afin d'en connaître le résultat avant le 31 mars 2004. Il apparaît donc que la seule réactivation de la mine de Syama, passée dans le minerai sulfuré difficile à traiter, reste sub-économique.

(*Africa Mining Intelligence* : 19/11/2003 ; *Mining Journal* : 14/11/2003)

Feu vert au développement du gisement burkinabé de Taparko

High River Gold Mines est sur le point de lancer le développement du projet Taparko (80 % HRGM) et, en vertu de la fusion d'intérêt avec le prospect voisin d'Axmin, de lancer le projet Bouroum. La récente étude de faisabilité combinant la réalisation des deux projets fait état de la production de 21 t d'or sur une durée de 7,5 ans, avec un rythme de production plus élevé (3,1 t) les premières années. Les infrastructures communes aux deux

gisements devraient être construites sur le site de Taparko. La faisabilité « bancaire » est encore à faire.

(*Mining Journal* : 07/11/2003)

La hausse du Rand sud-africain contribue à la fermeture de mines

L'affaiblissement du Dollar et la hausse du Rand (+ 24 % cette année face au Dollar) sont à l'origine d'une révision de stratégie chez Harmony Gold, devenu le 1er producteur d'or d'Afrique du sud d'où il tire 90 % de sa production. Harmony devrait fermer ses mines de Deelkraal et de Ranfontein devenues sub-économiques. Avec les fonds récupérés des ventes des mines russes (Highland Gold, High River), Harmony compte dynamiser le site de Free State Operations, également sud-africain (aux meilleures conditions d'exploitation) et, surtout, relancer l'investissement sur ses mines d'or australiennes (Mount Magnet, South Kalgoorlie, Gidgee, etc...).

AngloGold fait aussi le ménage. Sa direction a décidé la fermeture de la mine de Savuka, dans la province du Nord-ouest, dont la dernière production trimestrielle (1,4 t) a été faite au coût opératoire de 487 \$/oz. Toutefois, la fermeture sera progressive, étalée sur deux ans.

(*Africa Mining Intelligence* : 05/11/2003 ; *Mining Journal* : 07/11/2003)

Fusion complexe de trois compagnies minières sud-africaines

Dans l'objectif de la nouvelle législation sud-africaine stipulant qu'au moins 15 % du capital des compagnies minières d'ici cinq ans et 26 % d'ici dix ans doivent être entre les mains du Black Empowerment (autochtones « historiquement désavantagés »), trois compagnies vont procéder à une fusion : Anglovaal Mining (Avmin), Harmony Gold Mining Co et African Rainbow Minerals (ARM appartenant à l'homme d'affaires Patrice Motsepe). Le procédé de la fusion, par échanges et/ou achats et ventes d'actifs (équivalent à 1,3 Md d'\$), est complexe car il amplifie le système existant des participations croisées et de « l'emboîtement » capitalistique (cf. Anglovaal Mining avec Anglovaal et Anglovaal Holdings). Au bout du

compte, ARM, Anglovaal Mining et Harmony vont former Avmin, groupe diversifié dans les métaux de base, le platine, le nickel et le minerai de fer, dont ARM sera majoritaire avec 63,2 % du capital. Pour compliquer, le nouvel Avmin devrait s'appeler African Rainbow Minerals Ltd.

Mais auparavant, et un peu en marge de cette fusion, Anglovaal aura cédé ses actifs or regroupés dans Avgold à Harmony qui poursuit une activité or distincte. En plus des 11,8 % d'Avgold qu'il détenait déjà, Harmony récupère les 42,2 % détenus par Anglovaal Mining par échange d'actions valorisant cette part à l'équivalent de 420 M\$. Passé à 54 % du capital d'Avgold, Harmony est légalement tenu de faire une offre aux minoritaires. On notera, en particulier, qu'Harmony va pouvoir développer seul le complexe de Target dans la province de Free State, qui comprend le gisement Target (objectif 10,9 t/an d'or pendant 18 ans et coût opératoire de 180 \$/oz) et la zone de ressources dite Target North (1 850 tonnes !).

(*Africa Mining Intelligence* : 19/11/2003 ; *La Tribune* : 17/11/2003 ; *Metal Bulletin* : 17/11/2003 ; *Mining Journal* : 14/11/2003 ; *Platt's Metals Week* : 17/11/2003)

PALLADIUM - PLATINE ET AUTRES PGM

Toujours le platine ...

Le platine se porte bien car il est maintenant plus prisé pour son potentiel en tant que catalyseur dans le domaine industriel, notamment indispensable dans les nouvelles technologies, que pour son statut de métal précieux. De plus, deux pays seulement contrôlent 93 % de sa production et les banques centrales n'en ont pas des milliers de tonnes en réserve comme dans le cas de l'or. Monté à 772 \$/oz le 13 novembre à Londres, le cours est bien parti pour franchir la barre des 800 \$/oz et retrouver un niveau oublié depuis 1980... malgré les prévisions 2003-2004 divergeantes : surplus pour CPM Group (cf. Ecomine d'octobre) et déficit pour Johnson Matthey et en attendant que son coût élevé devienne un frein à son expansion (substitutions possibles voire changement de technologie).

La hausse du platine résultant de la précipitation des fonds d'investissement et d'investisseurs cherchant refuge, les raisons justifiant l'engouement sont les suivantes. D'abord, les prises de position industrielles et politiques sur « l'Economie Hydrogène », dont la plus marquante est celle du président américain faite en début d'année. Ensuite le Dollar faible. Enfin, l'incertitude grandissante concernant la réalisation des objectifs des producteurs sud-africains confrontés à un triple challenge : l'appréciation du Rand face au Dollar qui hausse les coûts et ronge les marges, la recomposition du secteur minier (article ci-dessous) et l'évolution technique dans les exploitations (cf. Éconote). Ainsi, le producteur n° 1 Anglo Platinum (51 % de la production sud-africaine), n'est plus sûr d'atteindre ses objectifs de production à l'horizon 2006 : il serait question qu'Anglo rabatte son objectif de production de 0,5 Moz, soit de 3,5 à 3,0 Moz (93,3 t).

(*Financial Times* : 24/10/2003 ; *La Tribune* : 10/11/2003 ; *Metal Bulletin* : 24/11/2003 ; *Platt's Metals Week* : 27/10/2003, 17/11/2003)

Le Black Empowerment se renforce dans le secteur des PGM

Après les mouvements d'actifs chez Lonplats et Implats pour satisfaire à la nouvelle législation sud-africaine vis-à-vis du Black Empowerment (cf. Ecomine d'octobre), c'est au tour de Mvelaphanda Holdings de prendre les rênes. « Mvela », la compagnie minière de l'homme d'affaires Tokyo Sexwale, a l'objectif de constituer au début 2004 une compagnie du Black Empowerment spécialisée dans le platine et les PGM. Détenant déjà 22,4 % de Northam Platinum et 50 % de la JV Dwaalkop (partie de la zone platinifère de Messina, 109 t de ressources), Mvela s'est porté acquéreur des 50 % détenus par Khumama Platinum (autre protagoniste du BE) dans le projet Booyensdal (UG2 reef, ressources PGM évaluées à 2 000 t dont plus de 1 000 t en platine !) dont l'autre propriétaire est Anglo American Platinum.

L'arrivée de Mvela pourrait accélérer la mobilisation des capitaux nécessaires au développement de Booyensdal et de Dwaalkop, projets qui ne sont pas encore d'actualité.

(Africa Mining Intelligence : 19/11/2003 ; Metal Bulletin : 10/11/2003 ; Platt's Metals Week : 10/11/2003)

5. MINÉRAUX INDUSTRIELS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Accès à la ressource : contacts entre les ministères de l'industrie et de l'urbanisme

Lors de la réunion du conseil d'administration de l'Association Professionnelle des Produits Minéraux Industriels, les professionnels ont pris acte avec intérêt des contacts entrepris entre le Ministère de l'Industrie et le Ministère de l'équipement en vue d'examiner comment aménager la réglementation de l'urbanisme pour éviter qu'elle fasse obstacle à l'accès à la ressource. D'autre part l'association a vu l'adhésion d'un nouveau membre, le comité des salines.

(Bulletin d'Informations Professionnelles de la Fédération des Chambres syndicales des minerais, minéraux industriels et métaux non ferreux n° 18 : 13/11/2003)

Les sables bitumineux canadiens : un nouvel eldorado ?

Identifiés dès le XVIII^{ème} siècle, les sables bitumineux de l'Athabasca, au nord de la province de l'Alberta dans l'ouest du Canada, voient l'afflux des majors du secteur pétrolier en quête de ressources alternatives. La province pétrolière identifiée recèlerait des ressources estimées à 320 milliards de barils, dont, à l'heure actuelle seuls 175 milliards seraient exploitables économiquement et techniquement. Le gisement est en effet constitué par des huiles extra-lourdes qui ne sont récupérables, jusqu'à présent, que par des méthodes minières classiques. Celles-ci supposent découverte, terrassement et manœuvre d'impressionnants volumes de sable, tout en limitant la profondeur d'exploitation à environ 75 m compte tenu du caractère peu consolidé de ces sables. Avec ces techniques, le prix de revient de l'extraction ressort entre 6 et 7 US\$ auxquels il faut ajouter les coûts de traitement du pétrole lourd, soit 6 à 9 US\$ le baril. Avec un prix de revient final entre 12 et 16 dollars jusqu'il y a quelques années on comprend

que le naphte canadien ait été un piètre challenger du pétrole arabe naturellement d'excellente qualité et dont le prix de revient peut être inférieur à 1US\$. Les choses ont cependant évolué, d'abord avec la baisse des coûts des méthodes classiques d'extraction, mais aussi avec la perspective de la mise en oeuvre de techniques d'exploitation de type pétrolier qui rendraient accessibles les ressources situées à des profondeurs de 5 à 600 m. La méthode utilisée serait un drainage gravitaire par circulation de vapeur. Étudiée depuis les années 1980, la technique en est au stade des essais pilotes et suscite suffisamment d'intérêt pour que les majors du pétrole aient tous des projets dans l'Athabasca, à l'image d'Exxon Mobil, Shell, Conoco-Philips ou Total. Les 9 plus gros projets en cours représentent un investissement total de 17,7 milliards d'euros pour une production envisagée de 1 800 000 barils par jour. Un bémol cependant : les volumes d'eau nécessaires (de 2 à 3 barils d'eau pour un baril d'huile produit) et l'importante auto-consommation d'énergie fossile (14 à 20 % des quantités extraites) pour produire un brut « synthétique » avec, comme corollaire, une augmentation des émissions des gaz à effet de serre. Or, avec 18,3 tonnes de dioxyde de carbone par habitant le Canada a des émissions de 30 % supérieures à la moyenne des pays de l'O.C.D.E. Pour l'heure, l'exploitation par les méthodes minières classiques doit également être appréhendée en terme de « consommation d'espace » dans une région boisée grande comme la Suisse.

(L'Usine Nouvelle : 30/11/2003)

Le secteur des matériaux se porte bien en bourse

Favorisés par un marché dynamique, à l'image de la construction neuve qui progresse en France de 5,3 % sur un an, les sociétés cotées du secteur des matériaux prennent leur revanche sur les valeurs « technologiques », à l'image de St-Gobain et Imerys. Avec une progression de son CA de 2,5 % à périmètre comparable, St-Gobain, malgré la baisse du dollar et son exposition au risque amiante aux USA a vu son cours de bourse progresser de 70 % sur un an. De son côté, Imerys, le « leader mon-

dial de la valorisation des minéraux » qui réalise 21 % de ses ventes dans les matériaux de construction, s'octroie 42 % sur un an, en dépit d'un flottant et d'une liquidité limités. Dans la foulée, le groupe vient d'annoncer une augmentation des prix dans le domaine des pigments pour papier, celle-ci variera entre 3 et 8 % à compter du 1^{er} janvier.

(L'Usine Nouvelle : 06/11/2003 ; communiqué de presse Imerys)

Verrerie de table qui pleure, verrerie de spécialité qui rit et verrerie d'art en retard

L'italien Bormioli deuxième fabricant mondial de verrerie de table derrière le français Arc International va fermer son usine de Rive de Gier dans la Loire pour concentrer son activité sur le seul site de la Chapelle-St-Mesmin dans le Loiret. Après avoir multiplié les acquisitions au cours des années 70, l'italien accumule les pertes et se voit contraint à une consolidation marquée par la vente de tous ses sites de production allemands et la diminution de ses effectifs, passés de 5 300 en 1999 à 3 800 en 2003. À l'image de son rival français il est affecté par la concurrence des pays en développement et l'apparition de nouveaux acteurs comme le Turc Pasabahce.

Dans le domaine du verre plat, les niches de spécialités se portent bien avec, en France des investissements pour la société européenne de systèmes optiques (Seso) spécialisée dans les miroirs haute précision à destination de l'industrie spatiale, de la défense (lasers, microélectronique). La PMI. basée à Aix en Provence prévoit ainsi de doubler sa surface de production pour un investissement total de 2,5 Ms. De son côté, la société normande VIP spécialisée dans le vitrage isolant et le verre trempé vient d'investir 10 Ms dans son site de Bouleville dans l'Eure. Cet investissement va faire de cette usine le plus grand site indépendant (11 500 m²) de transformation du verre en Europe.

Enfin la verrerie de Vianne (Lot-et-Garonne) qui fabrique des produits soufflés à la bouche pour le luxe, l'art et le design, malgré un savoir-faire reconnu, souffre de la concurrence d'Europe orientale et d'Asie. L'entreprise qui est confrontée à son

quatrième dépôt de bilan en 20 ans ne compte plus que 199 salariés alors qu'à son apogée, au cours des années 1970, ceux-ci atteignaient 1 millier. Le problème posé est celui de l'adaptation d'une entreprise où le personnel est constitué d'artistes qui doivent travailler à des cadences industrielles. Le savoir-faire y est en effet déterminant sachant que la formation d'un bon verrier nécessite au moins six ans.

(*L'usine nouvelle* : 16/10/2003 ; 21/10/2003; 29/10/2003; *Les Echos* : 03/11/2003)

Investissement massif pour l'Office Chérifien des Phosphates

Le groupe étatique O.C.P. (office Chérifien des Phosphates) qui assure la troisième source de revenus du royaume du Maroc a signé le 27 octobre deux conventions d'investissement avec l'Etat pour un montant de 140 Ms. Il s'agit, d'une part, d'améliorer la production des sites miniers de Khouribgha et de Youssoufia et d'autre part de construire une nouvelle ligne de production d'engrais simple super-phosphate (SSP) d'une capacité de 400 000 t/an et de transformer des unités sulfuriques simple absorption en double absorption.

(*Africa Mining Intelligence* n° 72 : 5-18/11/2003)

Le London Metal Exchange s'ouvre aux matériaux plastiques

Une révolution en douceur se prépare dans le temple du négoce mondial. Pour la première fois depuis sa création, voilà 126 ans, le L.M.E. envisagerait d'établir des contrats à terme pour une substance non métallique : les plastiques. Bien qu'encore à un stade préparatoire la décision marque la part grandissante des plastiques dans l'économie mondiale. Les cinq plus importants thermoplastiques² représentent en effet un C.A. annuel proche de 150 milliards de dollars, avec près de 120 millions de tonnes commercialisés (source LME). Dans un premier temps, les deux plastiques concernés sont le polypropylène (P.) et le LLDPE (polyéthylène linéaire, basse densité ou PEbd). Ces deux matériaux

² Polyéthylène, polypropylène, polystyrène, PVC, PET.

représentaient en Europe, en 2002, 21 Mt sur un « gisement » de thermoplastiques de 37 Mt.

La mise en place de ces contrats répondrait à la demande des acteurs de la filière plasturgie, désireux de se couvrir face à la volatilité des prix induite par celle du pétrole. Les consultations se poursuivent...

(*Platt's Metals Week* : 20/10/2003 ; *Recyclage Récupération Magazine* : n° 38 : 24/10/2003)

6. EAUX MINÉRALES

Nestlé Waters France : 742 suppressions d'emploi sur 4 ans

La direction de Nestlé Waters France a présenté aux représentants syndicaux le 18 novembre, lors d'une réunion de commission paritaire, un projet de suppression de 742 des 4 142 emplois actuels d'ici à mai 2007. Ces départs vont être négociés dans le cadre d'un accord CATS (cessation d'activité des travailleurs salariés) concernant les personnes âgées d'au moins 57 ans. Seul un départ sur six pourrait être remplacé-uniquement dans les services de production-ce qui laisse un solde net de près de 620 suppressions de poste. « La direction justifie ce projet par le manque de rentabilité financière de NWF qui ne serait que de 9 % comparés aux 20 % de son concurrent Danone » d'après le délégué CGT du site de Vittel. Les représentants des salariés sont d'autant plus surpris que Nestlé Waters France devrait enregistrer cette année une hausse de près de 10 % de ses ventes à près de 3 milliards de cols toutes marques confondues.

(*L'Usine Nouvelle* : 20/11/2003 ; *Les Echos* : 21/11/2003 ; *Le Monde* : 21/11/2003)

Eaux en bonbonne : un intrus dans le duel Danone - Nestlé

Au coude à coude depuis deux ans dans le domaine des eaux en bonbonne (HOD), un des segments affichant la plus forte progression ces dernières années, pour des marges à deux chiffres, Nestlé et Danone qui augmentent leur périmètre à coups de croissance externe revendiquent la place de leader, Nestlé en valeur, Danone en volume.

Parmi les marchés émergents encore à conquérir figurent le Moyen Orient et l'Afrique. Coca Cola, à la recherche d'un relais de croissance commence à investir le secteur des eaux minérales, il vient ainsi de racheter en Australie, via Coca Cola Amatil les opérations H.O.D. (Home and Office Delivery) de l'Australien Neverfail.

(*Lettre de veille internationale boisson* n°7 octobre 2003)

7. RECYCLAGE

DEEE : une directive modifiée

La directive européenne sur les déchets d'équipements électriques et électroniques pose, on le sait, le principe de la responsabilité du fabricant dans l'élimination des déchets. Un des enjeux de la directive, objet d'après discussions avec les professionnels, était de savoir à partir de quel moment celle-ci était engagée. À partir de la porte de la personne qui se débarrasse de sa télévision ou de son frigo, ou seulement à partir de la déchetterie où cette même personne aura dû amener ses appareils ? De part les enjeux financiers qu'elle sous-tend cette question est loin d'être anodine, les professionnels n'étant guère enchantés de devoir intégrer ces coûts de collecte et d'élimination dans leurs prix de vente. Le projet de décret français sur les DEEE a ainsi introduit la notion de déchet « préhistorique » pour sortir du périmètre de l'application les déchets les plus anciens déjà collectés et triés. Il apparaît également, d'après une observation du Cercle National du Recyclage (CNR) que, dans sa traduction française, la directive soit plus restrictive que dans sa version originale rédigée en anglais, le mot anglais « collection » ayant été traduit par « collecte à partir du point de collecte ».

(*Recyclage Récupération Magazine* n° 40 : 07/11/2003)

CFC : des trafics qui affaiblissent le traité sur l'ozone

L'association britannique Environmental Investigation Agency, après avoir mené une enquête dans le sud-est asiatique, a montré que sous des statistiques rassurantes, le programme d'élimination des CFC (Chloro-Fluoro-

Carbones), adopté en 1987, subit de nombreuses dérives. Officiellement, la production serait passée de près 1 million de t en 1989 à 138 000 t en 2000, l'interdiction totale devant officiellement intervenir en 2010. Cependant, l'association met en cause le rôle de certains producteurs dans un trafic qui permettrait de commercialiser du CFC « neuf » sous le label de produits « secondaires » à travers des plaques tournantes comme Dubaï et Singapour. L'existence de producteurs clandestins est également mise en cause par l'association avec comme argument que, malgré la réduction officielle des capacités de production, les prix se maintiennent à des niveaux bas. Les ONG ont donc demandé, lors de la réunion de la conférence du protocole de Montréal sur la couche d'ozone, réunie à Nairobi le 14 novembre, un resserrement du calendrier d'interdiction totale.

(Le Monde : 14/11/2003)

Composites : un dispositif de recyclage avant la fin de l'année

Les composites qui sont des plastiques (thermoplastiques ou thermodurcissables) renforcés le plus souvent par des fibres de verre (pour plus de 90 % d'entre eux) sont utilisés dans un nombre croissant de secteurs dont le transport (automobile), la construction, l'électronique voire la fabrication d'éolienne. À lui seul, le secteur automobile a généré en 2000, en Europe, 32 000 t de déchets, dont 41 % étaient constitués de déchets en fin de vie, pour un coût de gestion évalué à 110 \$ la tonne (2002), attendu en progression les prochaines années compte tenu des gisements croissants à venir et du nombre de secteurs concernés. Face à ces perspectives et à la réglementation de plus en plus contraignante sur les mises en décharge, les acteurs de la filière vont mettre en place d'ici à la fin de l'année un dispositif de recyclage qui fera l'objet d'un label point vert. Il sera financé par les entreprises et permettra la mise en place des programmes de recherche et développement sur le recyclage ainsi que des méthodes de collecte et de valorisation ; seront également étudiés les nouveaux marchés pour écouler le « recyclat ». La taxe sera faite de deux composantes : d'un côté une taxe sur le dispositif dont le montant dépendra en faite des ventes réalisées par l'entre-

prise contributrice et qui s'échelonnait de 1 000 à 15 000 \$. D'autre part, toutes les sociétés impliquées dans la chaîne de production devront payer une taxe sur le recyclage.

(Recyclage Récupération Magazine n° 39 : 31/10/2003)

Quand la sidérurgie va, les ferrailleurs dépriment

En 2003, la production européenne d'acier devrait être voisine de celle de 2002 aux alentours de 158 Mt alors que la production mondiale est attendue en progression de 3,1 % à 930 Mt, avec une forte contribution de la Chine dont la production devrait atteindre 220 Mt en 2003. Du côté des ferrailles la consommation européenne est restée stable au cours des trois dernières années au voisinage de 85 Mt et est attendue inchangée pour les années à venir. Autre fait marquant : depuis 2002 l'Europe est devenue exportatrice avec un accroissement de la demande turque liée au blocage des exportations des pays de la CEI et des flux vers les USA, malgré la baisse de leur production domestique.

Dans un contexte mondial où les données de bases semblent positives pour la sidérurgie : poursuite attendue de la croissance chinoise, reprise aux USA et en Russie, optimisme des fabricants automobiles, les ferrailleurs s'inquiètent de la volatilité croissante des cours due aux variations de change (dérapage de 18 % du dollar sur un an) et à ceux du fret, même si la demande devrait progresser plus vite que l'offre, avec un déficit accentué pour les ferrailles de qualité. Pour novembre, les cours restaient inchangés à 115 \$ la tonne (prix rendus usine moyens constatés).

(Recyclage Récupération Magazine n° 40 : 07/11/2003)

QUESTIONS MULTILATÉRALES

ACIER

Condamnation de la surtaxation américaine de l'acier (mesure 201) par l'OMC confirmée en appel

L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) a confirmé en appel le 10 novembre sa première condamnation en juillet de la sur-taxation (8 à 30 %) des importations d'acier appliquée par les Etats-Unis depuis mars 2002. Cette décision confirme le feu vert donné à l'Union Européenne et aux autres plaignants pour appliquer des mesures de représailles à l'encontre des Etats-Unis si ces derniers ne font pas machine arrière. Ces représailles potentielles, représentant un montant de 2,2 milliards de dollars pour l'Union Européenne, pourraient prendre la forme d'une taxation punitive de divers produits américains incluant jusqu'à des articles aussi divers que des textiles, des lunettes de soleil ou encore les oranges de Floride.

A noter que cette condamnation se télescope avec une autre condamnation l'OMC à l'encontre des Etats-Unis sur la question des FSC (Foreign Sales Corporation). L'OMC a considéré que cette disposition fiscale avantageuse ménagée par le Trésor Américain pour leurs entreprises expatriées ressemblait trop à des subventions déguisées pour être en adéquation avec les bonnes règles du commerce international. Elle l'a donc condamnée et là encore si les Etats-Unis ne la suppriment pas ils s'exposeront à un autre volet de représailles d'un montant de 2 milliards de dollars.

La balle est maintenant dans le camp américain, qui doit tout tenter pour éviter une facture punitive totale d'un montant de plus de 4 milliards de dollars.

(L'expansion : news du 10/11/2003 ; Le Figaro : 11/11/2003 ; Les Echos : 12/11/2003 Metal Bulletin : news du 10/11/2003)

... Sur fond de non-unanimité nationale ...

La partie américaine n'avait pas beaucoup d'espoir pour son appel à l'OMC, tout en persistant dans son argumentation de départ : il fallait une taxation pour « sauvegarder » son industrie sidérurgique en lui laissant une période de temps de 3 ans (durée d'application de la mesure 201) dans un contexte de prix favorables pour se restructurer. Le redressement présent de cette sidérurgie pourrait servir de validation à l'argument, mais la majorité des observateurs s'accorde à invoquer plutôt l'attitude volontaire, la capacité, voire le génie industriel de plusieurs groupes de l'acier américains (Nucor par exemple). En outre, la mesure 201 a mis en difficulté les utilisateurs aval de l'acier, et s'est trouvée très discutée aux Etats-Unis mêmes. La prise de décision finale de la taxation par le Président Bush donnait un gage politique au lobby des producteurs d'acier, mais oubliait le camp des utilisateurs, dont le puissant lobby du secteur de l'automobile qui a dû, dans une conjoncture déjà difficile, s'accommoder d'un acier au prix rendu fort.

(La Tribune : 14/11/2003 ; Ecomine : mars 2002 à septembre 2003)

... Quelle peut être la parade américaine ?

Même si, en théorie ou plutôt dans une vision « angélique » du commerce international et du respect des règles de l'OMC, la position américaine paraît sans autre issue que l'abandon de la mesure 201 assortie d'une esquivé vis à vis des mesures de pénalité, il n'est pas évident que cela se passe ainsi.

Les Etats-Unis ont paradoxalement la chance que la dispute sur l'acier ne soit pas la seule. Il y a aussi les points de désaccord majeurs que sont les FSC, les OGM, le « bœuf aux hormones » : les Etats-Unis ont été condamnés pour le premier, l'Union Européenne l'a été sur le troisième - mais subit encore des

sanctions même après s'être mise à niveau -, et les Etats-Unis se verraient bien porter le second devant l'OMC !

Il y a donc là pour les Américains, et les bons juristes ne leur manquent pas, largement matière à négocier au mieux une sortie sur l'acier ... et peut-être ailleurs. Ils peuvent par exemple proposer de baisser significativement les taxes sur la dernière année de leur application, ou trouver quelque autre mode progressif montrant leur bonne volonté et ... permettant de ne pas remettre en cause les acquis de la mesure 201.

Les Etats-Unis ont également pensé à imaginer, pour remplacer une mesure 201 abolie, un nouveau système de taxation anti-dumping pour l'acier (et le bois) qui, avec effet rétroactif, prendrait pour base non pas le prix proposé par l'importateur mais ce prix diminué du montant des taxes de la mesure 201. À ce régime la nouvelle taxe anti-dumping (au lieu d'être de « sauvegarde ») bondirait à un niveau bien supérieur à celui de la mesure 201. Et ce sont entre la moitié et les deux tiers des importateurs touchés par la mesure 201 qui pourraient se la voir appliquer. Cette parade, ainsi définie par un premier ballon d'essai, paraît trop grossière pour être présentée sous cette forme (elle a été qualifiée de « crazy trick » par Guy Dollé), mais peut servir de piste pour une nouvelle moulture plus habile.

Le Président Bush et ses conseillers ont du pain sur la planche pour sortir de l'impasse, et leur solution devra être aussi « politique » dans un contexte international toujours tendu et dans un contexte national préélectoral.

(La Tribune : 12 et 13/11/2003 ; Financial Times : 12 et 15/11/2003 ; Ecomine : mars 2002 à septembre 2003)

Réaction partagée de la Sphère Asiatique et Nord-Pacifique

La décision de condamnation de la mesure 201 américaine par l'OMC a été diversement accueillie par les pays

de l'Asie et de la région Nord-Pacifique :

- la Chine, le Japon et la Corée du Sud ont applaudi logiquement puisqu'ils étaient des opposants de la première heure à la surtaxation américaine de l'acier ;

- l'Indonésie, la Thaïlande et les Philippines ont été déçues. Il est vrai qu'elles faisaient partie des exemptés, privilège qu'il leur était accordé au titre de nation en développement et avantage dont elles ne bénéficieront plus si les taxes sont supprimées ;

- l'Australie est apparue indifférente, une position qui peut s'expliquer par le fait qu'elle intervient surtout en amont de l'industrie de l'acier en tant que producteur de minerai de fer.

(Metal Bulletin : bulletin journalier du 14/11/2003)

... Et le Brésil ne s'associera qu'en dernière extrémité aux mesures de rétorsion contre les américains

Les autorités brésiliennes ont applaudi la condamnation de la mesure 201 américaine par l'OMC. Mais ils ont aussi dit ne vouloir s'associer aux mesures de rétorsion qu'en dernier ressort. Cette tiédeur est sûrement motivée d'abord par une sage et réaliste prudence compte tenu du rapport de forces en cas d'escalade dans une guerre économique dont les échanges commerciaux Brésil-USA pourraient pâtir. Mais si les Brésiliens ont constaté que leurs exportations avaient jusqu'alors subi des pertes de 100 à 150 M\$ par an, ils estiment qu'ils ne s'en sont pas trop mal sortis, en étant même incapables de remplir les quotas fixés par la mesure 201, en raison d'une réaffectation de leurs exportations vers des marchés plus attractifs de l'Extrême-Orient.

(Metal Bulletin : bulletin journalier du 12/11/2003)

Russie : une délégation tentera d'atténuer les restrictions chinoises sur l'importation

Les importations d'acier laminé à chaud en bobines (HCR) russes en Chine étaient soumises à un quota annuel (pour la période 24/05/2003 - 24/05/2004) de 380 000 tonnes en deçà

duquel elles ne seraient pas taxées. Or, les douanes chinoises ayant constaté que ce quota avait été déjà atteint le 30 octobre, le Gouvernement chinois a décidé d'introduire une taxe douanière d'un taux de 9,5 % pour toute nouvelle importation. Cette nouvelle mesure restrictive ne paraît pas pour l'instant préoccuper fortement les hauts-fourneaux russes exportateurs, dont Severstal et Novolipetsk Iron & Steel, qui déclarent être satisfaits avec les expéditions déjà faites. Néanmoins, une délégation de l'Association des exportateurs de métaux prévoit de se rendre en Chine en novembre pour rencontrer les autorités chinoises de l'acier, et des officiels russes de haut rang ont déclaré vouloir continuer à défendre les intérêts de leurs sidérurgistes comme ils l'ont fait depuis les premières mesures restrictives imposées par la Chine en 2002.

(Metal Bulletin : 10/11/2003)

Indonésie : maintien des taxes douanières sur plusieurs produits d'acier et possible extension à d'autres

Le Ministère des Finances indonésien a décidé de maintenir et peut-être d'étendre sa politique de taxation des importations des aciers : maintien d'une taxation à 20 % des bobines et plaques d'acier laminé à chaud ainsi que d'une taxation de 25 % appliquée à l'importation des bobines d'acier laminé à froid. Il est très probable que ces mesures seront renouvelées après le 1^{er} janvier 2004, date d'échéance normale fixée lors de leur mise en place. Une nouvelle extension confirmée par le Ministère.

Il est en outre fort possible, selon des informations en provenance de Tokyo, que les autorités indonésiennes étendent le principe de taxation à d'autres produits comme les aciers galvanisés.

Le Japon est le principal pays concerné. Il a exporté vers l'Indonésie un total de 1,16 Mt de produits d'acier en 2002, dont 200 000 t de laminés à froid, 160 000 t de laminés à chaud, 96 000 t de galvanisé et 80 000 t de plaques lourdes.

(Metal Bulletin : 10/11/2003)

MÉTAUX DE BASE

Aluminium : Alcoa insiste sur sa procédure anti-dumping contre le sud-africain Hulett

Le n° 1 mondial de l'aluminium étoffe sa plainte contre le sud-africain Hulett pour dumping dans le domaine des feuilles en rouleau (série 6000). Alcoa assure que ces produits ont été vendus aux Etats-Unis à des prix considérablement inférieurs - qui seraient en droit d'être affectés par des marges anti-dumping de 80,19 et 106,77 % - à ceux pratiqués normalement dans le pays. Une pratique qui aurait causé dommage à l'industrie américaine en amenant les prix à des niveaux insupportables pour elle, mais qui a permis à Hulett de se développer sur le marché américain. A l'appui de cette croissance sur le marché américain, Alcoa cite un article du journal sud-africain *Business Day* du 6 juin 2003 qui souligne la percée de Hulett, passant de 0 % en 2002 à 20 % de parts de marché en 2003.

Hulett continue à nier le cas tout en s'interrogeant sur le fait qu'aucune plainte n'ait été formulée contre les producteurs européens. Une défense peu argumentée qui risque d'être insuffisante.

(Metal Bulletin : 20 et 27/10/2003)

MÉTAUX SPÉCIAUX

Silico-manganèse : les Etats-Unis abaissent fortement les taxes anti-dumping pour les produits brésiliens

Sur la base d'un jugement préliminaire, le Département du Commerce américain va considérablement réduire les taxes anti-dumping prélevées sur les silico-manganèses brésiliens pour les ramener de 88,7 % à 2,12 %, ce qui, si confirmé, équivaut à une quasi-suppression. Cette décision a été motivée par les résultats satisfaisants d'une enquête administrative sur la période 01/12/2001 à 30/11/2002, elle-même effectuée à la demande de deux compagnies brésiliennes SIBRA Electro-Siderurgica Brasileira et Companhia Paulista de Ferroligas.

(Platts Metals Week : 03/11/2003)

DIAMANT

Union Européenne : la « position dominante » de De Beers à nouveau examinée

Lorsque De Beers a présenté son nouveau système de vente de pierres brutes (Supplier of Choice), la Commission Européenne a décidé d'ouvrir une investigation pour présomption de « position dominante » avant de donner son feu vert. Rassurée par une première enquête, elle a validé le nouveau système par une « lettre administrative de classement » émise le 16 janvier 2003. Or deux plaintes ont été déposées depuis contre De Beers, l'une par la société anversoise IDH Diamonds et la seconde par un autre ancien client de la DTC de De Beers.

Un supplément d'enquête a été décidé, qui pourrait éventuellement remettre en cause le feu vert de la Commission.

Par ailleurs la Commission est toujours au travail sur un autre dossier de « position dominante » à l'encontre de De Beers : son accord exclusif d'achat des diamants russes passé avec Alrosa, le n° 1 du diamant en Russie, qui avait lui été rejeté le 16 janvier 2003.

Une fois achevées les enquêtes de la Commission, les dossiers seront transmis au Commissaire Européen Mario Monti pour décision finale.

(Africa Mining Intelligence : n° 71 du 22/10 au 04/11/2003)

LES ÉTATS

ARABIE SAOUDITE

Le Royaume bientôt prêt à rejoindre l'Organisation Mondiale du Commerce ?

Le Président de l'OMC a déclaré que l'Arabie Saoudite était « en bon chemin » pour remplir les conditions nécessaires à son entrée dans l'Organisation. Le Royaume est le seul membre des pays du Golfe à ne pas être membre de l'OMC et les pourparlers pour son intégration ont commencé en 1993. Si les critères économiques, aptitude à la privatisation des entreprises d'Etat, ouverture à l'investissement étranger, système de taxation etc ..., semblent à portée du Royaume, d'autres, relatifs à la circulation des personnes et plus généralement ceux qui peuvent paraître contraire aux principes islamiques de la Charriah, sont évidemment plus délicats à négocier, surtout dans le contexte géopolitique actuel. Mais ce même contexte pourrait paradoxalement faciliter le processus.

Rappelons que la Russie, autre acteur mondial de premier rang pour le pétrole, est également en négociation pour rentrer à l'OMC.

(Financial Times : 26/10/2003)

Accord gazier avec Shell et Total

Un accord de partenariat pour l'exploration et la production de gaz naturel a été signé entre A. Al Naimi, le Ministre Saoudien du Pétrole, T. Desmarests (Total) et P. Watts (Shell). Il a pour objet l'exploration pour gaz d'une superficie de 209 000 km² dans le sud du pays (désert de Rub al Khali pro-partie) et sa production en cas de succès. Cette exploration nécessitera un investissement de 2 milliards de dollars. Le partenariat se fera ainsi : 40 % pour Shell et 60 % pour Total et Saudi Aramco.

On peut rappeler que les réserves de gaz saoudiennes sont estimées pour l'instant à 6 600 milliards de m³.

(L'Usine Nouvelle, News du 18/11/2003)

CANADA

L'exploration, comme dans le reste du monde, a le vent en poupe

Sur un fonds d'augmentation mondiale des budgets d'exploration en 2002 (+ 26 %), le Canada, un des grands pays miniers, a vu ses dépenses d'exploration croître très fortement pour s'élever à 471,4 M\$, ce montant représentant 21,5 % du total mondial (2,19 milliards de dollars pour 917 compagnies) contre 317,8 milliards de dollars en 2002 (18,3 % des 1,73 milliards de dollars dépensés par 724 compagnies). L'or et le diamant en ont été les principaux bénéficiaires.

(Mining Journal : 07/11/2003)

Le Gouvernement du Québec subventionne les mines de fer de QCM

Le gouvernement de la Belle-Province a décidé de financer Quebec Cartier Mining (QCM) à hauteur de 196 millions de dollars canadiens (147 M\$) pour l'aider dans son programme d'investissement de 350 millions destiné à maintenir en exploitation (18 Mt/an de minerai) les mines de fer à ciel ouvert de Mont-Wright pendant une durée de vie supplémentaire de vingt ans. Rappelons que QCM, détenu à 50 % par Dofasco Inc. et 50 % par Caemi (Brésil), opère en outre une usine de pellets d'une capacité de 9 Mt/an et compte au total 1 800 salariés. Un enjeu économique et social d'importance donc.

(Metal Bulletin : 10/11/2003)

Le Gouvernement Fédéral approuve le projet Falconbridge de Montcalm (Ontario)

Le projet nickel de Falconbridge à Montcalm a reçu le feu vert du Gouvernement Fédéral. Ce projet, pour

un investissement de 75 M\$, a pour objet de développer une capacité de production de 8 000 t/an de nickel. Le minerai sera acheminé à Sudbury pour y être traité. La production de nickel de Falconbridge qui était de 68 500 t en 2002 devrait atteindre 72 000 t en 2003 et être portée à 77 000 t dès 2004.

(Metal Bulletin : 10/11/2003)

CHINE

Croissance à toute vapeur, mais fort excédent commercial et danger de surchauffe

Le monde entier a les yeux fixés sur la Chine et son taux de croissance de 8,5 %, une ampleur qui après plusieurs années soutenues, avait peut être été sous-évaluée. Aspirateur à métaux, mais aussi atelier du monde, la Chine, bientôt premier acheteur de la planète est reconnue par la majorité des analystes comme responsable de la flambee des cours des matières premières. Mais beaucoup de ces analystes, gardant en mémoire la crise asiatique de 1997, pensent que des risques de surchauffe de l'économie de la Chine ne sont pas négligeables. Risques qui pourraient, à plus long terme, se télescoper avec des tensions sociales induites entre autres par un différentiel de PIB entre l'intérieur du pays et les zones les plus industrialisées.

Mais la Chine a également un fort excédent commercial et elle va, au vu de des 5,7 milliards de dollars pour octobre, dépasser ses prévisions pour l'année 2003, pour atteindre autour de 15 milliards. Toutefois, ce montant sera bien en deçà des 35 milliards de 2002, une situation qui rassure plutôt les gouvernants chinois soucieux d'une possible surchauffe de l'économie domestique et inquiets des réactions des partenaires commerciaux. Parmi ceux-ci, il y a bien sûr les Etats-Unis dont le déficit commercial vis à vis de la Chine a atteint un niveau record en

Septembre (- 12,7 milliards de dollars), et les Américains font partie des pays qui demandent à la Chine de réévaluer le yuan - à parité fixe avec le dollar -, considéré comme sous-évalué de 30 à 40 %. Le Parti communiste chinois se refuse pour l'instant à cette opération, mais les autorités chinoises restent partagées sur la question.

(*Les Echos* : 31/10 et 13/11/2003 ; *Le Monde* : 12 et 13/11/2003 ; *La Tribune* 14/11/2003 ; *Africa Mining Intelligence* : n° 72 du 05 au 18/11/2003)

Chine et Union Européenne veulent développer leurs échanges

Préoccupées par leurs déficits commerciaux respectifs vis à vis de la Chine, 87 et 47 milliards de dollars en 2002, délégations américaines et européennes se sont succédées à Pékin pour tenter d'établir un meilleur équilibre.

Au cours de la rencontre sino-européenne, dont le communiqué final a employé l'expression « ajustement en douceur », la Chine a réaffirmé son intention de ne pas réévaluer sa monnaie, mais souhaite d'abord augmenter le volume de ses échanges avec l'UE pour les porter de 100 milliards de dollars aujourd'hui à 150 en 2007, 200 en 2013 et 280 en 2020. Pour introduire plus d'équilibre dans ces objectifs ambitieux, la Chine souhaiterait bénéficier du statut de « pays à économie de marché, favorable aux investissements et aux exportations », une décision à prendre par Bruxelles dans les prochains mois. Une position qui satisfera en particulier l'Allemagne qui est déjà un exportateur fort vers la Chine (16 milliards de dollars en 2002 avec un taux de progression de 19 %). La France par contre devra se renforcer pour mettre à profit la dynamique espérée car ses exportations vers la Chine sont bien inférieures (4 milliards de dollars) et progressent moins vite (+ 4 %).

La Chine a accepté en outre d'apporter une contribution financière, à hauteur de 200 Ms, au projet européen Galileo (guidage par satellites) qui devrait être déployé en 2006 et exploité à partir de 2008.

Enfin, la l'Union Européenne sera désormais une « destination autorisée »

pour les touristes chinois (650 000 en 2002) afin de leur en faciliter l'accès.

(*Les Echos* : 31/10 et 13/11/2003 ; *La Tribune* : 31/10/2003)

Nouveaux quotas pour l'exportation de divers métaux

Le Gouvernement chinois a fixé des quotas pour l'exportation de plusieurs métaux :

- 65 700 tonnes pour l'antimoine et produits antimonieux ;
- 63 700 tonnes pour l'étain et produits stannifères ;
- 588 000 tonnes pour le zinc et produits zincifères et ;
- 3 050 tonnes pour l'argent.

(*Platts Metals Week* : 10/11/2003)

MAROC

Appel d'offres en vue pour développer les phosphates

L'Etat marocain a signé avec le Groupe Office Chérifien des Phosphates (100 % Etat), deux conventions d'investissement portant sur une enveloppe financière globale d'environ 1,5 milliards de dirhams (150 M\$).

La première convention (490 DH) a pour objectif d'améliorer la capacité de production des gisements de Khouribgha et de Youssoufia. Les travaux prévus incluent pour le premier un réaménagement de la laverie pour des minerais à basse teneur de Sidi Chenane et pour le second la construction de deux unités d'enrichissement d'une capacité de 2,8 Mt/an.

La seconde convention (1,1 milliards de DH), passée avec Maroc Phosphore, prévoit la construction à Jorf Lasfar d'une nouvelle ligne de production de 850 000 t/an, la construction d'une unité de production d'engrais SSP de 450 000 t/an, et la transformation des unités sulfuriques simple absorption en unités de double absorption.

Les favoris pour l'obtention des contrats de travaux sont les Allemands Prayon et CFB, le belge SRIW et l'indien Chambal Fertiliser qui ont déjà travaillé aux côtés de filiales de l'OCP.

(*Africa Mining Intelligence* : n° 72 du 05 au 18/11/2003)

MAURITANIE

Cartographie géologique du pays : le BRGM acteur majeur

L'Etat mauritanien accomplit un gros effort pour promouvoir le potentiel minéral du pays, et la cartographie géologique en est un des points clefs. Choisi pour sa connaissance et son expérience de la géologie africaine, le BRGM vient de compléter un programme de cartographie financé par la Banque Mondiale et la Coopération Française. Seront ainsi présentées début décembre une série de 14 cartes à l'échelle 1/200 000 ainsi qu'une carte synthétique des ressources minérales de la partie Nord du pays à l'échelle 1/500 000.

Un autre programme va débiter, financé par la Banque Islamique, dont l'objet sera cette fois la cartographie de la partie sud du pays aux abords des frontières de la Mauritanie avec le Sénégal et le Mali.

(*Mining Journal* : 14/11/2003)

UGANDA

Un projet de développement minier financé par la Banque Mondiale ...

La Banque Mondiale débloquent un crédit de 25 M\$ (financement Banque Africaine de Développement + Nordic Development Fund) pour un projet d'appui au secteur minier intitulé « Natural Resources Development Project ». Il sera articulé autour de trois volets : un premier pour réformer le Ministère des Mines, un second mettra en place une base de données géologiques et un troisième sera destiné à soutenir le secteur minier artisanal. La faisabilité de ce projet était conditionnée par l'approbation par le Parlement ougandais d'un nouveau code minier, chose faite depuis le mois de juin. Une fois obtenu le feu vert du Conseil d'administration de la BM, le projet devrait se mettre en place en début 2004.

(*Africa Mining Intelligence* n° 72 du 05 au 18/11/2003)

... Et des groupes miniers marquent déjà leur intérêt

Rio Tinto et BHP Billiton ont fait une tournée dans le pays à l'invitation de

Uganda Investment Authority. A été examiné le potentiel d'opportunités pour l'or et les métaux de base. Par ailleurs Anglo American a consulté les données géologiques disponibles du pays.

(Africa Mining Intelligence n° 72 du 05 au 18/11/2003)

PÉROU

Le développement de Tambo Grande toujours bloqué

Le projet minier portant sur le développement et la mise en exploitation de l'amas sulfuré à métaux de base et précieux (cuivre-or-zinc) de Tambo Grande ne parvient pas à avancer. Le Ministre de l'Energie et des Mines vient d'annuler une audition publique relative au projet pour des raisons de sécurité compte tenu des menaces de grève dans la ville de Tambo Grande. Il se trouve en effet que si le gisement est considéré comme un des plus attractifs - et encore peu travaillé - du pays, il a le redoutable inconvénient d'être localisé sous l'agglomération de Tambo Grande. Les habitants, et le maire en tête, sont opposés à une mine Tambo Grande, comme l'a montré le résultat d'un référendum informel réalisé en juin 2002. Rappelons que le projet minier, conduit par la junior canadienne Manhattan Minerals, nécessiterait un investissement initial de l'ordre de 180 M\$.

(Metal Bulletin : 31/10/2003)

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Un nouveau code minier pour favoriser une relance du secteur minier

Le Congo (ex-Zaïre) est un état sinistré et le secteur minier, qui pourrait s'appuyer sur un potentiel minéral de première valeur, est en très mauvais état. Avec l'appui de la Banque Mondiale, le Congo vient de refondre son code minier pour le moderniser et y introduire une transparence qui faisait défaut à l'ancien, bien que les points faibles de ce dernier ne soient pas et de loin parmi les premières causes des malheurs subis par le pays.

Cependant, disposer d'un code minier moderne susceptible d'attirer les investisseurs potentiels aux fins de

reconstruire un secteur minier puissant capable de contribuer fortement à la reconstruction du pays est un atout certain pour les Congolais.

Le point majeur du nouveau code est sans doute qu'il n'autorisera plus les investisseurs potentiels à négocier une convention « taillée sur mesure » directement avec l'Etat. En contrepoint avec cette habitude sous l'ancien régime, qui a induit par le passé tant de manque à gagner pour l'Etat (en emplois et développement d'infrastructures) malgré l'octroi d'avantages « exorbitants », les investisseurs se verront maintenant remettre un texte définissant les avantages fiscaux auxquels ils pourront prétendre à condition de rester scrupuleusement en accord avec les différents points du nouveau code. Les bénéficiaires de titres et conventions issus sous l'ancien régime pourront choisir de s'y maintenir ou de basculer - mais complètement - dans le nouveau.

Les responsabilités dans l'administration des titres miniers sont clairement définies et rassemblées dans le tableau ci-après :

Fonction ou Service	Domaine de responsabilité
Président de la République	. promulgation de décrets . classification des substances pour mine, carrière ou substance réservée (hors attribution)
Ministre des Mines	. attribution ou annulation de droits miniers . approbation d'hypothèques, . choix des gisements pour appels d'offres, définition des surfaces protégées
Cadastre Minier (sous la double autorité des Ministères des Finances et des Mines)	. recueil des demandes de permis et concessions pour attribution ou transfert de droits miniers, . validation/certification des capacités financières des candidats demandeurs
Services de l'Environnement (Ministère des Mines)	. définir et mettre en place les directives d'environnement minier, . formuler des recommandations concernant le plan environnemental d'un candidat demandeur

Les titres miniers comprennent :

- Des permis d'exploration, sub-divisés eux-mêmes en permis pour pierres précieuses, accordés pour quatre ans et renouvelables deux fois pour deux années, et en permis autres, accordés pour une période de cinq ans renouvelables deux fois pour une même période ;
- Des permis d'exploitation, accordés pour une période de trente ans et renouvelables par périodes de quinze ans jusqu'à ce que le gisement soit épuisé.
- Des permis d'exploitation spécifique de tailings, accordés pour une période de cinq ans et renouvelables plusieurs fois.

Les permis d'exploration peuvent être attribués à des compagnies étrangères si celles-ci ont un représentant local, mais les permis d'exploitation ne sont attribués à des compagnies étrangères que si elles s'associent à une compagnie locale congolaise.

Le volet environnement sera pris en compte sérieusement, chaque demande de titre minier devant être accompagnée d'une étude d'impact, d'un plan de management environnemental et d'un plan de réhabilitation.

Au niveau des droits de douane, taxes et impôts, le titulaire d'un permis minier pourra bénéficier d'un régime à 5 % sur les importations (équipements et matériels) pendant la période d'activité mais devra s'acquitter d'une redevance minière de 0,5 à 4 % (suivant la substance) calculée sur ses ventes, ainsi que d'un impôt sur le revenu et d'une taxe de 30 % sur les bénéfices.

Le titulaire pourra garder 60 % de ses revenus d'exportation dans des banques étrangères identifiées, mais devra rapatrier les 40 % restants au

Congo. Il n'y a pas d'obligation à convertir les devises en monnaie.

Enfin s'ajoutera aux devoirs du titulaire la nécessité d'accorder sans contrepartie à l'Etat congolais une participation de 5 % dans la compagnie.

(Mining Journal : 31/10/2003)

De Beers veut retourner au Congo et fait des demandes de permis

Le géant mondial du diamant veut retourner au Congo et a demandé des permis d'exploration. De Beers avait

cessé ses achats de diamant dans le pays, entre autres à cause des suspicions mondiales sur les « diamants de la guerre ». Il semble cette fois-ci que ce soit le potentiel diamant du pays, que ce soit en gisements de type primaire (kimberlites) ou secondaires (gisements en alluvions), qui motive De Beers.

(*Financial Times* : 29/10/2003)

Deux gisements de cuivre-cobalt ciblés par des investisseurs

Compte tenu du renouveau des cours du cuivre et de la valeur de plusieurs gisements congolais (cuivre-cobalt), Anvil Mining et Phelps Dodge s'intéressent respectivement aux gisements de Kapulo et de Tenke Fungurume.

Anvil, après avoir mis en route le gisement de Dikulushi, veut développer le gisement de Kapulo, situé 120 km au nord-ouest sur ses concessions, sur lequel ont été mises en évidence des épaisseurs de 30 mètres à 6 % cuivre.

Phelps Dodge a signé un accord avec Tenke Mining Corp pour prendre une participation majoritaire sur les concessions à cuivre-cobalt de Tenke Fungurume. Des discussions sont menées parallèlement avec le Gouvernement congolais et la Gecamines.

Le grand projet Tenke Fungurume portait initialement sur la production annuelle de 100 000 tonnes de cuivre cathode et de 8 000 tonnes de cobalt cathode, mais le projet ciblé par Phelps Dodge prévoit de débiter à une échelle considérablement réduite.

(*Africa Mining Intelligence* : n° 72 du 05 au 08/11/2003 ; *Metal Bulletin* : 10/11/2003)

La RDC cherche à attirer les chinois

Le Ministre des Mines a fait une visite en Chine et a fait à cette occasion la promotion du potentiel minier congolais en rappelant les avantages du nouveau code minier de son pays. La Chine s'était déjà intéressé à la RDC à l'époque de L.D. Kabila avec l'entrée de la CNNC (China Nonferrous metals industry Corporation) qui s'était jointe à l'Anglo American, à Iscor et à l'Union Minière pour exploiter 22 000 km² de

concessions cuivre-cobalt à Kolwesi, une tentative avortée en raison des troubles politiques. La Chine, dont la demande en cuivre et cobalt est forte, apparaît plus que jamais comme un investisseur potentiel de premier plan.

(*Africa Mining Intelligence* : n° 71 du 22/10 au 04/11/2003)

RUSSIE

Vers un nouveau régime d'imposition des producteurs de métaux ?

Une proposition gouvernementale - « officieuse » encore - est parvenue jusqu'aux parlementaires russes : remplacer le régime actuel, taxation des producteurs sur la base de 8 % du prix national des métaux qu'ils produisent, par un nouveau régime qui verrait la taxation prendre pour base les prix du marché international, un système aligné sur ce qui est déjà pratiqué en Russie dans le domaine des hydrocarbures. Les métaux ciblés par cette réforme incluent le nickel, l'aluminium, le cuivre et les platinoïdes ; les producteurs concernés comprennent entre autres Norilsk Nickel, Ural Mining and Metallurgical Comine, Russian Aluminium (Rusal) et Siberian Ural Aluminium (Sual). On ne peut que constater que ce projet est dévoilé au moment où les métaux, et particulièrement le platine, évoluent en hausse marquée.

(*Platts Metals Week* : 10/11/2003)

Un sauvetage minier remarquable

Les sauveteurs russes ont réussi à sauver 44 des 46 mineurs piégés dans la mine de charbon de Zapadnaya par une venue d'eau subite. Une efficacité remarquable saluée par les observateurs, mais qui n'a pas empêché le Président Poutine de regretter la fréquence des accidents dans les mines de charbon russes et d'inviter son gouvernement à engager une réflexion sur le sujet.

(*Mining Journal* : 31/10/2003)

TANZANIE

Encouragements sur l'or

Le président de la Tanzanian Chamber of Mines s'est félicité du es-

or pris par l'industrie aurifère dont la première opération remonte à peine à 1997 (Golden Pride). Les exportations d'or rapporteront ainsi autour de 500 M\$ à l'Etat tanzanien en 2003 contre 387 l'année précédente. La production, 36,6 tonnes en 2002, est assurée par quatre sites miniers.

(*Africa Mining Intelligence* : n° 72 du 05 au 18/11/2003)

UNION EUROPÉENNE

Nouvelle taxation pour les produits de type énergie

Le Conseil des ministres de l'Union Européenne a décidé d'étendre les principes d'établissement de la taxation des hydrocarbures à tous les produits de type énergie dont le charbon, la lignite et le coke. Ainsi, à compter de 2004, ces produits miniers basiques feront l'objet d'une taxation indirecte (hors TVA) d'un minimum 0,15 \$/GJ dans le cas d'une utilisation commerciale et de 0,3 \$/GJ dans les autres cas, et ceci au moment de leur mise en circulation pour consommation. Les organismes concernés, producteurs, courtiers et importateurs, devront s'inscrire auprès des autorités compétentes. L'adoption de cette disposition a pour objectif d'harmoniser au sein de l'ensemble de l'Union.

(*Mining Journal* : 07/11/2003)

... Et nouvelle directive pour le négoce du molybdène

Une nouvelle directive sur l'enregistrement des métaux et produits chimiques aura pour conséquence de compliquer et renchérir le négoce du molybdène dans l'Union Européenne, une disposition qui intéresse particulièrement les américains, principaux fournisseurs de l'Union. Il leur faudra en effet enregistrer toute information technique ou autre (dont environnementales) auprès du Bureau Technique de l'Union qui est en train d'être mis en place à Ispra (Italie) pour traiter d'environ 10 000 produits dont ceux contenant des métaux. Pour le molybdène seront concernés les produits suivants : oxydes de molybdène, tri-oxydes de molybdène, concentrés de molybdène, alliages ferro-molybdène et autres produits à valeur ajoutée contenant du molybdène. Le délai d'entrée en vigueur de cette disposi-

tion variera de 3 ans (pour le molybdène à 11 ans pour d'autres produits).

L'Union Européenne est le principal consommateur mondial de molybdène avec environ 118 000 livres estimées pour l'année 2003.

(Platts Metals Week : 03/11/2003)

ZIMBAWE

Le Ministère des Mines rappelle son existence ...

Le Ministre des Mines Edward Chindori-Chinaga vient de prendre deux décisions fortes dont l'objectif est probablement de rappeler aux opérateurs miniers qu'il est une autorité pivot « incontournable ». Il n'a d'abord pas renouvelé les permis d'exploration exclusifs appartenant à plusieurs compagnies dont le puissant groupe minier ghanéen Ashanti. Il n'avait visiblement pas apprécié que ce dernier approche des investisseurs sans le tenir au courant, et, sans doute pour les mêmes raisons, Trans Hex Zimbabwe a eu la même punition. Les autorités zimbabwéennes souhaitent en effet favoriser l'indigénisation du secteur minier du pays, une démarche de même type que le « black empowerment » en Afrique du Sud, et dans ces conditions le Ministère des Mines tient évidemment à être tôt informé de tout nouveau projet minier potentiel.

(Africa Mining Intelligence n° 71 du 22/10 au 04/11/2003)

... Mais ne soutient pas vraiment une production d'or en déclin

La production d'or du pays pour le mois de septembre a atteint 857,4 kilos d'or alors qu'elle était de 1 181,5 kg en janvier 2003. Il ne s'agit pas d'un problème technique passager mais d'une crise plus profonde qui a abouti à la fermeture de 12 mines au cours des trois dernières années. À cela au moins une explication : le gouvernement affecte les ventes d'un cours de change officiel irréaliste, alors qu'il en retient un autre officieux tout à fait défavorable au niveau des coûts.

(Africa Mining Intelligence n° 71 du 22/10 au 04/11/2003)

... Tandis que l'exploration diamant se poursuit à rythme soutenu

Si l'activité pour l'or connaît des difficultés, celle pour diamant se poursuit - pour l'instant - sans problème et à forte vitesse. Ainsi De Beers, revenu au Zimbabwe depuis 1993, quadrille le pays, convaincu de son fort potentiel diamant. De Beers détient des permis d'exploration pour une surface de 45 000 km², mais en a déjà rendu pour 70 000 km², traduisant une politique d'économie, mais aussi de désir de se protéger d'autres rivaux sur les zones prometteuses. Une quarantaine de kimberlites aurait été découvertes, et un budget annuel de 1 M\$ est consacré au test de ces pipes. De Beers procède en même temps à des évaluations préliminaires de coûts potentiels pour des phases d'exploitation, dans l'objectif d'aborder dans les meilleures conditions de futures négociations avec l'Etat zimbabwéen, en cas de succès d'exploration bien sûr.

À noter que, contrairement à Ashanti Goldfields pour l'or, Rio Tinto et Kimberlitic Searches Ltdi, ont obtenu le renouvellement de leurs licences d'exploration.

(Africa Mining Intelligence n° 71 du 22/10 au 04/11/2003 et n° 72 du 05 au 18/11/2003)

LES ENTREPRISES

ABB

Le groupe helvético-suédois a entrepris une vaste restructuration visant à se recentrer sur ses pôles bénéficiaires et son cœur de métier - divisions énergie et automation - en se séparant au mieux des secteurs déficitaires. Cette stratégie et ces sessions ont été annoncées après la communication dans un premier temps des résultats d'ABB pour le troisième trimestre. Ceux-ci, intégrés en progression annuelle, font d'abord apparaître un chiffre d'affaires de 4,8 milliards de dollars, en net progrès par rapport aux 4,49 enregistrés en 2002 et un résultat d'exploitation positif à 262 M\$ contrastant avec les - 86 constatés en 2002. Mais à l'arrivée le résultat net du groupe s'est encore détérioré avec - 279 M\$ contre - 148 en 2002. Les mauvaises performances de la division pétrole et le litige amiante ont été pénalisants, car ABB a montré par ailleurs une bonne résistance dans un contexte mondial difficile, avec une progression des commandes tirés par la Chine et l'Inde et une progression de 21 % dans l'énergie et de 16 % dans l'automation. Dans le même temps ABB a réduit ses coûts de 420 M\$ sur l'année 2003 (190 M sur le troisième trimestre), avec des effectifs diminuant dans le même temps de 1 800 personnes pour se monter désormais à 119 000 salariés.

Dans le cadre d'un grand redéploiement structurel et financier, ABB vend sa division pétrole, gaz et pétrochimie (OGP). Le montant de la transaction devrait se situer entre 925 et 975 M\$ (792 et 835 Ms) et un accord entre ABB et les acquéreurs - un consortium de financiers incluant JPMorgan Partners LLC et 3iGroup Plc - devrait intervenir avant la fin de l'année.

Le groupe maintient globalement ses objectifs pour l'année 2003 - + 4 % en chiffre d'affaires en monnaie locale et + 8 % sur la marge d'exploitation -, bien qu'il reste par ailleurs sous tension en ce qui concerne le « litige amiante » - plan

de règlement estimé à hauteur de 1,3 milliards de dollars qui sera audité en appel le 16 décembre aux Etats-Unis -. (Les Echos : 29/10/2003 ; La Tribune : 29/10/2003 ; Financial Times : 29/10/2003)

Alcan

Le géant canadien de l'aluminium, qui ambitionne de devenir, en terme de revenus, le n° 1 mondial des producteurs d'aluminium après sa prise contrôle programmée de Pechiney, a publié des résultats trimestriels décevants. Son bénéfice net a en effet chuté presque de moitié, en se montant à 100 M\$ contre 191 pour la même période calendaire en 2002. Alcan explique cette chute par une élévation significative des coûts d'énergie (fuel) et sociaux (pensions) alors que dans le même temps aucune amélioration du panorama conjoncturel mondial ne pouvait être constatée.

Par ailleurs Alcan compte toujours boucler son offre sur Pechiney le 24 novembre, puis, dans une phase d'intégration, définir une nouvelle structure de management en quatre/cinq mois.

Enfin la filiale Alcan-France va procéder à la modernisation de l'unité d'Alcan France Extrusions à Saint-Florentin-Vergigny (Yonne), spécialisée dans la production de produits extrudés en alliage d'aluminium destinés aux secteurs du bâtiment, des transports, de l'automobile et de l'industrie. Une nouvelle tranche d'investissement de 14 Ms (18 Ms ont déjà été déployés depuis l'année 200) sera débloquée entre 2004 et 2006, soit pour acheter une nouvelle presse de 3 000 tonnes, soit pour augmenter la capacité des outils déjà existants. L'acquisition d'une fonderie de recyclage de déchets fait également partie des projets d'investissement. Rappelons que Alcan France Extrusions représente un chiffre d'affaires (2002) de 106 Ms et compte 450 salariés.

(Financial Times : 23/10/2003 ; Les Echos : 27/10/2003 ; Metal Bulletin : 27/10/2003 ; L'Usine Nouvelle : 13/11/2003)

AngloGold

Le deuxième producteur d'or mondial publie des résultats trimestriels faisant ressortir une stabilité des performances en dépit du renforcement de la monnaie sud-africaine. Le résultat d'exploitation ajusté se monte à 136 M\$, contre 140 sur la même période en 2002 et le bénéfice ajusté s'élève à 67 M\$ contre 66 en 2002. La production d'or a à peine baissé, 43,24 tonnes contre 44,61 pour le troisième trimestre 2002, alors que le coût de production progressait, à 275 \$/once contre 264 en 2002. Ainsi, pour AngloGold, la hausse des cours de l'or a pu compenser l'effet de la montée du rand par rapport au dollar et des coûts accrus de la main d'œuvre en Afrique du Sud.

(La Tribune : 04/11/2003 ; Mining Journal : 07/11/2003)

APM

Disparition de la fonderie APM, fabricant de pièces pour l'automobile, dont la fermeture a été prononcée par le Tribunal d'Alençon. Cette décision entraîne la suppression des 140 derniers emplois encore actifs dans une entreprise qui a compté jusqu'à 600 salariés, et met un peu plus en difficulté le bassin d'Argentan (Orne).

(Les Echos : 03/11/2003)

Arcelor

Le n°1 mondial de l'acier apparaît en bonne santé et fait mieux que résister. La publication des résultats trimestriels fait ressortir une évolution tout à fait favorable avec un résultat net part du Groupe en très forte hausse, à 101 Ms contre 56 obtenus sur la même période en 2002, alors que le chiffre d'affaires est en légère régression, à

5,869 milliards d'euros, contre 6,438 en 2002. Par secteur d'activité et de produit, il ressort, en volume sur le chiffre d'affaire, que les aciers plats carbone avec 3 165 Ms progressent de 2,1 % (-2,4 % à structure comparable), les aciers longs carbone avec 1 064 Ms progressent de 5,6 % (5,4 % à structure comparable), les aciers inoxydables, alliages et plaques spéciales avec 916 Ms régressent de 7,7 % (-8,9 % à structure comparable) et qu'enfin la distribution-transformation-trading avec 1 743 Ms régresse de 26,7 % (-11,5 % à structure comparable). En terme de résultat opérationnel, les aciers plats, avec 112 Ms, progressent de 3,5 %, les aciers longs, avec 104 Ms, progressent de 9,8 %, les aciers inoxydables et alliages, avec -42 Ms, régressent de 4,6 %, et que la distribution-trading, avec 12 Ms progresse de 0,7 %.

C'est donc un groupe industriel en bonne forme qui intégrera le club boursier du CAC 40 où il prendra la place de l'opérateur de téléphonie mobile Orange. Un renforcement de l'indice parisien en « économie traditionnelle » aux dépens de « la nouvelle économie ».

Arcelor poursuit son plan de rationalisation visant à éliminer les surcapacités et concentrer les secteurs vitaux. Des fermetures d'usine interviendront et entraîneront par exemple la perte de 1 600 postes chez Sollac dans le secteur des tubes. Arcelor cèdera par ailleurs la filiale PUM Plastiques à Point P pour 185 Ms.

(*Les Echos* : 24-25-31/10 et 03/11/2003 ; *La Tribune* : 17/11 et 03/11/2003/2003 ; *Financial Times* : 17/11/2003 ; *Metal Bulletin* : 10-17/11/2003)

BHP Billiton

Le n° 1 mondial des groupes miniers diversifiés affiche des résultats trimestriels (1^{er} trimestre de l'exercice 2003-2004) en léger repli. Son volume d'affaires, s'élevant à 4,83 milliards de dollars, est certes en hausse affirmée de 23 % par rapport à celui enregistré sur la même période en 2002, mais son bénéfice de 518 M\$ est lui en recul de 9 % par rapport aux 572 obtenus en 2002. Ce recul - relatif - est dû aux variations des cours du rand sud-africain et du dollar australien par rapport à la monnaie américaine qui ont été marquées par des

variations positives de respectivement +5 et +2 % contre des variations négatives de 4 % une année en arrière. Toutefois BHP Billiton fait remarquer que le groupe s'est montré performant avec des gains avant intérêt et taxes (EBIT) de 935 M\$ contre 844 sur la même période en 2002. Par secteur d'activité, les gains sont restés stables dans le fer et dans le charbon, tandis qu'ils ont progressé pour les aciers inoxydables et pour l'aluminium. Mais c'est la branche métaux de base qui s'est montrée la plus performante, bénéficiant du redressement des cours (la seule montée du prix du cuivre s'est traduite par une progression de 100 M\$ de l'EBIT). En revanche la seule mauvaise performance est à mettre au compte de la branche charbon thermique qui a connu une baisse de 40 %. La direction du groupe reste largement confiante, enregistrant avec satisfaction la croissance constante des ventes à la Chine (croissance de 50 % de juin 2002 à juin 2003).

(*La Tribune* : 30/10/2003 ; *Mining Journal* : 31/10/2003)

CF2M

Le groupe français, actif dans la transformation des métaux, est sur la voie du redressement. Ses résultats semestriels montrent un bénéfice net de 0,048 Ms contre une perte de 1,88 réalisée pour le premier semestre 2002.

(*La Tribune* : 03/11/2003)

Ciments Français

La filiale française du groupe italien Italcementi poursuit une année mitigée, en raison des taux de change défavorables. Au 30 septembre le chiffre d'affaires, à 2,204 milliards d'euros, est en recul de 1,1 % par rapport à 2002, de même que le résultat d'exploitation, à 402,1 Ms (-5 %). Mais le résultat net part de groupe, à 193,9 Ms, progresse lui de 23,9 % par rapport aux 156,4 réalisés en 2002, mais il a bénéficié d'une rentrée de 42,6 Ms d'éléments exceptionnels (dénouement positif de litiges précédemment provisionnés).

(*La Tribune* : 07/11/2003)

Imerys

Dans un contexte économique toujours difficile, le groupe français leader mondial de la valorisation des minéraux

confirme sa capacité de résistance en augmentant sensiblement le niveau de ses performances en terme de résultats. Le chiffre d'affaires du troisième trimestre s'élève à 670,7 Ms, en léger repli par rapport aux 706,3 réalisés sur la même. Mais le résultat d'exploitation, à 96,1 Ms, est en hausse (4 %), tandis que le résultat net part du groupe s'élève à 48,5 Ms, traduisant une progression de 12,5 % par rapport à 2002. Outre la conjoncture économique générale, les éléments adverses rencontrés par le groupe ont été une hausse significative du coût de l'énergie et la baisse du dollar et de la livre sterling par rapport à l'euro. En revanche, la baisse de la monnaie américaine a mécaniquement diminué la dette et entraîné une décre de frais financiers (32,8 Ms sur 9 mois contre 53,4 pour la même période en 2003). Le bâtiment (tuiles et briques) constitue un pivot d'activité pour Imerys (24 % du chiffre d'affaires et 20 % des marges) et progresse de 4 %, tandis que les branches réfractaires et abrasifs (débouchés vers l'acier) et minéraux de spécialité (kaolins et matières premières pour céramique et porcelaine) rencontrent des difficultés et sont respectivement en baisse de 7 et 9 %.

(*Les Echos* : 07-08/11/2003)

Inco

Comme prévu à l'issue de la grande grève survenue à Sudbury, le géant canadien du nickel a publié une perte trimestrielle de 27 M\$ contre un profit de 91 obtenu sur la même période en 2002. Ce résultat prend en compte une dépense après impôt de 45 M\$ destinée à couvrir des frais directement liés à la grève. Celle-ci a été suivie de problèmes techniques dans le traitement des minerais, et au final la production de nickel trimestrielle a chuté de 22 % par rapport au même trimestre en 2002, de plus affectée par des coûts de production accrus (2,26 \$/livre contre 1,48 un an en arrière). Pour la suite de l'année 2003, Inco s'attend à une nouvelle tendance d'élévation des coûts de production, exacerbée par la hausse du dollar canadien par rapport au dollar US. Le mineur canadien entend prendre des mesures drastiques pour inverser la tendance.

La production de nickel s'est élevée à 32 072 t, et les revenus trimestriels se sont élevés à 540 M\$ contre 536 pour la même période en 2002,

un résultat qui a bénéficié de la forte hausse des cours du nickel.

(*Mining Journal* : 24/10/2003)

Falconbridge

L'autre mineur de nickel canadien, troisième producteur mondial, a pu lui profiter de la montée des cours du métal sans être pénalisé par l'imprévu. À l'issue du trimestre il reporte ainsi un profit de 21 M\$ alors que la même période en 2002 avait été sanctionnée par une perte de 15 millions. Toutefois le résultat aurait pu être meilleur sans les performances médiocres des opérations menées à Sudbury et Kidd Creek, et il a été également affecté par une hausse des coûts de l'énergie ainsi que par la hausse du dollar canadien. La production de nickel s'est élevée à 23 205 t, en hausse par rapport aux 18 811 de 2002, tandis que celle de cuivre atteignait 75 035 t, en baisse de 6 % par rapport à la même période en 2002.

(*Mining Journal* : 24/10/2003 ; *Platts Metals Week* : 20/10/2003)

Gold Fields

Résultats en baisse pour le producteur d'or sud-africain pour le troisième trimestre (trimestre 1 pour Gold Fields). Le bénéfice net se monte à 421 millions de rands (57 M\$) en forte baisse (40 %) par rapport aux 789 millions (98 M\$) obtenus au trimestre précédant. Ce résultat provient d'une légère baisse de production, 32,299 t contre au 32,38 au trimestre précédant, d'une augmentation de 6 % des coûts cash locaux (67,566 R/kg contre 63,369 précédemment) et enfin d'une baisse de prix de vente en rand (86,184 R/kg contre 86,751 précédemment).

(*La Tribune* : 04/11/2003 ; *Mining Journal* : 07/11/2003 ; *Platts Metals Week* : 03/11/2003)

Metaleurop

Fin des dernières illusions, Metaleurop a demandé sa mise « en cessation de paiement » le 24 octobre, décision prise à l'issue d'un conseil d'administration tenu le 20 octobre qui n'avait pu trouver une autre alternative. Cependant, cette décision ne condamne pas forcément une poursuite d'activité dans le domaine du recyclage par une branche de la holding. Mais une option de poursuite par une branche financière-

ment saine devra recevoir l'aval d'un tribunal de commerce.

Placé en redressement judiciaire, Metaleurop a obtenu un délai pour mettre au point un tel sauvetage sous la houlette d'un administrateur désigné par le tribunal. Ainsi organisée, cette poursuite d'activité réduite de l'entreprise pourra durer jusqu'au 15 février 2004, date à l'occasion de laquelle sera communiqué également le bilan financier de l'année 2003.

Par ailleurs, en ce qui concerne Metaleurop Nord et Noyelles-Godault, la chambre commerciale du Tribunal de Béthune a choisi la société Sita, filiale de Suez Environnement, pour conduire et assurer la dépollution du site industriel de Noyelles-Godault. Le coût de l'opération de dépollution, baptisée Agora, devrait se situer à hauteur de 22 Ms, et les premiers travaux devraient intervenir dans un délai de 6 à 8 mois.

(*Metal Bulletin* : 27/10 et 17/11/2003 ; *Recyclage Récupération Magazine* : 24/10/2003 ; *La Tribune* : 13 et 14/11/2003 ; *Le Figaro* : 13/11/2003 ; *L'Usine Nouvelle News* 12 et 13/11/2003)

Newmont

Le n° 1 mondial de l'or a réalisé un exceptionnel troisième trimestre. Son profit net se monte à 114,4 M\$, en hausse de 450 % par rapport aux 20,8 obtenus sur la même période en 2002. Sur les neuf premiers mois de l'année, le géant américain en est à 322,5 M\$, contre 79,2 à la même époque en 2002.

(*Platts Metals Week* : 03/11/2003)

Nippon Steel

Le sidérurgiste japonais a bien redressé la barre, avec un premier semestre très satisfaisant. Il a obtenu un profit net de 338,1 M\$ alors que sur la même période en 2002 il accusait une perte de 46,7 M\$. Ce redressement est dû à des cours plus favorables et à la vente d'un pourcentage accru de produits à valeur ajoutée.

(*Metal Bulletin* : 12/11/2003)

Noranda

Le mineur canadien est sorti du rouge à la suite du troisième trimestre. Il a en effet réalisé un profit net de 20 M\$ alors que la même période en 2002

avait été sanctionnée par une perte de 49 M\$. Ce retournement de situation est dû à une production accrue avec la mise en route de nouveaux projets et avec des cours revigorés.

(*Platts Metals Week* : 27/10/2003 ; *Mining Journal* : 07/11/2003)

Nucor

Le premier sidérurgiste américain, spécialiste des unités performantes de type « mini-four » alimentés avec des scraps, a enregistré un repli au cours du troisième trimestre. Son profit net s'est élevé à 16 M\$, soit moins de la moitié des 39,2 obtenus pendant la même période en 2002. Cette performance moindre serait due à l'impact des coûts plus élevés de l'énergie et de matière première (scraps).

(*Platts Metals Week* : 27/10/2003)

Placer Dome

Troisième trimestre moins satisfaisant pour le second producteur d'or canadien. Son profit net s'élève en effet à 21 M\$, en baisse de 28 % par rapport aux 29 M\$ obtenus pour la même période en 2002. Son profit opérationnel, de 112 M\$, est pourtant en hausse de 67 %, mais il a fallu compter avec une charge imprévue de 25 M\$. Sur les neuf premiers mois de l'année la production d'or est en hausse, 2,822 Moz contre 1,906 Moz en 2002 sur la même période.

(*Mining Journal* : 07/11/2003 ; *Platts Metals Week* : 03/11/2003)

Pechiney

Trimestre morose pour le grand groupe français sur le point d'être absorbé par le géant canadien Alcan. Il s'est en effet soldé par une perte de 76 Ms. Outre la conjoncture économique générale et le rapport de change euro/dollar, ce résultat provient d'une ligne négative d'un montant de - 115 Ms découlant de la défense - infructueuse - de Pechiney contre les 4 milliards d'euros de l'attaque OPA d'Alcan. Cette ligne inclut 65 Ms de dépréciation exceptionnelles d'actifs et 33 M\$ de frais directs liés à l'OPA (commissions et honoraires d'avocats et banquiers concourant pour le groupe à sa défense). Le chiffre d'affaires trimestriel de Pechiney a continué à glisser : 2,655 milliards de dollars

contre respectivement 2,626 et 2,820 au second et premier trimestre 2003. Ce glissement atteint maintenant 13 % sur l'année (9 premiers mois), avec un chiffre d'affaires de 8 milliards d'euros, à rapprocher des 9,231 enregistrés sur la même période en 2002. En revanche Pechiney continue à obtenir des résultats positifs dans le domaine de la réduction des coûts (programme « progrès continus », et l'économie réalisée depuis janvier 2002 atteint maintenant 228 Ms.

Il a été annoncé par ailleurs que Jean-Pierre Rodier, PDG du groupe, quittera ses fonctions en décembre 2003, une décision évidemment liée au succès de l'OPA d'Alcan sur Pechiney.

(*La Tribune* : 30/10/2003 ; *Les Echos* : 10/11/2003; *Metal Bulletin* : *News du* 12/11/2003)

Schlumberger

Encore un trimestre décevant pour le para-pétrolier franco-américain. Une perte nette de 55 M\$ pour le troisième trimestre 2003, alors que la même période en 2002 s'était terminée par un bénéfice de 172,8 M\$. Des charges exceptionnelles et un rachat anticipé de dette sont responsables de cette situation.

(*La Tribune* : 23/10/2003)

Stillwater Mining

Trimestre décevant pour le producteur de platinoïdes américain passé en 2002 sous contrôle du géant russe Norilsk. Le troisième trimestre 2003 est sanctionné par une perte de 1,6 M\$ alors que la même période en 2002 avait permis de dégager un bénéfice de 4,7 M\$. Sur les neuf premiers mois de 2003, la perte cumulée se monte à 22,6 M\$ alors que 2002, à la même époque, permettait de dégager un bénéfice de 32,6 M\$. La production trimestrielle est en hausse d'une année sur l'autre, 146 000 onces de Pd + Pt contre 139 000, mais les cours ont été défavorables pour le palladium, largement majoritaire à Stillwater. Mais, malgré ce trimestre, l'objectif de production annuel initial de 615 000 once ne sera pas atteint, révisé à la baisse de 6,7 %.

(*Platts Metals Week* : 03/11/2003)

US Steel

Troisième trimestre 2003 morose pour le sidérurgiste américain : une

perte de 349 M\$, soit considérablement plus qu'au trimestre précédant (- 49 M\$) et en opposition avec la même période en 2002 qui s'était terminée par un résultat positif de 106 M\$. Il faut dire qu'US Steel est encore en phase d'assimilation des actifs de National Steel et qu'il a dû intégrer dans ses comptes une charge exceptionnelle de 618 M\$ relative à son plan de réduction de coûts opérationnels et administratifs. En revanche Us Steel compte être en ligne avec son objectif annuel d'économie de coûts fixé à hauteur de 400 M\$ pour 2004.

(*Platts Metal Week* : 03/11/2003)

Valeo

L'équipementier français a connu un troisième trimestre 2003 en demi-teinte, mais progresse globalement par rapport à 2002. Son résultat net trimestriel s'établit à 25 Ms, en retrait par rapport aux 31 obtenus à l'issue de la même période en 2002. Le chiffre d'affaires, a fléchi, 2,086 milliards d'euros contre 2,241 en 2002, de même que le résultat d'exploitation, 90 Ms contre 105 en 2002. Les facteurs adverses ayant affecté Valeo sont la baisse de 5 % de la production automobile en Europe et en Amérique du Nord qui a entraîné une chute de 4 % des facturations, la dépréciation du dollar par rapport à l'euro (Valeo réalise 24 % de son chiffre d'affaires aux Etats-Unis) et les coûts induits par la fermeture de 4 usines.

Valeo reste optimiste, prévoyant une reprise en 2004, et conscient qu'après tout son résultat net sur les 9 premiers mois de 2003, à hauteur de 127 Ms, signale une progression sensible du groupe par rapport aux 99 Ms constatés à l'issue de la même période en 2002.

(*La Tribune* : 22/10/2003)

CARNET

Ademe

Agnès Breitenstein a été nommée Chargée de Mission « développement durable » et rendra compte à Michelle Pappalardo, présidente de l'Ademe. Sa mission consistera à mettre en cohérence les axes stratégiques de l'Agence, ses projets et son fonctionnement avec le concept de « développement durable ».

(*Recyclage Récupération Magazine* : 24/10/2003)

Asarco

Daniel Tellechea a été nommé Président d'Asarco, filière cuivre américaine de Grupo Mexico. Il était précédemment directeur financier de Grupo Mexico et restera au conseil d'administration de celui-ci.

(*Mining Journal* : 31/10/2003)

Cogema

Jürgen Krellmann et Jean-Baptiste des Escotais ont été nommés respectivement Directeur de la BU Recyclage et Directeur de la BU Logistique.

(*La Tribune* : 07/11/2003)

Commission de Régulation de l'Énergie

Pascal Lorot a été nommé Commissaire à la CRE. Il remplace Raphaël Hadas-Lebel nommé président de la section sociale du Conseil d'Etat.

(*Les Echos* : 10/11/2003)

Fédération des minerais et métaux

Christophe Baulinet a été nommé Délégué Général de la Fédération. Il était depuis janvier 2000 adjoint au directeur général de l'énergie et des matières premières au Ministère de l'Economie.

(*Les Echos* : 29/10/2003)

Ivanhoe Mines

John Macken a été nommé Président d'Ivanhoe Mines. Succédant à Robert Friedland, il sera en particulier chargé de mener à bien le développement du gros gisement à cuivre-or de Turquoise Hill en Mongolie. Son expérience de 19 années avec Freeport-MaMoran Copper & Gold (Il a été manager des opérations minières de Grasberg en Indonésie) est un gage de réussite pour le futur de Turquoise.

(*Mining Journal* : 07/11/2003 ; *Metal Bulletin* : 10/11/2003)

Ministère de l'Écologie et du Développement Durable

Jean-Marc Michel a été nommé Directeur de la nature et des paysages. Ingénieur agronome et Ingénieur du Génie Rural, des Eaux et des Forêts, il a été directeur de la Fédération des parcs naturels de France, puis directeur régional de l'environnement d'Alsace et enfin, depuis janvier 2001, directeur adjoint de la nature et des paysages.

(*Les Echos* : 07/11/2003)

Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie

Pierre Valla a été nommé Délégué interministériel aux Normes. Ingénieur en chef des Mines, il était jusqu'à présent délégué général adjoint. Pierre Valla est par ailleurs, dans le même ministère, sous-directeur de la normalisation, de la qualité et de la propriété industrielle à la Direction générale de l'industrie, des technologies de l'information et des postes (Digitip).

(*Les Echos* : 31/10 et 01/11/2003)

Organisation Internationale de l'acier

L'Organisation a renouvelé pour un an son directoire. Kirby C. Adam, président de BHP Steel Ltd, est nommé Président. Il sera assisté par deux vice-

présidents, Guy Dollé, du groupe Arcelor et Akia Munura de Nippon Steel.

(*Recyclage Récupération Magazine* : 24/10/2003)

Phelps Dodge

Timothy Snider a été nommé Président-Directeur Général de Phelps Dodge Corp. Il était jusqu'à présent président de Phelps Dodge Mining Co, la branche mines et métaux du groupe.

(*Mining Journal* : 31/10/2003)

« Processus de Kimberley »

Vyacheslav Chtyrov est candidat au poste de président du « Processus de Kimberley », organisation internationale dont la mission est de « moraliser » le marché du diamant en luttant contre les diamants « sales » et/ou les diamants « de la guerre ». Vyacheslav Chtyrov, Russe et président de la région diamantifère de Sakha, sera le candidat de la Russie qui est en charge de la vice-présidence de l'organisation. La présidence du Processus a été confiée au Canada, qui prend ainsi le relais de l'Afrique du Sud.

(*Africa Mining Intelligence* : n° 72 du 05 au 18/11/2003)

Rio Tinto

Paul Skinner a été nommé Président du puissant groupe minier. Il remplace Sir Robert Wilson partie en retraite.

Par ailleurs John Kerr, ancien diplomate britannique rejoindra le conseil d'administration de Rio Tinto en tant que directeur (sans pouvoir exécutif).

(*Mining Journal* : 07/11/2003; *Africa Mining Intelligence* n° 71 du 22/10 au 04/11/2003)

RusAl

Alexander Bulygin a été nommé Directeur Général du groupe russe spécialiste de l'aluminium. Cette nomination a été décidée par Oleg Deripaska,

devenu un des propriétaires de RusAl dont il détient désormais 75 %.

(Africa Mining Intelligence : n° 72 du 05 au 18/11/2003)

Saint-Gobain

Christian Streiff a été nommé Directeur Général Délégué à compter du 1^{er} avril 2004 en remplacement de Gianpaolo Caccini qui partira en retraite. M. Streiff est ingénieur civil des Mines de Paris et est présent dans le groupe depuis 1979. Depuis le 15 octobre 2001, il était directeur général adjoint du groupe et directeur des branches Abrasifs et Céramiques et Plastiques.

(Dépêche AFP : 21/11/2003)

ECO-NOTE

Le platine : situation actuelle et perspectives de l'industrie minière sud-africaine

par N. Stolojan (BRGM)

L'envolée récente des prix du platine au-dessus des 700 \$/oz et les anticipations de forte croissance de la demande dans les années à venir justifient qu'on s'interroge sur la *disponibilité des ressources minières, l'évolution des coûts de production et les stratégies des sociétés minières* pour adapter leur production à la demande du marché. En 2002, selon Johnson-Matthey, l'offre mondiale de platine primaire a été de 5,95 millions d'onces (environ 180 tonnes), dont environ 75% (4,45 Moz) est d'origine sud-africaine, 22 % (0,98 Moz) de Russie, etc. Il est donc évident que la situation des ressources minières et le niveau de la production sud-africaine actuelle et future sont/seront déterminants pour l'offre mondiale de platine dans les années à venir.

Depuis la découverte en 1924 par Hans Merensky du fameux « reef » qui porte son nom, le complexe du Bushveld constitue de loin la principale ressource mondiale de platine qui est extrait, accompagné du palladium et des platinoïdes mineurs (rhodium, ruthenium, indium, osmium), de 3 horizons différents : le Merensky Reef, l'UG2 sous-jacent et le Platreef (uniquement dans la branche Nord du Bushveld). Dans ces 3 horizons, les proportions typiques de platine et de palladium sont, respectivement, d'environ 55 % et 32 %, 46 % et 30 %, 44 % et 46 %, les autres métaux (cuivre, nickel, or, platinoïdes mineurs,...) représentant environ 15 % de la minéralisation. L'UG2 est globalement moins riche en platine que le Merensky Reef, mais plus riche en platinoïdes mineurs (rhodium, ruthenium, indium). Les teneurs totales en platinoïdes (platine, palladium et mineurs), regroupées sous le sigle PGM (« platinum group metals ») et les épaisseurs des horizons minéralisés varient d'un endroit à l'autre du Bushveld. Ainsi, par exemple, à Amandelbult, mine de Anglo Platinum dans le Nord du Bushveld Ouest (voir fig. 1), la teneur en PGM est de 7,9 g/t dans le Merensky et de 6,3 g/t dans l'UG2, pour des épaisseurs minéralisées respectives de 1 et 0,7 mètres. A Rustenburg la teneur est de 5,9 g/t dans le Merensky et 5 g/t dans l'UG2 pour des épaisseurs de 0,4 et 0,78 mètres. A Lebowa, seule mine en exploitation jusqu'en 2003 dans le Nord du Bushveld Est, les teneurs PGM sont de 6,8 g/t dans le Merensky et 6,7 g/t dans l'UG2, pour des épaisseurs minéralisées respectives de 0,65 et 0,6 mètres. Le Platreef n'est exploité que dans le Nord du Bushveld (Potgietersrust Platium -PPRust, appartenant à Anglo Platinum, en vert sur la fig. 1). Les teneurs de ce « reef » sont de l'ordre de 3 à 4,9 g/t pour l'ensemble des PGM et les épaisseurs minéralisées à plus de 1 g/t de 10 à 20 mètres.

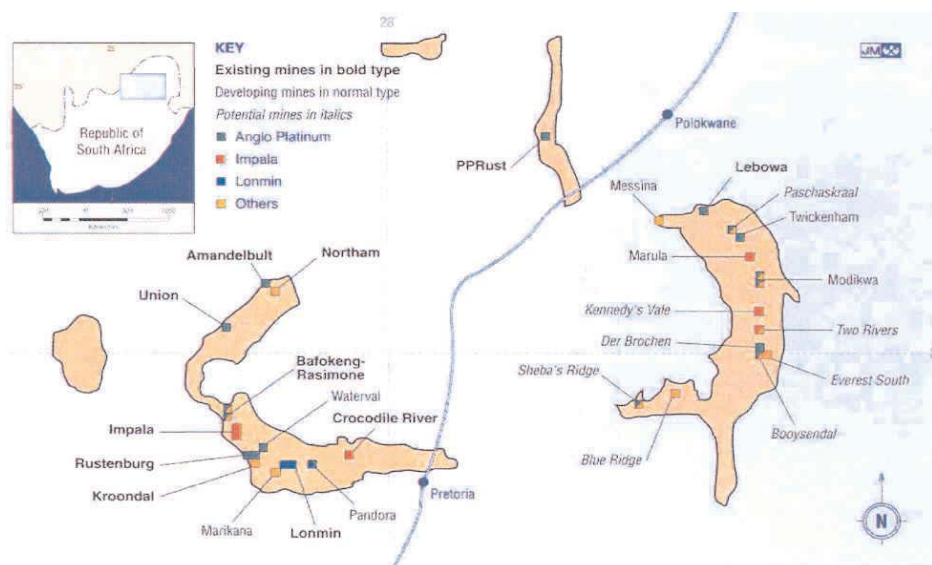


Fig. 1 - Mines et projets miniers actuels dans le Bushveld (J-M, 2003)

(en caractères gras : mines actuelles, en normal : mines en développement, en italique : mines potentielles)

Avant de présenter la situation des réserves et ressources calculées à partir des données des compagnies minières (Cawthorn, 1999), le tableau suivant montre les teneurs d'exploitation (« tête de laverie ») pour le platine et le palladium dans divers secteurs du Bushveld. Ces teneurs ont été calculées (Vermaak, 1995) en appliquant un taux de dilution de 25 % aux teneurs géologiques pour tenir compte des pertes diverses enregistrées pendant l'exploitation minière (ce taux est élevé car l'exploitation mécanisée d'horizons minéralisés aussi minces (Merensky Reef ; UG2) n'est pas aisée.

Région du Bushveld	Teneur en Platine (g/t)	Teneur en Palladium (g/t)
Platreef (Nord)	1,8	2
<i>Bushveld Est</i>		
Merensky Reef	2,4	1,4
UG2	1,8	1,6
<i>Bushveld Ouest (secteur Nord)</i>		
Merensky Reef	3,2	1,5
UG2	2,1	1
<i>Bushveld Ouest (secteur Sud)</i>		
Merensky Reef	2,5	1,2
UG2	2,1	1

Historiquement, le Merensky a d'abord été exploité industriellement dans l'Ouest (secteur Sud), puis dans le secteur Nord où les teneurs en platine sont les plus élevées. L'exploitation de l'UG2, moins riche en platine, qui est destiné à prendre progressivement le relais des ressources épuisées du Merensky, se fait dans le même sens dans le Bushveld Ouest. Dans les futures mines du Bushveld Est, c'est l'UG2 qui fournira la majorité du minerai car le Merensky est moins développé qu'à l'Ouest.

RÉSERVES ET RESSOURCES DE MINERAI PGE SUD-AFRICAIN

Les tableaux suivants présentent les réserves et les ressources (réserves possibles) de minerai de platine et palladium sud-africaines, telles qu'elles ont été calculées (Cawthorn, fin 1999) à partir des données des sociétés minières. Pour les réserves (prouvées et probables, calculées selon les normes sud-africaines SAMREC), le degré de précision est le meilleur dans la zone la plus anciennement exploitée du Bushveld Ouest (secteur Sud). Dans le secteur Nord, les réserves prouvées et probables se trouvent dans les blocs situés autour des mines d'Amandebult et Union (voir fig. 1) et dans le Bushveld Est, les seules réserves prouvées et probables se trouvaient (fin 1999) autour de la petite mine de Lebowa - ce qui a dû bien changer depuis grâce aux intenses campagnes d'exploration sur le Bushveld Est de ces derniers 3 ans.

D'autre part, jusque vers la fin des années 1990, on considérait que la profondeur de 1 200 mètres constituait une limite d'exploitation pour les gisements PGE (alors que pour l'or du Rand des profondeurs de - 3 000 à - 4 000 m, voire plus, sont désormais envisageables). Depuis, la mine de Northam a atteint des profondeurs qui dépassent les 2 000 m et l'exploitation devrait se poursuivre jusque vers - 2 400 m. La mise en place de ventilateurs et de refroidisseurs (les températures des roches atteignent 60-70 degrés à 2 000 m de profondeur) rend l'exploitation plus coûteuse mais, techniquement, les réserves peuvent être exploitées sans problème jusqu'à - 2 000 m. Ceci a eu, bien sûr, un impact sur le calcul des réserves et des ressources minières qui, dans les données des tableaux suivants ont été calculées ou extrapolées jusqu'à - 2 000 m par Cawthorn. Les sondages de reconnaissance les plus profonds atteignent 1 500 m sur l'aval du Platreef et 3 300 m de profondeur sur le Merensky et l'UG2. Ces sondages ont prouvé la continuité générale en tonnage/teneur des deux formations minéralisées en profondeur et latéralement, ce qui donne un degré de confiance raisonnable aux calculs de réserves présentés ci-après.

Le Tableau 1 présente les réserves et les ressources du Merensky Reef et du Platreef, calculées à partir des données des compagnies minières disponibles jusqu'à fin 1999 et le Tableau 2 la même chose pour l'UG2.

Secteur minier	Réerves prouvées			Réerves probables			Ressources		
	Minerai (Mt)	Platine (Moz)	Palladium (Moz)	Minerai (Mt)	Platine (Moz)	Palladium (Moz)	Minerai (Mt)	Platine (Moz)	Palladium (Moz)
Platreef	33,5	2,3	2,6	157,1	7,6	8,7	2084	136	136
<i>Bushveld Est</i>									
Lebowa/Atok	7,1	0,8	0,4	60,3	6,9	2,9			
Platexco*				31,7	3,2	1,5			
Autres							2951	286	165
<i>Bushveld Ouest (secteur Nord)</i>									
Union/Amandelbult	28,0	3,7	1,7	76,8	9,6	4,8			
Northam	3,2	0,5	0,3						
Autres							7,8	0,8	0,4
<i>Bushveld Ouest (secteur Sud)</i>									
Rustenburg PM	30,4	3,7	1,8	116,4	14,9	7,5			
Impala	11,2	1,9	0,9	58,7	8,1	3,6			
Lonmin				273	23,8	10,0			
Autres							1332	113	56
Total	113,4	12,9	7,7	774	74,1	39	6375	536	357

* secteur de Modikwa-Marula (voir fig. 1)

Tabl. 1 - Réserves et ressources de Platine et Palladium du Merensky Reef (Cawthorn, fin 1999)

Secteur minier	Réserves prouvées			Réserves probables			Ressources		
	Minerai (Mt)	Platine (Moz)	Palladium (Moz)	Minerai (Mt)	Platine (Moz)	Palladium (Moz)	Minerai (Mt)	Platine (Moz)	Palladium (Moz)
Platreef									
<i>Bushveld Est</i>									
Lebowa/Atok				217,0	17,8	15,2			
Platexco*				29,8	2,3	2,2			
Rhodium Reefs**				136,5	17,9	15,3			
Autres							3488	306	301
<i>Bushveld Ouest</i>									
<i>(secteur Nord)</i>									
Union/Amandelbult	27,1	2,2	1,0	238,5	19,5	9,7			
Northam***	0,2								
Autres							7,5	0,5	0,2
<i>Bushveld Ouest</i>									
<i>(secteur Sud)</i>									
Rust. PM+Bafokeng	10,0	1,0	0,4	56,1	5,5	2,3			
Impala	11,6	1,9	1,0	70,3	9,5	4,8			
Lonmin				415	37,4	17,0			
Crocodile River				13,5	1,3	0,5			
Autres							1529	96	53
Total	48,9	5,1	2,4	1176,7	111,2	67	5025	402	354

* secteur de Modikwa-Marula (voir fig. 1) ; ** secteur de Kennedy Vale-Two Rivers (voir fig. 1) ; *** des ressources considérables de minerai UG2 existent à Northam mais elles n'étaient pas encore explorées en 1999

Tabl. 2 - Réserves et ressources de Platine et Palladium de l'UG2 (Cawthorn, fin 1999)

Si on voulait actualiser à 2003 les données du tableau 1 qui datent de 1999, on ferait passer une bonne partie des réserves de la catégorie « probable » à celle de « prouvée », d'une part pour compenser la production de platine de ces 4 dernières années et de l'autre, pour tenir compte du développement continu de nouvelles réserves à l'exploitation. D'autre part, avec l'accélération de l'exploration et du développement des gisements du Bushveld Est ces dernières années (voir chapitre suivant), une partie des « ressources » du tableau 1 sont maintenant en « probable » en 2003, voir même en « prouvé », avec le démarrage en 2003 de la mine de Modikwa (Anglo Platinum), qui devrait atteindre sa capacité optimale de production en 2004.

On peut faire des remarques similaires sur l'actualisation à 2003 du Tableau 2.

Étant donné la grande régularité et continuité latérale et en profondeur des horizons minéralisés du Merensky Reef et de l'UG2, on peut cumuler les réserves « prouvées » des compagnies minières avec leur réserves « probables » (Lonmin d'ailleurs ne fournit qu'un chiffre cumulé, voir tabl. 1 et 2). Ceci est illustré dans le tableau suivant (tabl. 3) qui distingue dans les deux premières colonnes les « réserves cumulées » de platine et de palladium et dans les deux colonnes de droite les « ressources » (réserves potentielles) pour les deux métaux.

Secteur minier	Réserves prouvées et probables		Ressources (réserves possibles)	
	Platine (Moz)	Palladium (Moz)	Platine (Moz)	Palladium (Moz)
Platreef	9,9	11,3	136	136
<i>Bushveld Est</i>				
Merensky Reef	10,9	4,8	286	169
UG2	38,0	32,7	306	301
<i>Bushveld Ouest</i>				
Merensky Reef	66,2	30,6	114	56
UG2	78,3	36,7	97	53
Total Merensky R.	77,1	35,4	400	225
Total UG2	116,3	69,4	403	354
Total	203,3	116,1	939	711

Alors que les ressources en platine, localisées à 2/3 (en 1999) dans le Bushveld Est, sont divisées à peu près 50-50 % entre le Merensky et l'UG2, les réserves minières (prouvées - probables) de platine sont (en 1999) localisées à 38 % dans le Merensky, 57 % dans l'UG2 et 5 % dans le Platreef.

En 1998, autrement dit avant la phase d'expansion actuelle des mines de PGE sud africaines, le minerai UG2 représentait environ 38 % du total exploité dans le pays. En 2002, ce pourcentage dépasse les 50 % et, selon les prévisions de Johnson-Matthey,

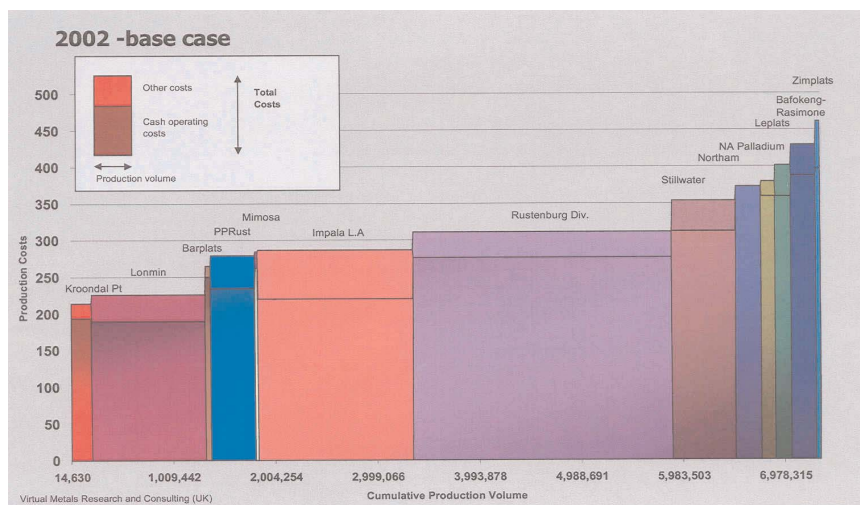
ce pourcentage devrait dépasser les 60 % en 2006. Cette évolution s'accompagne de l'entrée en production très progressive de nouvelles capacités de production dans le Bushveld Est au détriment des capacités de production plus anciennes du Bushveld Ouest. En 2002, l'apport du premier à la production totale sud-africaine de platine était d'environ 6 %. Si tous les projets prévus (voir plus loin) voient le jour, l'apport du Bushveld Est pourrait passer à près de 20 % en 2006 et à environ 25 % en 2010.

Pour le palladium, le déplacement progressif de la production de l'Ouest vers l'Est du Bushveld aura des impacts encore plus marqués car le contenu métal moyen (il y a une assez forte variabilité des teneurs en palladium) à l'Est est plus élevé qu'à l'Ouest (un échantillon typique de matte riche de PGE de IUG2 peut contenir 45 % de palladium contre 30 % dans le Bushveld Ouest, qui est plus riche en platine à la fois dans le Merensky Reef et dans l'UG2). En 2002, l'apport du Bushveld Est à la production totale de palladium de l'Afrique du Sud était de 13% environ et pourrait passer à 25 % en 2006 et 30 % en 2010.

Cette évolution géographique très progressive de la production de l'Ouest vers l'Est du Bushveld et l'importance croissante du minerai UG2 au détriment de celui du Merensky Reef ont, ensemble, une influence importante sur les coûts de productions des mines sud-africaines et leur évolution future. Ce point particulier est développé dans le paragraphe suivant.

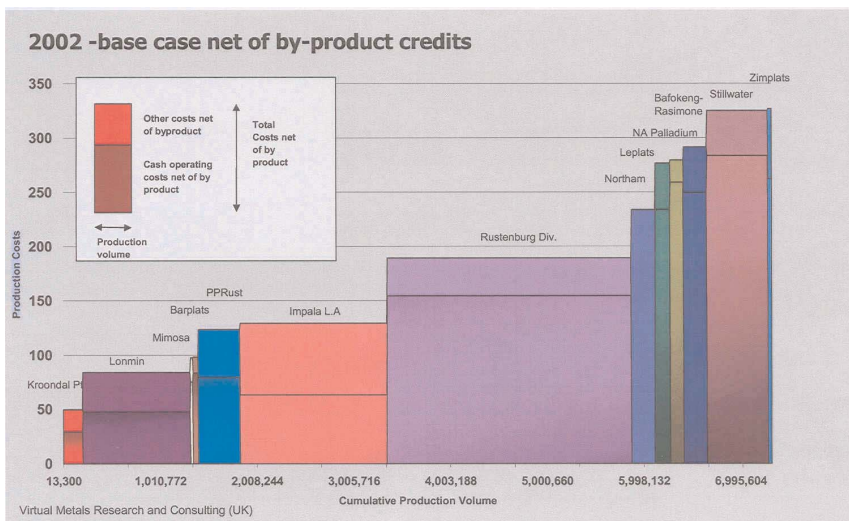
COÛTS DE PRODUCTION DES MINES DE PGE SUD-AFRICAINES

Le graphique suivant présente les coûts de production bruts (coûts opératoires + autres coûts) des mines (ou sociétés minières) sud-africaines ainsi que de Stillwater (USA) et de Zimplats (Zimbabwe), **par once de platine + palladium** et en cumulant les productions par taille des producteurs (en 2002).



(Source : Virtual Metals R & C, 2003)

On constate que ces coûts pour environ 90 % de la production sud-africaine, se situent entre 240 et 310 \$/oz environ, avec Lonmin (autour de 250 \$/oz) en tête parmi les trois grands producteurs, suivi par Impala et Anglo Platinum (Rustenburg Div), proches des 300 \$/oz. Le graphique suivant présente les mêmes coûts, après déduction de la recette provenant des co- et sous-produits (cuivre, nickel, or, PGE mineurs - surtout rhodium) :



(Source : Virtual Metals R & C, 2003)

Grâce à cette recette, les coûts de production de 90 % des mines sud-africaines se situent maintenant entre 50 et 190 \$/oz, avec Lonmin autour de 80 \$/oz, Impala à environ 130 \$/oz et Anglo Platinum (Rustenburg) à 190 \$/oz. Selon Virtual Metals Research & Consulting (VMRC), *le coût moyen pondéré par le niveau de production des mines sud-africaines, exprimé par once de Pt + Pd, net de la recette des co- et sous-produits, a été en 2002 de 159 \$/oz.*

La différence entre les deux graphiques précédents, permet de se faire une idée de l'importance des sous-produits dans la recette des mineurs de platine sud africains. Or dans les années à venir, la majorité des projets nouveaux seront situés dans l'UG2 du Bushveld Est, moins riche en platine mais plus riche en PGM mineurs (rhodium, en particulier) et en palladium, que le Bushveld Ouest. Une surproduction future mal gérée (en terme de stocks producteurs) de rhodium et de palladium, marchés que, par ailleurs, les sud-africains ne maîtrisent pas seuls puisque les russes y sont des acteurs importants, risque de contribuer à la baisse des cours de ces métaux et indirectement, à la hausse des coûts de production du platine sud-africain.

Selon VMRC, *ces coûts ont fortement augmenté entre 2002 et 2003, passant de 159 \$/oz à 251 \$/oz, soit une augmentation de 63 %.* Malgré cela, grâce au niveau élevé du prix du platine, 90 % de la production sud-africaine est « cash-positive » en 2003. La marge moyenne des sociétés est prévue pour 2003 (si les taux de change rand/dollar restent inchangés) à 248 \$/oz contre 297 \$/oz en 2002. Même si les prix du platine se maintiennent aux niveaux actuels, les marges des sociétés minières seront sous forte pression dans les années à venir sous l'effet combiné des gros besoins d'investissement en infrastructures (communications, eau, sites minières et métallurgiques, etc.) du Bushveld Est, du « black empowerment » et des royalties que devront payer les sociétés minières.

STRATÉGIES DES SOCIÉTÉS MINIÈRES SUD-AFRICAINES

Depuis 2002, les sociétés minières sud-africaines sont engagées dans un programme très ambitieux d'expansion de leur capacités de production qui pourrait faire passer la production minière de platine du pays à 6,3 millions d'onces à l'horizon 2006 (contre 4,5 millions en 2002). De façon générale, malgré l'augmentation progressive des investissements et de la production du Bushveld Est, dans un premier temps (d'ici 2006), l'essentiel de l'augmentation de la production viendra de l'expansion des mines existantes du Bushveld Ouest.

Anglo Platinum, premier producteur sud-africain, a annoncé un projet très ambitieux d'expansion de sa production à 3,5 millions d'onces de platine d'ici 2006. Sur le Bushveld Ouest, la société a démarré la deuxième phase du développement de ses réserves de minerai UG2 à Rustenburg, ce qui implique un doublement de la capacité journalière de traitement de l'usine de concentration à 800 000 tonnes de minerai par mois pour une production additionnelle de 300 000 onces supplémentaires de platine. De façon générale, il est plus facile de développer de nouvelles réserves UG2 pour l'exploitation dans le Bushveld Ouest à partir des anciens ouvrages minières qui ont exploité le Merensky Reef que de devoir développer des mines nouvelles à partir de zéro dans le Bushveld Est. Par ailleurs, la société est engagée dans un projet de retraitement d'anciens stériles de laverie de Rustenburg, qui fournira 120 000 onces de platine pendant 15 ans ainsi que dans le doublement de la production de la mine de Bafokeng Rasimone (joint-venture avec des intérêts indigènes - voir carte en fig. 1) à 230 000 onces l'an.

Sur le Bushveld Est, Anglo a démarré la production sur sa nouvelle mine de Modikwa (voir fig. 1) qui devrait atteindre en 2004 sa capacité de production nominale de 162 000 onces de platine par an. La construction de la mine de Twickenham se poursuit - selon le projet, celle-ci devrait être opérationnelle à pleine capacité en 2007 pour une production de 160 000 onces de platine et 176 000 onces de palladium par an. D'autres projets et joint-ventures avec des groupements issus du « black empowerment » (voir fig. 1) sont à des stades de développement moins avancés.

Impala, second producteur sud-africain, envisage de faire passer sa production minière à 1,1 millions d'onces de platine sur sa mine traditionnelle du Bushveld Ouest où les possibilités d'expansion sont relativement limitées. Sur le Bushveld Est, la société a démarré la production sur un projet important, la mine de Marula (80 % Impala, 20 % intérêts locaux). Dans une première phase, la mine produira à pleine capacité à partir de fin 2004, 103 000 onces de platine l'an. Une seconde phase d'expansion pourrait faire passer la production, qui se fait à partir du minerai UG2, à 190 000 oz/an en 2006 - 2007. Enfin, une troisième phase pourrait voir la mise en production du minerai du Merensky Reef, ce qui ferait passer la production à 400 000 oz/an mais l'importance des travaux et des investissements de développement nécessaires rendent cette troisième phase improbable avant 2010.

Plutôt limitée en réserves sur le Bushveld Ouest, Impala cherche à tout prix à en acquérir au Zimbabwe. La société contrôlait début 2003, 50 % de ZCE Platinum (les autres 50 % sont détenus par Aquarius Platinum, le 4^{ème} producteur sud-africain) et a lancé une OPA amicale sur Zimplats, dont il contrôlait déjà 51 %. Impala raffine déjà dans ses usines les concentrés de PGE originaires du Zimbabwe.

Riche en cash depuis la vente de sa participation de 27 % dans Lonmin Platinum, dûe à la création de Newco (société nouvelle issue du « black empowerment » et actionnaire à 18 % de Lonmin Platinum), Impala cherche également à augmenter ses capacités de raffinage à façon (« tolling ») qui permettraient à la société de produire environ 2 millions d'onces de métal raffiné en 2006.

Lonmin Platinum, le troisième producteur sud-africain, a connu de graves déboires avec sa fonderie de Western Platinum en 2002, qui ont limité la production de platine de la société en 2002 et 2003 (la société a été obligée d'envoyer une partie de ses concentrés pour être raffinés chez Impala qui possède une capacité de raffinage supérieure à sa production minière propre - voir

précédemment). Ces déboires devraient être résolus fin 2003. Côté minier, Lonmin a démarré sa mine de Pandora (joint venture avec Anglo) sur le Bushveld Ouest (voir Figure 1). Celle-ci devrait produire 230 000 onces de platine par an à pleine capacité (2007).

Aquarius Platinum, quatrième producteur de platine sud-africain, a vu sa production de platine augmenter de près de 20 % sur sa mine de Kroondal (Bushveld Ouest, voir fig. 1) à 134 000 onces. Fin 2002, la société a démarré la production sur la mine voisine de Marikana qui devrait atteindre sa pleine capacité de production de 155 000 onces par an fin 2003.

Il y a de nombreux autres projets au stade de l'exploration ou du développement minier (dont la réouverture de Messina, au Nord du Bushveld Est, par le canadien Southern Era).

CONCLUSION ET PERSPECTIVES DU SECTEUR

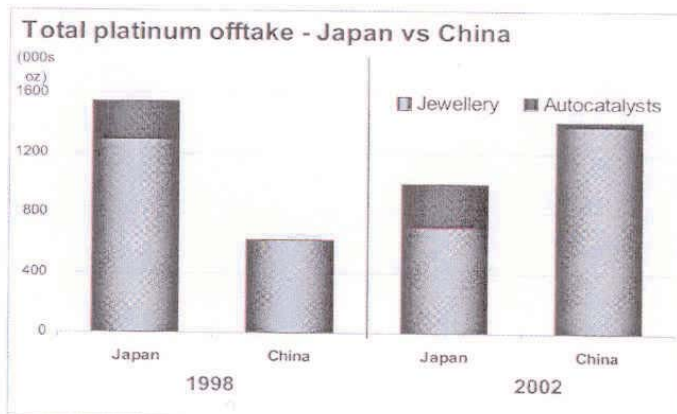
Beaucoup d'observateurs doutent de la capacité de l'industrie minière sud-africaine de faire augmenter la production nationale de platine de 40 % entre 2002 (4,5 Moz) et 2006 (6,3 Moz). Ces doutes sont liés à la forte augmentation des coûts de production des mines de platine sud-africaines, due à des facteurs géologiques et techniques d'une part, mais aussi aux incertitudes et au poids des coûts de la politique du « black empowerment » et de la nouvelle loi minière sud-africaine, ainsi qu'à des facteurs de taux de change rand/dollar.

Du côté de la demande mondiale de platine, on peut constater que celle-ci a augmenté sur près d'un demi-siècle, depuis le début des années 50 jusqu'à 2000 environ, avec un taux de croissance annuel moyen d'environ 6 %. En 2002, la demande mondiale de platine primaire (hors recyclage) a atteint 6,5 Moz, dont 2,6 Moz pour les pots catalytiques, 2,8 Moz pour la bijouterie et 1,6 pour des applications industrielles (électronique, industrie du verre, etc.). Depuis 1998, c'est surtout la demande de catalyseurs pour pots catalytiques qui a fait gonfler la demande mondiale.

Si l'on applique le taux de croissance historique passé de 6 % à la demande mondiale future de platine, en partant de la demande de métal primaire de 6,5 Moz en 2002, celle-ci atteindrait 12 Moz en 2011 et si on continuait cet exercice encore plus loin, on pourrait constater qu'avec le taux de croissance annuel de 6 %, la demande mondiale épuiserait l'ensemble des réserves et des ressources de platine sud africaines en 40 ans.

Mais évidemment que les choses ne sont pas aussi simples et on doit s'interroger sur l'évolution de la structure de la demande mondiale future de platine. À court terme (3-5 ans), l'automobile et la joaillerie devraient rester les piliers de la consommation de métal. Du côté de la catalyse automobile, c'est l'impact de nouvelles législations environnementales ou de nouvelles technologies telles que les véhicules hybrides qui pourraient mettre un frein à la croissance de la proportion de véhicules diesel (où le platine est indispensable dans les pots catalytiques). Ceci aurait un impact immédiat sur la consommation de platine. Une autre inconnue est l'évolution de la situation en Chine. Le graphique suivant montre l'évolution de la consommation de platine en Chine et au Japon entre 1998 et 2002.

On constate que la joaillerie chinoise a consommé environ 1,5 Moz de platine en 2002, en augmentation de 250 % par rapport à 1998 et cela malgré les prix relativement élevés du métal ; d'autre part la consommation de platine pour catalyse auto reste négligeable. Jusqu'à quand ?



(Source : Virtual Metals Research)

Au delà de 2010 et surtout à long terme (20-25 ans), c'est l'impact de l'« économie de l'hydrogène » qui aura un impact sur la consommation mondiale de platine, utilisé comme catalyseur dans les piles à combustible (automobile, moteurs, micro-turbines, ordinateurs, ...) ainsi que pour la fabrication d'hydrogène (catalyseur de reformage) à partir du gaz naturel.

On peut donc constater que le marché du platine présente de nombreuses incertitudes du côté de l'offre et du côté de la demande, surtout à moyen et à long terme. A court terme, la demande devrait rester soutenue et les prix fermes car il n'est pas du tout certain que les Sud-Africains arriveront à réaliser leurs ambitieux projets d'expansion d'ici 2006.